

Sommaire

- 3 Avant-propos de Marc Guillaume, préfet de région
- 5 Éditorial d'Edward de Lumley, directeur régional des affaires culturelles
- 7 La DRAC : 11 sites en Île-de-France
- 9 Organigramme
- 10 Le budget 2025 à la loupe

Focus 1

- 12 **Explorer, innover, échanger**

Vie culturelle des territoires

- 23 Une action tournée vers les territoires et les populations prioritaires
- 28 L'éducation artistique et culturelle : cultiver la créativité à tout âge
- 30 La culture au cœur des structures de soins et des lieux de privation de liberté
- 32 L'accès à la lecture, première pratique culturelle des Franciliennes et des Franciliens
- 40 Une région de cinéma
- 42 Culture et numérique : accompagner la création, la numérisation et la médiation sur les territoires

Focus 2

- 44 **La jeunesse, priorité ministérielle**

Une région d'artistes et de création

- 53 Un écosystème riche et diversifié
- 58 Spectacle vivant : une nouvelle année de consolidation et d'innovation
- 65 Arts visuels : accompagner artistes et lieux de créations

Focus 3

- 68 **La culture s'épanouit en ruralités**

Des patrimoines à préserver et valoriser

- 79 Une année d'opérations archéologiques
- 84 Monuments historiques et jardins remarquables
- 94 Musées de France et Maisons des Illustres
- 100 Architecture et espaces patrimoniaux
- 108 Le Patrimoine culturel immatériel
- 110 Archives et patrimoine écrit des bibliothèques
- 112 Les manifestations patrimoniales en région

Focus 4

- 114 **Accompagner les mutations urbaines et architecturales**

- 130 **Action de la DRAC par département**

Glossaire

ACR	Architecture contemporaine remarquable
AE	Autorisation d'engagement
BOP	Budget opérationnel de programme
CA	Communauté d'agglomération
CC	Communauté de communes
CCN	Centre chorégraphique national
CD	Conseil départemental
CDCN	Centre de développement chorégraphique national
CDL	Contrat départemental-lecture
CDN	Centre dramatique national
CLEA	Contrat local d'éducation artistique
CNAREP	Centre national des arts de la rue et de l'espace public
CNCM	Centre national de création musicale
CP	Crédit de paiement
CPO	Convention pluriannuelle d'objectifs
CRMH	Conservation régionale des monuments historiques
CRPA	Commission régionale du patrimoine et de l'architecture
CTL	Contrat territoire-lecture
CST	Contrôle scientifique et technique
CTEAC	Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
CU	Communauté urbaine
DGD	Dotation générale de décentralisation
EAC	Éducation artistique et culturelle
EMI	Éducation aux médias et à l'information
EPCC	Établissement public de coopération culturelle
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPT	Établissement public territorial
FIP	Fonds incitatif et partenarial
FIT	Fonds d'innovation territoriale
FRAC	Fonds régional d'art contemporain
FRAM	Fonds régional d'acquisition des musées
JOP	Jeux Olympiques et Paralympiques
MH	Monument historique
PNC	Pôle national cirque
PSC	Projet scientifique et culturel
PSMV	Plan de sauvegarde et de mise en valeur
SCIN	Scène conventionnée d'intérêt national
SMAC	Scène de musiques actuelles
SODAC	Schéma d'orientation des arts du cirque
SODAVI	Schéma d'orientation et de développement des arts visuels
SODIF	Schéma d'orientation pour le développement de la danse en Île-de-France
SOLIMA	Schéma d'orientation des musiques actuelles
SPR	Site patrimonial remarquable
UDAP	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
VPAH	Ville et Pays d'art et d'histoire



La Chaufferie
Les Tarterêts,
Corbeil-Essonnes (91)

Bilan d'activité 2025

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

Directeur de la publication :

**Edward de Lumley, directeur régional
des affaires culturelles d'Île-de-France**

Rédaction des textes par l'ensemble
des services de la DRAC

Coordination : **Olivier Tur, Nicolas Robert,
Christophe Lemaire, Charlotte Renaud**

Cartographie : **Charlotte Renaud**

Conception graphique : **studio j6**

Composé en caractère Ocalie

de Sandrine Nugue, édité par Lift Type

Achévé d'imprimer en juin 2026

par l'imprimerie **Media Graphic**



Avant-propos

En 2025, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France a renforcé son action en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine, son soutien à la création artistique et aux professionnels de la culture, et son ambition pour un meilleur accès de toutes et tous à la culture.

L'action de la DRAC s'inscrit dans une logique de proximité et de coopération avec l'ensemble des acteurs territoriaux. En lien étroit avec les collectivités, les institutions et le tissu associatif, elle accompagne des projets adaptés aux réalités locales, favorisant ainsi un développement culturel équilibré à l'échelle régionale.

Une attention toute particulière a été apportée cette année à la jeunesse et aux territoires les plus éloignés de l'offre culturelle – quartiers prioritaires de la Politique de la ville et ruralités – en petite et grande couronne. Les dispositifs de la DRAC contribuent ainsi à inscrire durablement la culture dans les parcours de vie, et placent celle-ci au cœur des politiques publiques en en faisant un facteur de cohésion sociale, de développement territorial et d'émancipation individuelle.

Je tiens à adresser mes remerciements aux équipes de la DRAC, qui dans la grande diversité de leurs métiers et expertises, permettent de faire vivre la culture partout en Île-de-France.



Marc Guillaume
Préfet de la région d'Île-de-France
Préfet de Paris



La DRAC a mené une politique particulièrement engagée en 2025 au bénéfice des projets culturels dans leur très grande diversité. Ce bilan, très documenté mais loin d'être exhaustif, reflète la mobilisation exceptionnelle du ministère de la Culture en Île-de-France, sous l'autorité du préfet de région, et la vitalité des initiatives franciliennes.

Parmi les points saillants à retenir cette année, la poursuite de l'aménagement culturel du territoire est particulièrement notable, avec l'inauguration d'une vingtaine de médiathèques sur l'ensemble de l'Île-de-France, la livraison de certaines structures-phares comme l'Académie Fratellini après ses travaux de réhabilitation et le Théâtre Nanterre-Amandiers après le chantier de construction de ses nouveaux espaces, ou encore de nouvelles structures créées sur leur territoire et qui bénéficient d'une reconnaissance du ministère de la Culture comme le Forum de Vauréal dans le Val-d'Oise, le Théâtre de Châtillon dans les Hauts-de-Seine, L'Envolée du Val-Briard en Seine-et-Marne ou encore le Théâtre des Bords de Scènes en Essonne, qui obtiennent un label ou une appellation.

Le patrimoine, dans toutes ses dimensions et acceptions, a été particulièrement à l'honneur lui aussi, avec l'engagement ou l'aboutissement de chantiers majeurs en Seine-et-Marne comme la Tour Noire de Meaux, dans les Yvelines avec le Nymphée de Chatou, dans la Seine-Saint-Denis avec la maison Coignet de Saint-Denis, ou encore avec les restaurations patrimoniales dans les communes rurales grâce au fonds incitatif et partenarial qui a bénéficié à 33 communes en 2025. Le patrimoine, ce sont aussi les opérations archéologiques prescrites et suivies par la DRAC, avec de belles découvertes à signaler à Pincevent et Châteaubleau en Seine-et-Marne ou à Jouars-Pontchartrain dans les Yvelines. Ce sont aussi les musées, et le patrimoine culturel immatériel – si vivant dans la région – qui commence à se structurer et à proposer des temps forts.

Enfin, la DRAC s'efforce d'année en année de porter des actions innovantes qui permettent d'ancrer les grands enjeux contemporains dans les politiques culturelles à travers des dispositifs originaux. Après avoir initié le concours « [Ré]inventer l'existant » qui invite à repenser l'architecture en partant du bâti existant, et avoir porté le programme « Handesign » dans la dynamique des Jeux de Paris 2024 pour faire travailler les designers sur les besoins des clubs et pratiquants de parasport, la DRAC poursuit sur sa lancée avec le dispositif « Mille Cent Jours » qui permet d'installer en résidence longue durée des artistes en milieu scolaire. Ces initiatives permettent de réinterroger sans cesse nos modes d'action afin d'améliorer les politiques publiques et leur permettre de répondre aux attentes et besoins des populations.

Je tiens à remercier les services de la DRAC pour leur engagement et leur mobilisation au service des territoires et des populations de l'Île-de-France, et j'adresse mes plus vifs remerciements à mon prédécesseur, Laurent Roturier, ainsi qu'à son adjointe Carole Spada, qui ont porté avec talent et énergie les initiatives qui donnent corps à ce bilan.



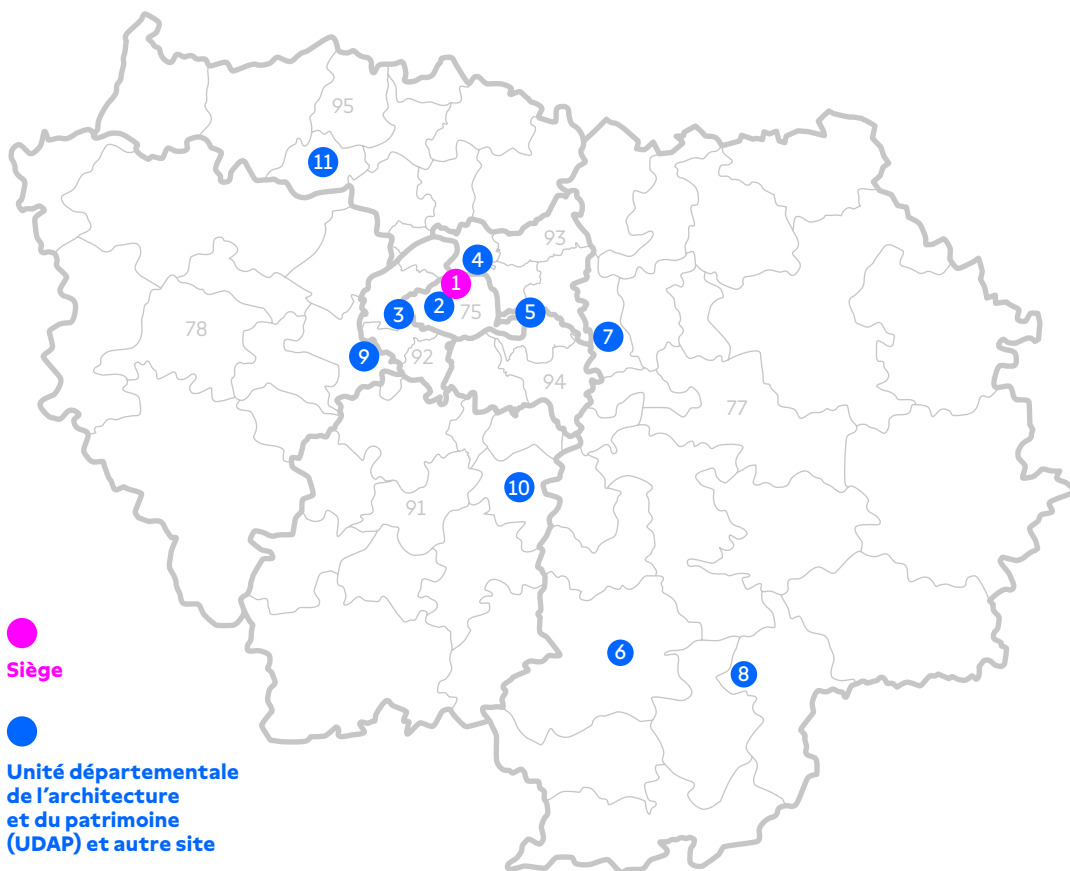
Edward de Lumley
Directeur régional
des affaires
culturelles
d'Île-de-France

La Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, service déconcentré du ministère de la Culture placé sous l'autorité du préfet de région, met en œuvre les politiques culturelles de l'État sur le territoire régional, principalement dans les champs du patrimoine, de la création, de l'action culturelle et territoriale et de l'économie

culturelle. Elle dispose d'un effectif de 232 agents permanents au 31 décembre 2025, répartis entre le siège à Paris, les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) dans chacun des départements franciliens, et le site du Palais de Chaillot, placé sous sa responsabilité.

La DRAC 11 sites en Île-de- France





●
Siège

●
Unité départementale
de l'architecture
et du patrimoine
(UDAP) et autre site

**1 DRAC Île-de-France
UDAP 75
47 rue Le Peletier,
Paris (75009)
01 56 06 50 00**

2 Chaillot
1 Place du Trocadéro
et du 11 Novembre,
Paris (75016)
01 45 04 77 70

3 UDAP 92
Domaine national
de Saint-Cloud (92210)
01 46 02 03 96

4 UDAP 93
4-6 rue Catulienne,
Saint-Denis (93200)
01 42 43 00 71

5 UDAP 94
Tour du Bois Château
de Vincennes (94300)
01 43 65 25 34

6 UDAP 77
Pavillon Sully,
Place de Boisdyver,
Fontainebleau
(77300)
01 60 74 50 20

7 Antenne de Champs,
29 rue de Paris,
Champs-sur-Marne
(77420)

8 Site archéologique
de Pincevent,
La Grande Paroisse
(77130)

9 UDAP 78
Hôtel des Réservoirs,
7 rue des Réservoirs,
Versailles (78000)
01 39 50 49 03

10 UDAP 91
Préfecture
de l'Essonne,
Boulevard de France,
Évry (91010)
01 69 91 95 10

11 UDAP 95
Préfecture
du Val-d'Oise,
5 Avenue Bernard
Hirsch, Cergy (95000)
01 77 63 61 72

75 Paris

Petite couronne
92 Hauts-de-Seine
93 Seine-Saint-Denis
94 Val-de-Marne

Grande couronne
77 Seine-et-Marne
78 Yvelines
91 Essonne
95 Val-d'Oise

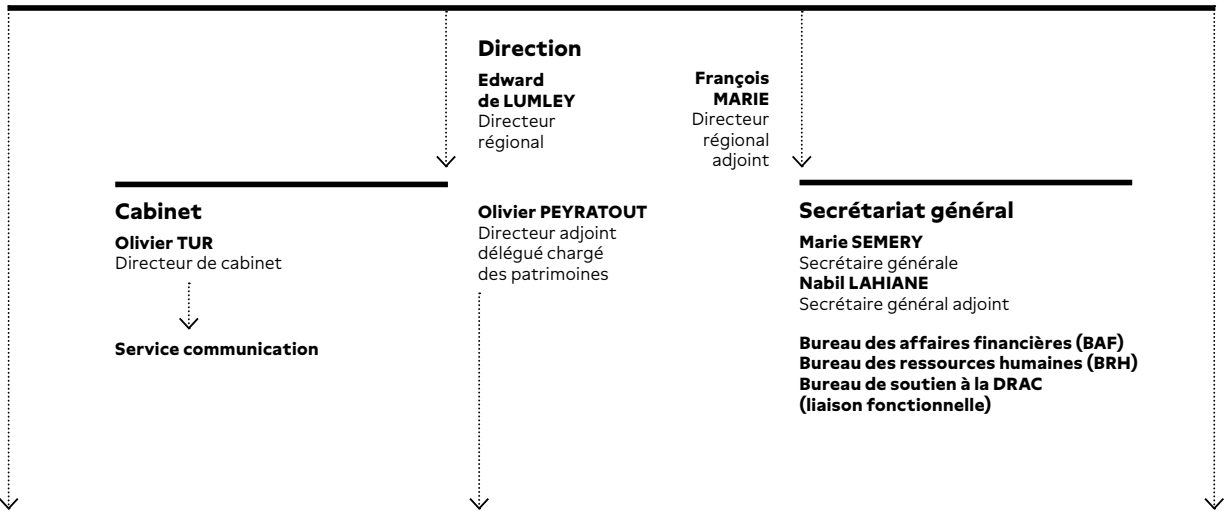
« La DRAC incarne une richesse humaine et professionnelle remarquable. Ses agents, aux parcours et aux expertises variés, exercent des métiers aussi divers que complémentaires : conservateurs du patrimoine, architectes des bâtiments de France, archéologues, inspecteurs et conseillers pour le spectacle vivant, les arts visuels, l'éducation artistique et culturelle, le livre et la lecture ou encore le cinéma. Ces compétences, alliées à celles des équipes administratives, forment un ensemble cohérent et efficace. »



Marie Sémary,
Secrétaire générale



Organigramme



Pôle de coopération patrimoniale

Service régional de l'architecture et des espaces patrimoniaux (SRAEP)

Olivier LERUDE
Chef de service

Isabelle MICHARD
Adjointe

Conservation régionale des monuments historiques (CRMH)

Philippe DRESS
Chef de service

Émilie COUHADON
Adjointe

Service régional de l'archéologie (SRA)

Stéphane DESCHAMPS
Chef de service

Jean-Marc GOUEDO
Adjoint

Service des musées (SM)
Sylvie MÜLLER
Cheffe de service



Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

Paris et petite couronne

UDAP 75
Paris
Frédéric MASVIEL
Chef de service

UDAP 92
Hauts-de-Seine
Benoît LEOTHAUD
Chef de service

UDAP 93
Seine-Saint-Denis
Fabienne CHAVANES
Cheffe de service

UDAP 94
Val-de-Marne
Ghislaine FINAZ
Cheffe de service

Grande couronne

UDAP 77
Seine-et-Marne
Jean-Louis AUGER
Chef de service

UDAP 78
Yvelines
Bénédicte LORENZETTO
Cheffe de service

UDAP 91
Essonne
Mahmoud ISMAIL
Chef de service

UDAP 95
Val-d'Oise
Jean-Baptiste BELLON
Chef de service

← Transversalité →

Le budget 2025 à la loupe

Pour mener à bien ses missions, la DRAC a bénéficié d'un budget consolidé de 153,4 M€ en 2025, en baisse de 6 % par rapport à 2024. Ce budget est constitué de 137,3 M€ de crédits déconcentrés par le ministère de la Culture, 15,3 M€ de dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques et médiathèques et 800 K€ de crédits France Relance. Sur ces 153,4 M€, 75 % sont des crédits de fonctionnement et 25 % des crédits d'investissement.

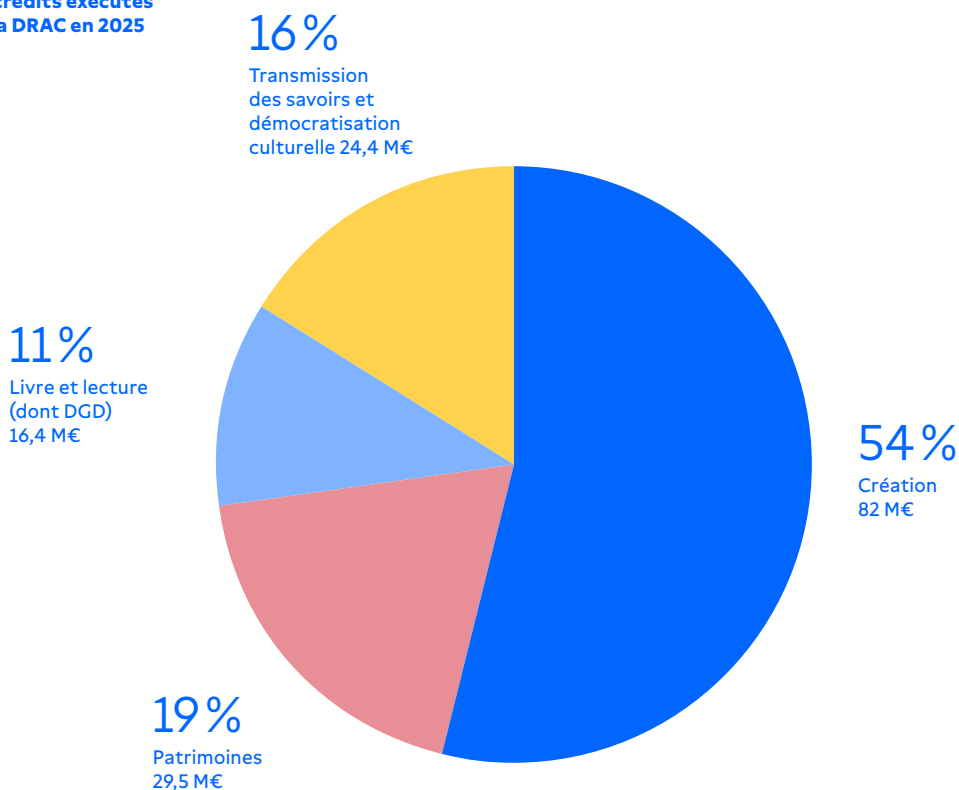
Malgré une ouverture de gestion décalée en raison de l'adoption tardive du budget de l'État, la mobilisation de tous les acteurs

de la chaîne financière de la DRAC a permis une consommation de la totalité des crédits en 2025.

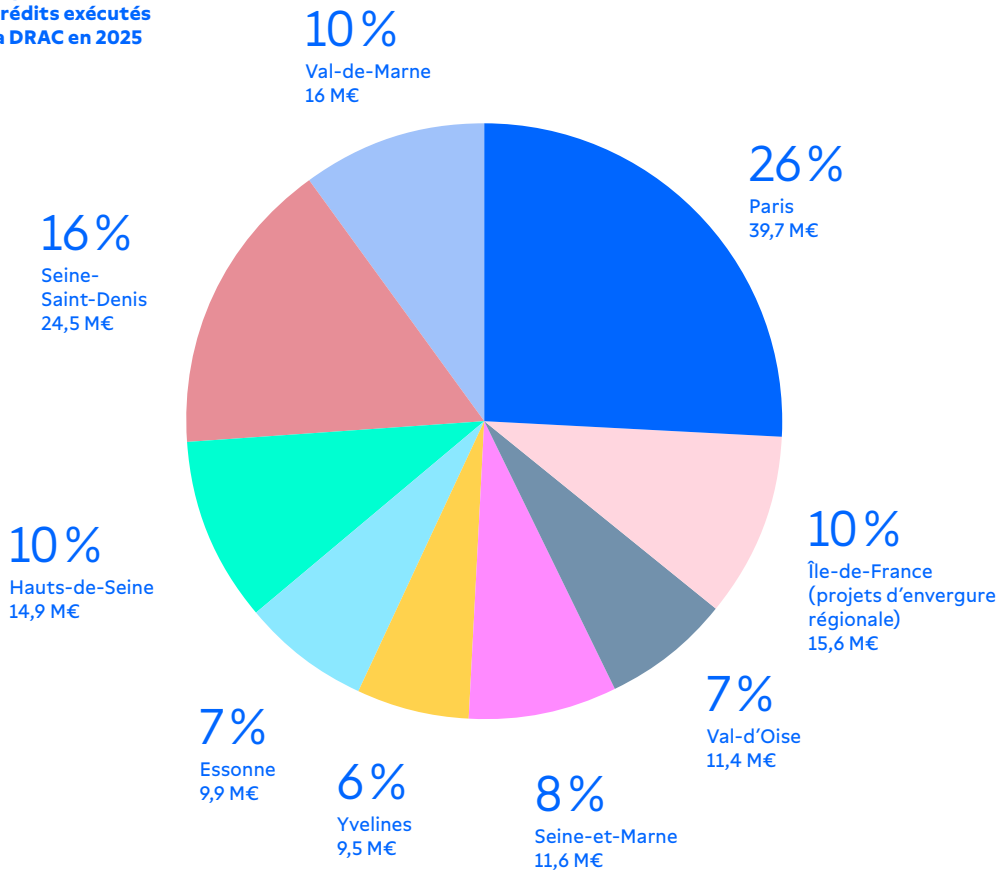
En termes de volume financier, les secteurs de la création ont représenté plus de la moitié des crédits d'intervention de la DRAC. Cette proportion s'explique par l'importance de l'emploi artistique en Île-de-France, et par un maillage fin de structures de création et de diffusion sur l'ensemble du territoire.

Les montants indiqués sont exprimés en crédits de paiement exécutés et intègrent la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques.

Ventilation par programme des crédits exécutés par la DRAC en 2025



**Ventilation
par département
des crédits exécutés
par la DRAC en 2025**

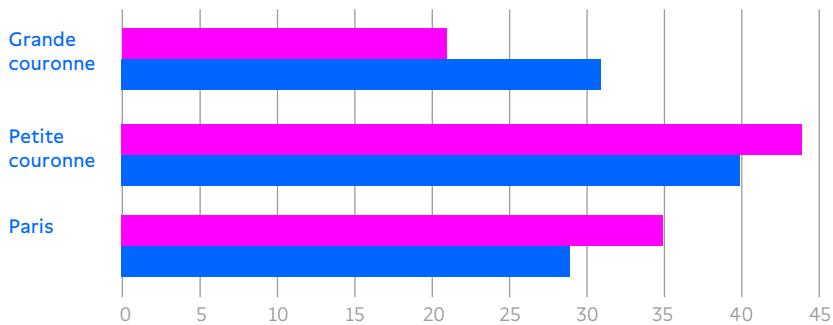


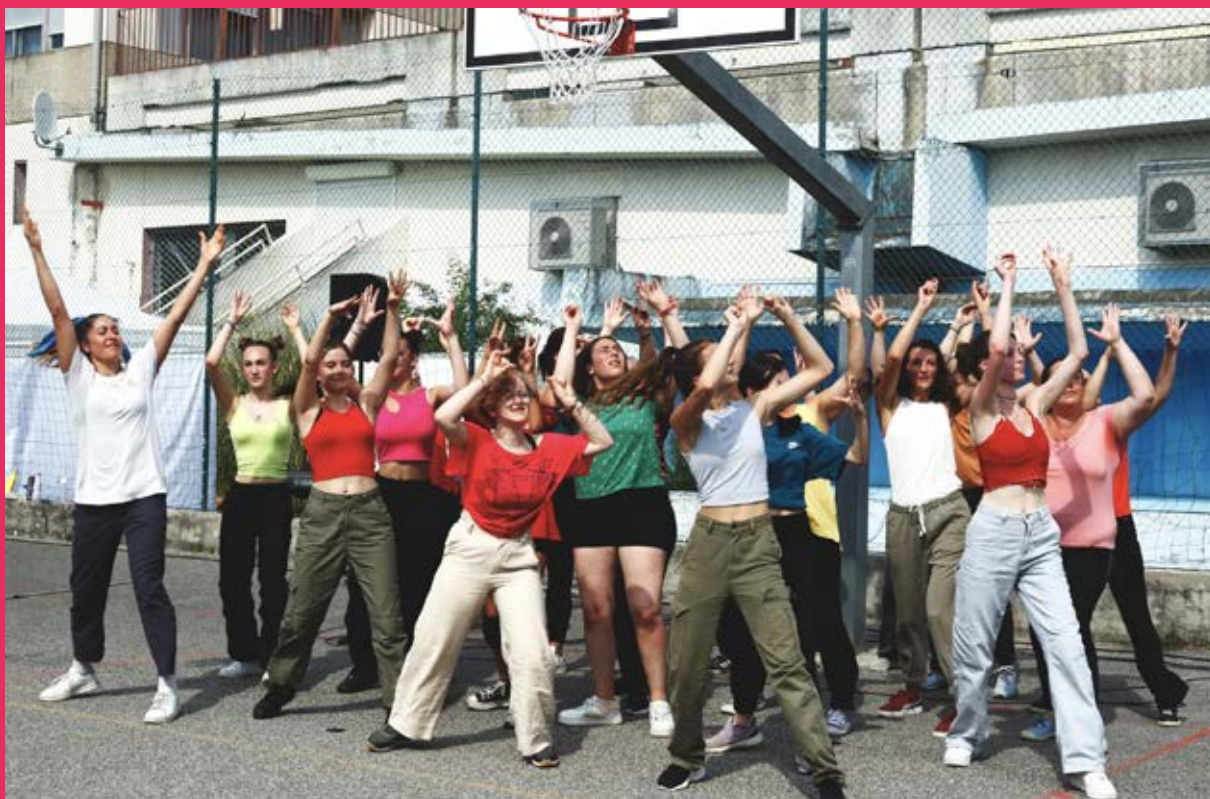
La ventilation des crédits de la DRAC par département fait apparaître la part importante de Paris et des trois départements de petite couronne. Cela s'explique notamment par une concentration plus forte des monuments historiques et des lieux de spectacle dans ces territoires.

Afin de pallier ces déséquilibres, la DRAC déploie une stratégie de rééquilibrage territorial en direction des quatre départements de la grande couronne (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Val-d'Oise), dont les résultats portent leurs fruits avec 10 points de plus pour la grande couronne entre 2018 et 2025.

**Ventilation
des crédits
de la DRAC
en 2018 et 2025
(en pourcentage
du budget total)**

■ 2018
■ 2025





1

Focus 1

Explorer, innover, échanger

Expérimentations et innovations

Fonds d'innovation territoriale (FIT)

Mis en place en 2022 par le ministère de la Culture, le Fonds d'innovation territoriale (FIT) soutient des projets culturels expérimentaux, ancrés dans les territoires et construits avec les collectivités.

En Île-de-France, le FIT est mobilisé sur huit projets emblématiques, déployés dans cinq départements. Doté d'une enveloppe de 275 K€, il permet de tester de nouvelles façons de « faire culture » : tiers-lieux, projets croisant culture et santé, démarches en faveur de la transition écologique ou

de l'innovation sociale, etc. Ce dispositif ministériel est aussi un moyen pour la DRAC d'initier de nouvelles coopérations dans les territoires prioritaires et de promouvoir les droits culturels.

Le Château Éphémère, tiers-lieu culturel et numérique, a ainsi bénéficié du FIT en 2025. Implanté à Carrières-sous-Poissy (Yvelines), au croisement de quartiers prioritaires et de zones d'aménagement, ce lieu patrimonial de 2 000 m² appartenant à la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, accueille chaque année plus de 60 artistes en résidence. Il propose studios de création musicale, fablab, hébergement, coworking et développe des actions de médiation, dans une gouvernance coopérative impliquant partenaires publics, usagers et acteurs locaux.



2



3

1. Pas trop Loing de la Seine : restitution d'un atelier danse à Champagne-sur-Seine (77)
2. Accordage, La petite Scène
3. Le Château Éphémère à Carrières-sous-Poissy (78)

L'association itinérante Pas trop Loing de la Seine, en Seine-et-Marne, investit quant à elle plusieurs communes rurales chaque année. Les projets, associant compagnies professionnelles et troupes amatrices, habitants et bénévoles, se concluent par des journées festives mêlant fanfares et spectacles de rue. Fortement ancrée dans le territoire, l'association tisse des liens avec les acteurs culturels, structures sociales ou médico-sociales, producteurs, artisans, centres de loisirs ou établissements scolaires, et teste avec succès de nouvelles formes de participation citoyenne (création de décors, de costumes, etc.).

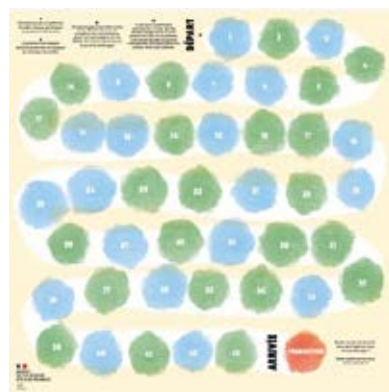
Le FIT permet enfin de construire des réseaux d'acteurs pour mutualiser les moyens et enrichir l'offre culturelle locale. Le projet « Accordage », en Essonne, structure ainsi un réseau d'éveil artistique pour les moins de 6 ans avec la Scène nationale de l'Essonne, la Ville de Grigny et le Théâtre de Corbeil-Essonnes, en organisant notamment une Semaine de la petite enfance et en diffusant des créations pour les très jeunes enfants. Un projet similaire est en cours de déploiement dans le Val-d'Oise.



1



2



3

Partenariat avec l'Incubateur de politiques publiques de Sciences-Po Paris

L'Incubateur de politiques publiques de l'Institut d'études politiques de Paris et la DRAC ont noué un partenariat pour développer des solutions innovantes et collaboratives en matière de politique publique, en s'appuyant sur le design de services publics et le prototypage. La DRAC a proposé un projet de consultation citoyenne visant à co-construire, avec les habitants de trois territoires prioritaires de grande couronne, une politique culturelle adaptée.

→ À Grigny (Essonne), marquée par la diversité de sa population (80 nationalités différentes), les étudiants ont travaillé sur l'appropriation par les habitants du futur Pôle multiculturel (ouverture prévue en 2026). Parmi leurs propositions : une fresque participative pour faire connaître l'équipement et en définir les usages, en dépassant les barrières linguistiques.

→ À Luzarches (Val-d'Oise), un groupe d'étudiants a imaginé un « Sentier d'art », invitant à découvrir le patrimoine médiéval local à travers un personnage légendaire, « Luz ». Ce projet s'accompagne d'un travail d'éducation artistique et culturelle dans les écoles et d'un livret pédagogique conçu par les étudiants.

→ Nouvelle incursion dans le Val-d'Oise en 2025, cette fois dans la communauté de communes Vexin Val-de-Seine, avec la question suivante : « comment la DRAC peut-elle soutenir les initiatives culturelles issues de la société civile en milieu rural? ». Le travail des étudiants, fondé sur des observations de terrain et rencontres avec les acteurs locaux, a révélé un paradoxe : si l'offre culturelle locale est riche, elle manque de visibilité et de coordination. Les étudiants ont donc conçu « *Parlons en jeu(x) : la culture dans le Vexin* », un dispositif de rencontres-ateliers chaque trimestre utilisant la médiation par le jeu, pour faciliter le dialogue entre les différents acteurs du territoire.

Réseaux et concertations

Une nouvelle instance de concertation en faveur du spectacle vivant

Le Comité régional des professions du spectacle (COREPS), instance de dialogue du spectacle vivant, regroupe les partenaires sociaux représentatifs des employés et des employeurs, les collectivités territoriales, les partenaires tels que la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETTS), France Travail, Audiens et la Commission paritaire nationale Emploi Formation Spectacle vivant (CPNEF-SV). Il a réuni son premier comité de pilotage en mars 2024. Les travaux se répartissent en trois groupes de travail,

1. Jeu de carte génératif invitant les habitants de Grigny (91) à participer à la fresque
2. Couverture du livret pédagogique imaginé par les étudiants à Luzarches (95)
3. *Parlons en jeu(x) : La culture dans le Vexin*
4. Séminaire Musées de France, Mairie du 9^e arrondissement de Paris (75), 16 déc. 2025



4

qui se réunissent environ tous les trois mois. Depuis l'automne 2025 ont été mis en place « Les jeudis du COREPS », une fois par mois, dans le but d'échanger sur les grandes politiques nationales et régionales. Un premier cycle a permis d'aborder les sujets de transition écologique, d'égalité femmes-hommes, de diversité et de prévention des discriminations, mais aussi les enjeux de liberté de création ou encore ceux croisant handicap et création.

Séminaires Maisons des Illustres et Musées de France

La France compte aujourd'hui 266 lieux labellisés « Maisons des Illustres », dont 18 % sont situés en Île-de-France. Ce réseau rassemble des structures aux statuts et aux formes variés, à la croisée des musées, des monuments historiques et des lieux d'action culturelle, constituant un atout majeur pour le paysage culturel francilien. Afin de mieux appréhender la diversité des situations et identifier les besoins des établissements, la DRAC a mené, à la fin de l'année 2024, une enquête spécifique auprès des Maisons des Illustres du territoire. Ses résultats ont été présentés lors d'un séminaire régional organisé le 27 mai 2025 à l'Institut Pasteur, réunissant une centaine de participants – propriétaires, gestionnaires et collectivités partenaires. L'objectif était d'analyser les principaux aspects du fonctionnement de ces lieux – modèles de gestion, accueil des publics, stratégies de développement – et d'engager une réflexion collective

sur les enjeux à venir, notamment la viabilité économique, l'ancrage territorial et le renouvellement des formes de médiation. Les échanges ont également mis en évidence l'intérêt d'un renforcement du travail en réseau entre les Maisons des Illustres franciliennes, afin de favoriser les coopérations et la visibilité du label. Le Guide des Maisons des Illustres en Île-de-France est accessible en ligne <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-ile-de-france/actualites/actualite-a-la-une/guide-des-maisons-des-illustres-2024-en-ile-de-france>.

Le 16 décembre 2025, un séminaire consacré aux Musées de France a été organisé par la DRAC à la mairie du 9^e arrondissement de Paris. Plus d'une vingtaine d'intervenants ont évoqué les sujets d'actualité : la récente mission diagnostic de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) sur l'appellation Musée France, la dynamique des réseaux franciliens, les dispositifs et les principes fondamentaux de la sûreté, le récolement décennal ou encore l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sur les musées de la région. Près de 90 professionnels ont assisté aux échanges.



Rencontre « Jardins remarquables » et Journée d'étude « Le Corbusier »

Le 4 décembre 2025, la DRAC a réuni, pour la première fois, les gestionnaires des jardins bénéficiaires du label « Jardin remarquable », qu'ils soient privés ou publics, au musée du Louvre et au jardin des Tuileries. La rencontre, qui a rassemblé plus de 70 participants (gestionnaires, jardiniers et propriétaires), a permis d'identifier des questionnements communs (gestion de l'eau, biodiversité) et des pistes de travail communes. Elle a également permis d'initier et de forger un réseau entre gestionnaires. Dans une période traversée par des enjeux climatiques prégnants et de fortes contraintes budgétaires, ce type de rencontre permet d'encourager le partage de bonnes pratiques et les retours d'expérience.

Depuis près de dix ans, la DRAC coordonne les dix composantes françaises du bien en série inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO sur « L'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au mouvement moderne ».

Il s'agit du premier bien d'une telle ampleur consacré à l'œuvre d'un architecte du 20^e siècle, soit 17 sites, répartis dans sept pays, dont dix en France et trois en Île-de-France (Maisons la Roche et Jeanneret à Paris 16^e, immeuble locatif de la Porte Molitor à Paris 16^e et Boulogne-Billancourt, et Villa Savoye à Poissy dans les Yvelines). Dans le cadre de la Conférence permanente internationale sous présidence française, qui s'est tenue à Paris en décembre 2022, la DRAC a organisé une journée d'études à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), associant l'ensemble des partenaires de la série, afin de présenter les principales avancées observées dans les 17 sites depuis l'inscription du bien en termes de protections, d'études, de projets d'entretien et de restauration, d'appropriation des sites corbuséens et de développement touristique. Les présentations et témoignages de l'ensemble des acteurs présents, réunis dans les Actes publiés en 2025 en français et en anglais, marquent une étape importante dans la gestion de ce bien transnational exceptionnel.



2

1. Visite du Jardin des Tuileries (Paris 1^{er}) à l'occasion de la rencontre Jardins remarquables, 4 déc. 2025
2. Couverture des Actes de la journée d'études *Le Corbusier au-delà des frontières de déc. 2025*

Une journée de formation pour concilier patrimoine et rénovation

Comment isoler un bâtiment ancien sans en altérer le caractère ? Quels matériaux privilégier pour concilier performance thermique et respect des règles des secteurs patrimoniaux ? Comment accompagner les porteurs de projets entre aides financières et contraintes réglementaires ?

Ces questions étaient au cœur d'une journée de formation inédite organisée à l'initiative de la DRAC le 11 décembre 2025 à la Manufacture des Gobelins, en association avec les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) franciliens et l'association Grand Paris Climat (GPC). L'objectif était de favoriser le dialogue entre deux impératifs considérés à tort comme contradictoires : la préservation du patrimoine architectural et la transition énergétique. La journée a permis de mieux comprendre les enjeux architecturaux du bâti francilien, ainsi que les spécificités des matériaux. Elle a également mis en lumière les dispositifs d'accompagnement existants, tels que MaPrimeRénov', CoachCopro ou le Pass Réno Habitat.

Des ateliers pratiques ont permis d'analyser des cas concrets à partir de fiches techniques et des retours d'expérience. La DRAC répond ainsi à la nécessité de mieux outiller les acteurs de terrain afin qu'ils concilient l'exigence patrimoniale et l'impératif écologique, deux piliers indissociables de l'aménagement durable des territoires. En complément, les participants pourront rejoindre en 2026 des balades urbaines pour observer *in situ* des bâtiments emblématiques, identifier leurs qualités architecturales et réfléchir à des solutions énergétiques adaptées. Inspirée des méthodes pédagogiques des CAUE, cette démarche vise à encourager l'échange des savoirs et l'élaboration de réponses innovantes.



Archéologie en région Ile-de-France

Archéologie des conflits contemporains
en régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire
Projet collectif de recherches

1

1. *Archéologie en région Île-de-France - N° 4*, Publication de la DRAC Île-de-France, 2025
2. Séminaire Mille Cent Jours, ministère de la Culture, Paris (75), 12 nov. 2025 : Katerini Antonakaki, artiste (pÉtites perceptiOns), Thomas Legon, sociologue et Clémence Péronnet, doctorante en sociologie à l'ENS Lyon et chercheuse associée à l'agence Phare

Recherche et formation

Des collaborations avec l'INSEE ou l'APUR pour cartographier l'offre et comprendre les pratiques culturelles en Île-de-France

Ces trois dernières années, la DRAC a initié de nouveaux partenariats pour partager et consolider ses outils d'observation et de prospection territoriales :

→ *L'Atlas des lieux culturels du Grand Paris* a été réalisé en coopération avec l'Atelier parisien d'urbanisme, la Métropole du Grand Paris et la Société des grands projets. Avec plus de 7 500 lieux culturels de production, de diffusion, ou de pratique artistique – dont 656 dans les futurs quartiers de gare du Grand Paris Express (GPE) – cet Atlas paru en 2023 témoigne de l'extraordinaire richesse et de la diversité de l'offre métropolitaine. Cet ouvrage apparaît ainsi comme un outil précieux pour adapter les politiques culturelles aux réalités territoriales et construire de nouvelles stratégies d'irrigation culturelle. Il est accessible en ligne : <https://www.apur.org/fr/population-societe/equipements-services-aux-habitants/atlas-lieux-culturels-grand-paris>

→ La DRAC, le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture (DEPS) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ont partagé leurs observations sur les pratiques culturelles des Franciliennes et des Franciliens. Parue en décembre 2024 et diffusée en 2025, cette étude intitulée « L'Île-de-France sur le devant de la scène » révèle, au sein de cette région pourtant exceptionnellement riche, des disparités entre catégories socio-professionnelles, entre générations ou entre bassins de vie. Elle questionne aussi l'adéquation entre l'implantation des salles de spectacle et leur public potentiel. Assortie d'une cartographie minutieuse, elle permet à la fois d'objectiver les enjeux d'accès à la culture et d'étayer la stratégie territoriale de la DRAC :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8295483>



2

L'archéologie au cœur de la recherche

La DRAC est au cœur du réseau de la recherche archéologique francilienne, professionnelle comme bénévole. Elle a ainsi organisé en 2025 les premières rencontres d'archéologie programmée en Île-de-France, à l'INHA, afin de rassembler les responsables de chantiers. Essentiels pour animer la recherche, faire vivre les associations locales et former les étudiants, ces derniers ont pu présenter leurs travaux à la communauté, prendre connaissance des modalités de demande d'autorisation et subvention maintenant dématérialisées, échanger autour de la Programmation nationale et établir de fructueux contacts entre eux.

La DRAC travaille également en partenariat avec certains établissements d'enseignement supérieur et de recherche comme le Muséum national d'histoire naturelle avec lequel elle expérimente le projet beDNA (banque d'échantillons et de Données Nationale Archéogénétique). Ce dernier a pour objectif de collecter sur des fouilles archéologiques récentes des échantillons pour les analyses sur l'ADN des populations humaines passées. La DRAC apporte enfin un soutien décisif à la diffusion de la recherche à travers la publication de la *Revue archéologique d'Île-de-France*, des actes des Journées archéologiques d'Île-de-France, de la plaquette sur l'archéologie des conflits contemporains, ou encore du catalogue de l'exposition *Les Maîtres du feu* au Musée d'archéologie nationale.

La protection du patrimoine monumental : une ouverture à la recherche et à l'expertise

La préparation de dossiers de protection au titre des monuments historiques et du label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR) a été l'occasion de développer de véritables travaux de recherche en partenariat avec des experts et chercheurs d'autres institutions. Des groupes de travail ont été constitués en lien avec les thématiques de protection développées au niveau national ou régional, comme par exemple autour de la protection de l'œuvre d'Hector Guimard, dont la production en Île-de-France méritait d'être réexaminée. Les demandes de protection rejoignent en effet bien souvent l'actualité de la recherche en histoire de l'art et de l'architecture et les dossiers élaborés constituent des exemples de recherche appliquée qui méritent d'être valorisés par des publications. Des sujets de mémoires ont également été proposés à des étudiants de l'École du Louvre, qui leur ont permis de s'initier à la recherche tout en découvrant les métiers du patrimoine. C'est d'ailleurs dans cette volonté de transmettre que des interventions ont été assurées auprès d'élèves historiens d'art ou conservateurs, à la Sorbonne, à l'École du Louvre et à l'Institut national du patrimoine.



Des chercheurs mobilisés pour l'éducation artistique et culturelle (EAC)

→ Le programme de résidences de création partagée à l'école, intitulé « Mille Cent Jours », a été lancé par la DRAC en 2024.

Il associe politiques d'éducation artistique et culturelle et production de connaissances (voir page 29). Il s'appuie sur un dispositif de recherche mené avec deux chercheuses de l'agence Phare, qui organisent depuis 2025 un séminaire de recherche-crédation réunissant artistes, opérateurs culturels et chercheurs. Ce cadre permet d'analyser sur le temps long les multiples effets de ces résidences, que ce soit pour les parcours des élèves, pour l'évolution des pratiques artistiques à l'école, pour les organisations éducatives et pour les partenariats territoriaux. En structurant l'observation et l'analyse des expériences, en croisant les regards de chercheurs et de partenaires, la DRAC adopte une approche réflexive de l'action publique et contribue ainsi à l'évolution des politiques d'EAC à l'échelle régionale.

→ S'appuyer sur la recherche pour guider l'action publique, c'est aussi ce qui a conduit la DRAC à se rapprocher de chercheurs en sciences sociales pour contribuer à évaluer et documenter les actions menées dans le cadre de l'Olympiade Culturelle des Jeux de Paris 2024. Un partenariat a ainsi été engagé avec l'Université de Rouen Normandie (UFR STAPS) afin d'aboutir à la réalisation d'une étude portant sur les projets soutenus par la DRAC et leurs impacts sur les dynamiques de coopération et les pratiques professionnelles des acteurs culturels pendant l'Olympiade Culturelle, ainsi que sur l'empreinte de ces projets sur les participants mais aussi les professionnels. Un séminaire a été organisé le 27 novembre 2025 à l'Université de Nanterre (Hauts-de-Seine), avec des chercheurs, des acteurs culturels, des associations d'éducation populaire et acteurs du mouvement sportif. C'est dans ce contexte qu'a été signée la convention de coopération « Art, sport, éducation populaire » entre la DRAC et la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), qui fixe parmi ses objectifs d'approfondir le dialogue avec la recherche.



2

1. Séminaire et signature de la Convention DRAC-DRAJES à l'université de Nanterre (92), 27 novembre 2025
2. Couverture de l'ouvrage *Elles transforment, Portraits d'architectes franciliennes*, paru en octobre 2025

Communication et valorisation

2^e opus sur les femmes architectes en Île-de-France

En 2024 paraissait le premier tome de la collection d'ouvrages sur les femmes architectes imaginée par la DRAC et portée par la Maison de l'architecture d'Île-de-France et le Collectif MéMo (Mouvement pour l'équité dans la maîtrise d'œuvre). Ce premier opus, constitué de 16 portraits de femmes (architectes d'aujourd'hui ou pionnières de la discipline) était intitulé « Elles construisent » et mettait en lumière la place des femmes dans l'acte de construire. Le deuxième opus, paru en octobre 2025 et intitulé « Elles transforment », a permis d'aborder à travers 16 nouveaux portraits les préoccupations des architectes sur la transition écologique, la réparation de la ville et le « déjà-là ». Le troisième et dernier tome de la collection est attendu pour octobre 2026 et aura pour titre « Elles enquêtent ».

Le patrimoine méconnu francilien en « motion design »

En 2025, la DRAC a produit quatre nouveaux épisodes de sa série « Étonnant patrimoine ! » dédiée au patrimoine matériel et immatériel méconnu de l'Île-de-France. Réalisés en « motion design », les épisodes ont porté sur les devantures de magasins parisiens, les cinémas franciliens, l'Observatoire Camille-Flammarion de Juvisy-sur-Orge (91) et la verrerie d'art de Soisy-sur-École (91). Les neuf épisodes de la série cumulent plusieurs milliers de vues et sont accessibles sur la chaîne YouTube de la DRAC.

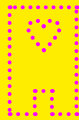


Vie culturelle des territoires

Résidence Mille Cent Jours
à l'école primaire de
Bazainville (78), mai 2025

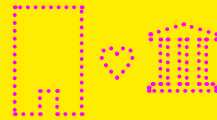
Une action tournée vers les territoires et les populations prioritaires

Chiffres-clés



97

projets accompagnés dans le cadre de l'appel à projets « Culture et lien social »



30

jumelages entre établissements publics culturels et QPV portés par la préfecture de région

Des stratégies territoriales différenciées

En 2025, la DRAC a poursuivi et amplifié sa stratégie de coopération culturelle et le dialogue noué avec les collectivités territoriales, afin de partager les diagnostics et de définir un cadre d'action adapté aux réalités de chaque territoire. Ce travail collaboratif s'est traduit par la signature d'accords-cadres généraux ou de contrats pluriannuels d'objectifs autour de deux grands enjeux sectoriels : l'éducation artistique et culturelle (741 K€) et la lecture publique (909 K€), soit une enveloppe totale de 1,65 M€ en 2025 :

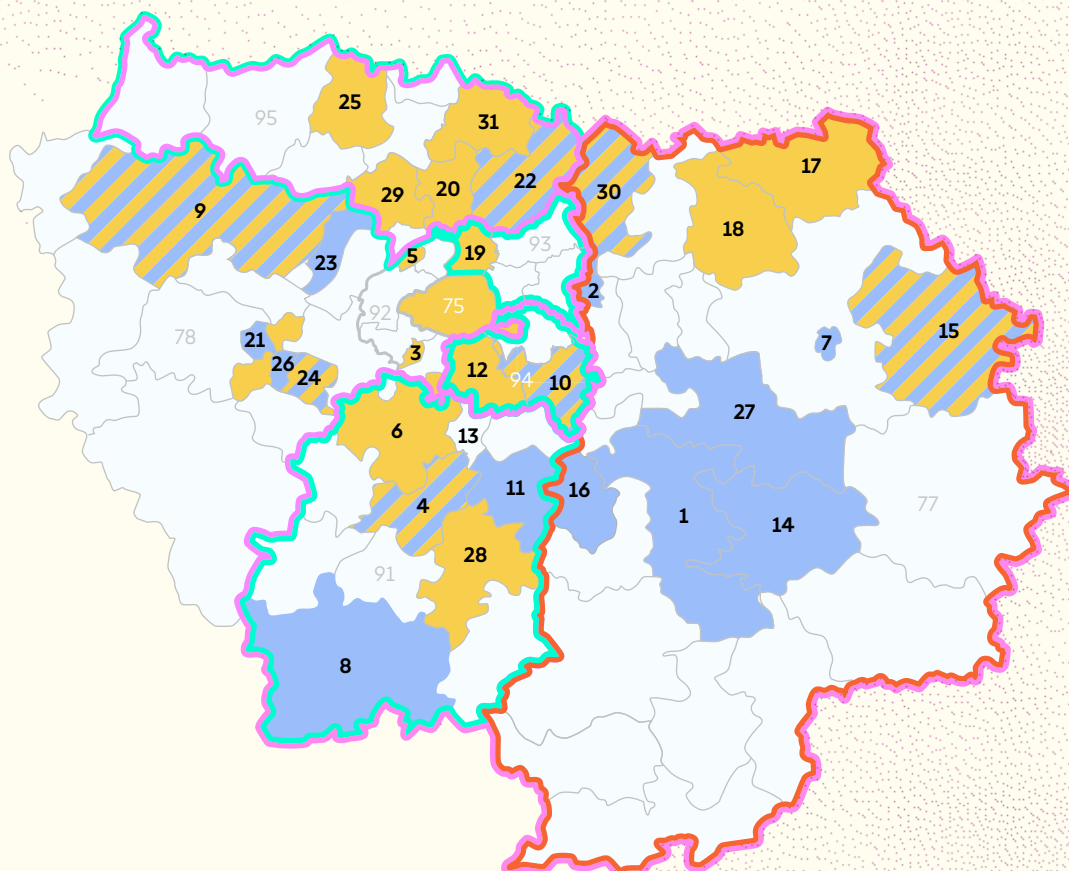
→ 7 accords-cadres de coopération étaient actifs en 2025, dont 5 à l'échelle départementale : Val-d'Oise, Seine-et-Marne, Essonne, Val-de-Marne – et Seine-Saint-Denis depuis juillet 2025. L'Établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir (Val-de-Marne) et la ville de Trappes (Yvelines) ont bénéficié également de tels accords, qui intègrent l'ensemble des disciplines et politiques sectorielles du ministère

de la Culture – éducation artistique et culturelle, patrimoine, livre ou encore création artistique.

→ 17 contrats territoriaux pour l'éducation artistique et culturelle (CTEAC) étaient en cours en 2025, portant sur les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, comme Grigny (Essonne), Chelles ou Villeparisis (Seine-et-Marne). Des CTEAC ont également été noués avec des communautés de communes rurales telles que les Deux Morin, Brie des Rivières et Châteaux ou Brie Nangissienne en Seine-et-Marne.

→ 24 contrats en faveur du développement de la lecture publique étaient actifs en 2025. Ces contrats visent à réduire les inégalités d'accès au livre et à la lecture sur les territoires prioritaires. Quatre d'entre eux rayonnent à l'échelle départementale (CDL) et permettent notamment de soutenir la mise en réseau des acteurs pour les départements de Seine-et-Marne, de l'Essonne, du Val-d'Oise et du Val-de-Marne (nouvel entrant 2025). À l'échelle intercommunale, sur les 20 contrats

Contractualisations de la DRAC avec les collectivités territoriales



Type de contrat



Contrat d'éducation artistique et culturelle (EAC)



Contrat territoire-lecture (CTL)



EAC + CTL



Contrat départemental-lecture



Accord cadre



Convention EAC
DRAC + Conseil départemental de la Seine-et-Marne + Rectorat de Créteil

- | | | | |
|-----------|--------------------------------------|-----------|----------------------------|
| 1 | Brie des Rivières et Châteaux | 18 | Pays de Meaux |
| 2 | Chelles | 19 | Plaine Commune |
| 3 | Clamart | 20 | Plaine Vallée |
| 4 | Cœur d'Essonne Agglo | 21 | Plaisir |
| 5 | Colombes | 22 | Roissy-Pays de France |
| 6 | Paris Saclay | 23 | Saint-Germain-en-Laye |
| 7 | Coulommiers | 24 | Saint-Quentin-en-Yvelines |
| 8 | Étampois Sud Essonne | 25 | Sausseron Impressionnistes |
| 9 | Grand Paris Seine et Oise | 26 | Trappes |
| 10 | Grand Paris Sud Est Avenir | 27 | Val Briard |
| 11 | Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart | 28 | Val d'Essonne |
| 12 | Grand-Orly Seine Bièvre | 29 | Val Parisis |
| 13 | Grigny | 30 | Villeparisis |
| 14 | La Brie Nangissienne | 31 | Carnelle Pays-de-France |
| 15 | Les Deux Morins | | |
| 16 | Lieusaint | | |
| 17 | Pays de l'Ourcq | | |

territoire-lecture (CTL) existants, 5 ont démarré en 2025 : dans le Val-d'Oise (Val-Parisien et Carnelle Pays-de-France), le Val-de-Marne (Grand-Orly-Seine-Bièvre et Grand-Paris-Sud-Est-Avenir), et à Paris. Le CTL parisien a la particularité de s'adresser à deux segments spécifiques : les publics souffrant de troubles psychiques et les publics en grande précarité. Ces nouveaux contrats participent au renouvellement des acteurs et à un rééquilibrage en faveur des territoires ruraux (Carnelle Pays-de-France) ou des EPCI comptant un nombre important de QPV – par exemple Grand-Orly-Seine-Bièvre (125 000 habitants pour 36 QPV). Ce travail de contractualisation a fait émerger des projets d'investissement (construction, rénovation ou extension de bibliothèques) soutenus au titre de la Dotation générale de décentralisation (DGD).

La DRAC contractualise par ailleurs avec des opérateurs pour l'action culturelle, afin de constituer un véritable maillage de projets culturels de territoire. Ainsi, 47 structures franciliennes ont été accompagnées en 2025, pour un montant total de 1,33 M€. Ces structures mettent en œuvre les politiques portées par le ministère : Culture Santé (par exemple Musiqafon en Seine-et-Marne); Petite enfance (ACTa dans le Val-d'Oise); Politique de la ville (Cité-Théâtre à Paris); Formation des acteurs de l'EAC (Le Bal à Paris); Livre / Jeunesse / Formation (Centre de promotion du livre jeunesse en Seine-Saint-Denis ou Petite Bibliothèque Ronde dans les Hauts-de-Seine); Ruralité (Concerts de Poche en Seine-et-Marne et Essonne, Bergerie nationale ou Maison Triolet-Aragon dans les Yvelines). Plusieurs partenaires sont ainsi conventionnés pour la première fois par la DRAC en 2025 : le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Yvelines), 0-93. Lab (Seine-Saint-Denis, dans le domaine de la mode et du design), ou encore l'ensemble des 6 pôles-ressources Culture et handicap franciliens. Le renouvellement des acteurs permet d'intervenir dans de nouveaux champs d'action et dans de nouveaux territoires.

Cette politique partenariale a été portée par la DRAC à hauteur de 3 M€ en 2025.

Une action renforcée dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)

L'Île-de-France est la première région française en nombre de quartiers prioritaires de la Politique de la ville. On y compte en effet 298 QPV, répartis dans 163 communes et 9 arrondissements parisiens. Ces quartiers représentent environ 1,7 million d'habitants, soit 14 % de la population francilienne. Permettre à ces habitants de rencontrer des œuvres et des artistes, et de développer des pratiques artistiques et culturelles, est l'un des objectifs prioritaires de la DRAC.

Plusieurs dispositifs complémentaires ont ainsi été mobilisés :

- L'appel à projets « Culture et Lien Social » a permis d'accompagner 97 projets pour un montant global de 850 K€;
- Le partenariat avec les bailleurs sociaux s'est traduit par le soutien de 11 projets, pour un montant global de 123 K€. Pour la première fois, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a permis de mettre en œuvre une résidence cirque à Meaux (Seine-et-Marne), permettant ainsi de déployer des projets sur l'ensemble des départements franciliens sur plusieurs années;
- Des conventions annuelles ou pluriannuelles avec des opérateurs ont permis de compléter le maillage territorial. En 2025, elles ont représenté 238 K€ attribués à 15 projets;
- La DRAC a accompagné la mise en œuvre des jumelages culturels par la préfecture de région, qui consistent à soutenir les projets artistiques et culturels d'établissements publics nationaux (comme le Musée du Louvre, le Centre des monuments nationaux, la Cité des sciences et de l'industrie ou le Théâtre national de la Colline à Paris) dans des quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Les jumelages signés pour la période 2025-2027 ont concerné, pour moitié, de nouveaux partenariats, permettant de renouveler les acteurs et publics bénéficiaires.

Zoom L'Été culturel 2025 en Île-de-France

En 2025, 137 projets ont été retenus dans le cadre de l'Été culturel, pour une enveloppe totale de 1,49 M€. Plus de 3 000 événements gratuits ont ainsi pu être organisés dans 420 communes, soit une commune sur trois en Île-de-France. Avec l'objectif de renforcer le lien entre les publics et la création artistique pendant l'été, le dispositif a mobilisé plus de 3 000 artistes et professionnels de la culture. Une attention particulière a été portée aux jeunes et aux familles, aux pratiques amateurs et à la participation des publics.

Les territoires prioritaires ont été ciblés, permettant le déploiement de 90 projets dans des quartiers prioritaires de la Politique de la ville et 40 dans des territoires ruraux. Les collectivités locales ont joué un rôle-clé dans le succès du dispositif : 67 d'entre elles y ont contribué financièrement ou techniquement, pour un montant total de 392 K€.

L'édition 2025 a eu la particularité d'intégrer un « plan camping » initié par la ministre de la Culture, dans l'objectif de renforcer l'accès à la culture. Des structures culturelles ont ainsi investi les campings pour aller à la rencontre des populations.





Deux opérateurs se sont particulièrement mobilisés :

→ Le Cinéma de la fondation Art Explora, camion-cinéma itinérant de 72 places, proposant des projections de films d'art et d'essai, a été présent dans deux campings et à proximité immédiate de huit campings. Il a en outre circulé dans des communes de grande couronne. Plus de 1 600 personnes ont participé à ses événements.

→ Le Centre de promotion du Livre jeunesse en Seine-Saint-Denis a porté le projet « Lire au camping? Ça se tente! » : 11 campings d'Île-de-France ont reçu un kit littéraire, des outils de médiation et des contenus numériques. Cinq d'entre eux ont bénéficié d'un espace lecture et d'un accompagnement renforcé. Les équipes des campings ont été formées pour encourager les vacanciers dans la découverte de la lecture, en offrant une approche décomplexée, alliant détente et plaisir partagé.

1. Été Culturel, Camping La rivière dorée, Cinéma, août 2025

2. Projet du Centre de promotion du livre jeunesse en Seine-Saint-Denis au camping Le Parc du Gué à La Genevraye (77) le 8 août 2025

L'éducation artistique et culturelle : cultiver la curiosité et la créativité à tout âge

Petite enfance

La mise en œuvre du protocole interministériel en faveur de l'Éveil artistique et culturel des jeunes enfants est le premier maillon de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Cet axe d'intervention s'inscrit dans la lutte contre les inégalités sociales, culturelles et territoriales. Il s'inscrit également dans les objectifs du plan de lutte contre la pauvreté avec son volet « culture et petite enfance ». C'est dans ce contexte que le programme « Premiers Regards, Premiers Pas – résidence petite enfance en crèche » vise à développer des projets culturels et artistiques exemplaires à destination des très jeunes enfants (de 3 mois à 5 ans) et de leurs référents professionnels et familiaux. Ce programme couvre l'ensemble des secteurs artistiques et culturels.

La répartition territoriale marque un effort important en direction des territoires de la grande couronne en 2025 avec 10 projets soutenus. La DRAC a accompagné à la fois des projets très ancrés territorialement et permettant d'épauler de nouveaux acteurs, et des projets plus larges, rayonnant à l'échelle de plusieurs départements.

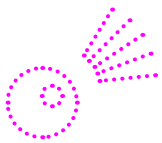
Le programme s'est trouvé conforté par le soutien à des opérateurs structurants en Île-de-France, notamment le Festival « Petits, Tout Petits » avec le Théâtre de la Vallée dans le Val-d'Oise, le Festival « Les Enfants d'abord » dans le Vexin français, ou encore le collectif Puzzle, réseau dédié à la toute petite enfance. Les actions « Premières Pages » (autour du livre) et « Maternelle au cinéma » ont complété le dispositif.

Éducation aux médias et à l'information (EMI)

Dans un objectif de développement de l'esprit critique et de lutte contre la manipulation de l'information, la DRAC a porté une attention particulière aux dispositifs d'EMI en 2025 :

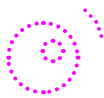
- Le fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité, qui accompagne financièrement le développement de médias locaux, apportant une information de proximité, et favorisant le lien entre les habitants d'un quartier, d'une ville, d'un département ou d'une région, a bénéficié à 19 médias pour un total de 189 K€.
- Une aide au projet pour l'éducation aux médias et à l'information pour les jeunes de 11 à 18 ans, en temps scolaire et hors temps scolaire, ainsi que pour les jeunes en situation spécifique (jeunes sous mandat judiciaire, jeunes décrocheurs, jeunes en situation de handicap, etc.), a été poursuivie. Au-delà des acteurs impliqués dans l'éducation aux médias et à l'information, ce volet doit permettre de mobiliser autour de cet enjeu les médias locaux et régionaux. Ce sont ainsi 15 projets qui ont été financés en 2025 pour un total de 159 K€.
- Les résidences de journalistes ont pour objectif de créer les conditions d'une rencontre entre des journalistes professionnels et les populations. Ces résidences permettent à des journalistes de partager leurs méthodes professionnelles avec des publics variés en s'installant pour une période longue au sein d'une médiathèque, d'une collectivité, d'un lieu ressource et co-construire différents outils journalistiques. En 2025, trois résidences de journalistes ont été accompagnées par la DRAC.

Chiffres-clés



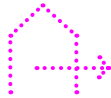
62

enseignements artistiques de spécialité financés par la DRAC



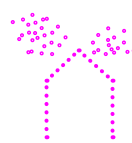
109

enseignements artistiques optionnels financés par la DRAC



51

résidences en milieu scolaire (annuelles)



11

résidences « Mille cent jours » (triennales)

L'éducation artistique et culturelle en temps scolaire

Avec plus de 2,4 millions d'élèves en formation pré-baccalauréat, soit près de 20 % de la population scolaire nationale, l'Île-de-France constitue un territoire stratégique pour le déploiement des politiques d'EAC. En partenariat étroit avec les trois académies franciliennes, la DRAC met en œuvre une politique ambitieuse, articulant enseignements artistiques, parcours de pratique et dispositifs de résidences en milieu scolaire, afin de garantir à chaque élève une expérience sensible de la création.

Les enseignements artistiques au lycée constituent un premier socle structurant de cette politique. En Île-de-France, plus de 60 lycées proposent un enseignement artistique de spécialité et près de 100 lycées offrent au moins un enseignement artistique optionnel, en cinéma, danse, cirque ou théâtre. Ces enseignements participent pleinement à la formation des élèves et trouvent un prolongement naturel dans les projets menés en partenariat avec les acteurs culturels du territoire.

Par ailleurs, depuis plus de dix ans, la DRAC accompagne des résidences artistiques et culturelles en milieu scolaire. Pour l'année scolaire 2025-2026, 51 projets de résidences annuelles ont été retenus, pour un montant de 472 K€, dont près de 60 % implantés dans des établissements situés en quartiers prioritaires de la Politique de la ville ou dans des territoires ruraux.

Dans le prolongement de cette dynamique, la DRAC a engagé depuis la rentrée 2024 une expérimentation majeure avec le lancement des résidences pluriannuelles « Mille Cent Jours ». Pensé sur trois années, ce dispositif propose aux artistes et aux acteurs culturels de s'inscrire durablement

au sein des établissements scolaires, de la maternelle au lycée, afin de faire émerger de véritables lieux de création partagée.

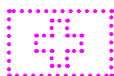
Neuf projets ont été engagés dès la première année, rejoints par deux nouveaux projets à la rentrée 2025, explorant des champs aussi divers que le spectacle vivant, l'archéologie, la culture scientifique et technique, la musique ou le cinéma. « Mille Cent Jours » permet de croiser les disciplines, de renforcer les liens entre temps scolaire et hors temps scolaire, et d'inscrire les projets dans leur environnement territorial. Il offre aux élèves un accès privilégié à la création contemporaine tout en constituant, pour les artistes et les structures partenaires, un espace de recherche et d'expérimentation nourrissant leurs pratiques.

Les établissements d'enseignement agricole : dans le cadre de sa stratégie en faveur des territoires ruraux, la DRAC accompagne des projets d'artistes au cœur des établissements d'enseignement agricole en lien étroit avec la Direction régionale interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAP). Les accords de la convention régionale mis en œuvre à partir de l'année scolaire 2024-2025 ont permis de déployer des résidences d'artistes dans quatre établissements : le lycée et CFA La Bretonnière (Seine-et-Marne), l'Agro-campus de Saint-Germain-en-Laye/Chambourcy (Yvelines), le Pôle Formation de la Bergerie nationale (Yvelines), le Campus Saint-Antoine Marcoussis (Essonne).

La culture au cœur des structures de soins et des lieux de privation de liberté

1, 2. Projet « Empreintes » à l'institut médico-éducatif SESSAD Daniel Seguret d'Écouen (95)

Chiffres-clés



65

projets
« Culture et Santé »
accompagnés



12

projets soutenus
dans le cadre du
Fonds Accessibilité

Culture et Santé

La DRAC articule création, rencontre et inclusion en développant la participation des personnes malades, âgées ou handicapées, des soignants et des familles à la vie artistique et culturelle. Elle soutient les propositions des artistes en situation de handicap mais aussi les créations adaptées à des publics handicapés, à travers divers dispositifs :

- L'appel à projets « Culture et Santé », porté conjointement avec l'Agence régionale de santé (ARS). En 2025, 65 projets sur 129 candidatures ont été soutenus ;
- Le Fonds Accessibilité, qui vise à renforcer l'accès aux œuvres sur l'ensemble du territoire francilien par l'achat d'équipement et la mise en place d'outils d'accessibilité dans les structures culturelles, a bénéficié à 12 projets en 2025 ;
- Les Pôles ressources Art et handicap ;
- Le soutien aux actions menées par les bibliothèques de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Par ailleurs, la DRAC intègre les personnes concernées par cette politique interministérielle dans ses appels à projets et conventions avec les structures de création labellisées par le ministère de la Culture. Elle contribue à l'animation d'un réseau professionnel territorial, auprès notamment des départements du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne. En outre, la DRAC a signé en 2025 un contrat territoire-lecture avec la Ville de Paris, axé sur la santé mentale. L'année 2025 a marqué le renouvellement de la convention régionale DRAC-ARS (2025-2028), permettant d'aligner les axes nationaux « Culture et Santé », d'étendre le champ aux personnes confrontées aux addictions, de renforcer l'accompagnement professionnel et l'évaluation des projets. La DRAC et l'ARS ont poursuivi le développement du réseau de structures sanitaires engagées via le label « Culture et Santé en Île-de-France ». Enfin, poursuivant l'engagement pris lors de l'Olympiade Culturelle, la DRAC a accompagné des projets inclusifs comme Handesign, en partenariat avec la DRAJES.

En 2025, la DRAC a ainsi mobilisé près de 527 K€ dans le cadre de ces dispositifs.



1



2

Culture et Justice

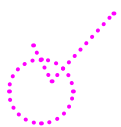
La politique interministérielle en Île-de-France s'inscrit dans le cadre de la convention pluriannuelle 2023-2025 passée entre la Direction interrégionale des services d'insertion et de probation de Paris (DISP de Paris), la Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer (DirPJJ) et la DRAC. En 2025, 133 projets d'artistes ont été accompagnés par la DRAC pour un montant total de subventions s'élevant à près de 290 K€. Par ailleurs, la DRAC a consacré 126 K€ au développement de la politique du livre dans le milieu carcéral. La DRAC est particulièrement attentive au fonctionnement des bibliothèques en prison. L'année 2025 a été marquée par un travail de structuration mené dans les bibliothèques de détention à l'usage des mineurs. À la suite d'un état des lieux remis par La Petite Bibliothèque Ronde de Clamart (Hauts-de-Seine) en juin 2025, une feuille de route proposée par la DRAC a été entérinée par une convention pluriannuelle signée entre tous les partenaires.

Langue française et langues de France

La DRAC, en lien avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture, anime et coordonne la politique linguistique de l'État à l'échelle régionale. Elle mobilise et soutient un ensemble de partenaires, publics ou associatifs, impliqués dans la promotion du français et de la diversité linguistique. Elle nourrit un dialogue avec les territoires pour conduire une politique des langues au plus près des habitants en donnant la priorité aux populations éloignées de l'écrit, migrants et non francophones, enfants et jeunes en situation de fragilité linguistique, jeunes sans qualification et sans emploi, mineurs relevant de l'Aide sociale à l'enfance, de la Protection judiciaire de la jeunesse, ou placés sous main de justice. En 2025, la DRAC a consacré 160 K€ à ces projets, en particulier dans le cadre de l'appel à projets « Action culturelle et langue française » (33 projets accompagnés).

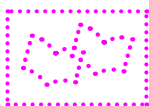
L'accès à la lecture, première pratique culturelle des Franciliennes et des Franciliens

Chiffres-clés



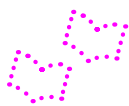
121

projets soutenus
au titre de la DGD
2025,
pour un montant
de 15 309 978 €



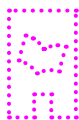
112

projets
« Jeunes en librairie »,
dont 4 pour des
publics spécifiques



12

librairies
indépendantes
accompagnées
(création
ou reprise)



14

projets
de modernisation
de librairies
soutenus

La DRAC est chargée, à l'échelle de l'Île-de-France, de la mise en œuvre de la politique de l'État en matière de développement de la lecture publique, de mise en valeur et de sauvegarde du patrimoine écrit, de soutien à l'économie du livre et d'encouragement à la création et à la vie littéraire. Elle intervient pour cela auprès des collectivités et de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre : auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, lecteurs, associations œuvrant dans ce domaine. Le développement de l'accès au livre et à la lecture pour tous et pour chacun s'appuie ainsi sur plusieurs leviers, aussi bien en matière d'investissement que de fonctionnement.



Projet du Centre de promotion du livre jeunesse en Seine-Saint-Denis au camping Le Parc du Gué à La Genevraye (77) le 8 août 2025

Lecture publique (bibliothèques)

Le concours particulier pour les bibliothèques territoriales au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) est le principal dispositif de soutien de l'État à l'investissement – construction, extension et rénovation de médiathèques – et au fonctionnement – dans le cadre de projets d'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques municipales, intercommunales et départementales. Cette politique constitue un outil d'aménagement culturel précieux pour parfaire l'offre et le maillage de lecture publique sur l'ensemble du territoire régional.

La DGD représente en 2025 un budget de 15,3 M€ pour 121 opérations, comprenant aussi bien des projets de construction de nouvelles médiathèques (10 M€ pour 18 projets en cours) que des projets d'équipements informatiques et numériques ou d'aménagement intérieur, d'achat de collections tous supports ou d'acquisition de navettes.

Cela permet de poursuivre le renforcement de l'aménagement culturel du territoire francilien : 2025 a ainsi vu l'inauguration de 21 bibliothèques, aidées par l'État. Par ailleurs, le plan ministériel en faveur de l'extension des horaires en bibliothèques se poursuit. 21 collectivités ont bénéficié de plus de 1,4 M€ pour permettre à leur population un accès horaire plus large, correspondant davantage au rythme de vie des habitants. Toujours au titre de la DGD, l'État accompagne des projets pour la bonne conservation et la valorisation du patrimoine écrit des bibliothèques en direction de celles disposant de fonds anciens, rares et précieux tels que manuscrits, incunables ou documents iconographiques (voir page 112).

Ce soutien à l'investissement, combiné à la politique de contractualisation, permet de renforcer le maillage francilien des bibliothèques et de structurer davantage les politiques de lecture publique.

Zoom Inauguration de 21 nouvelles médiathèques sur tout le territoire francilien

Médiathèques inaugurées en 2025



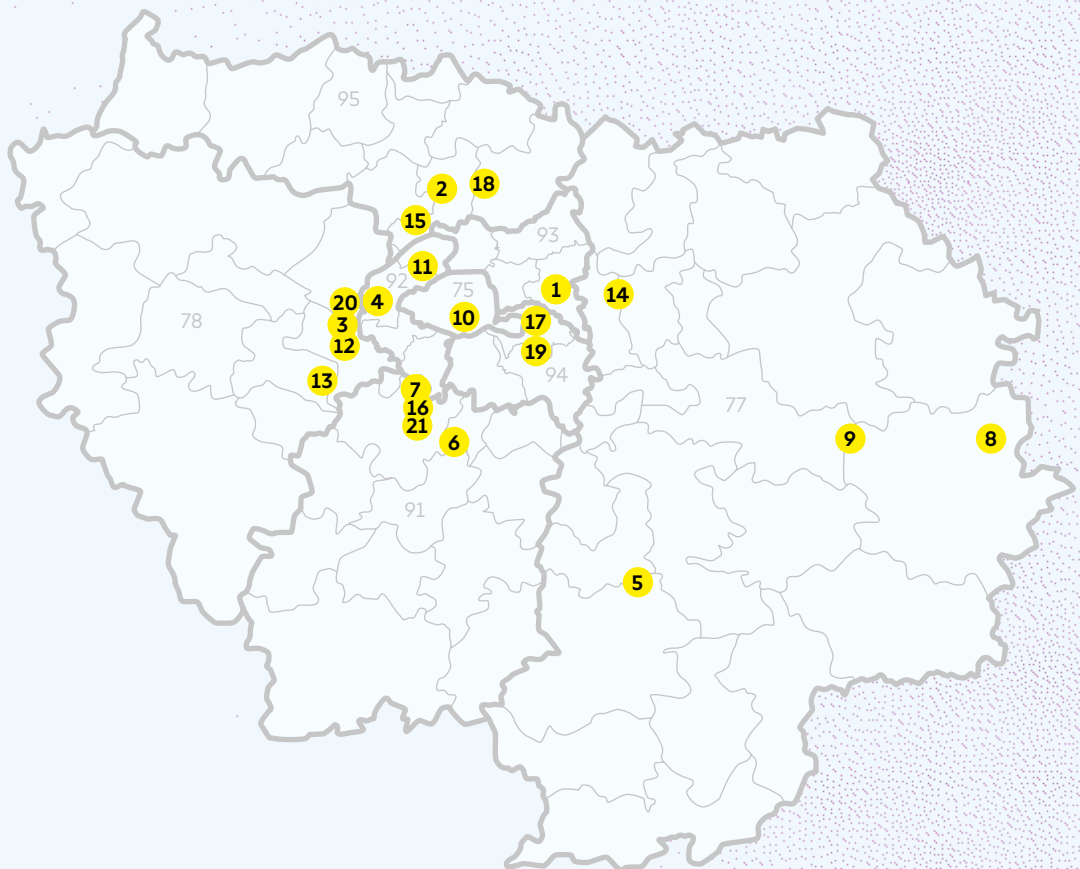
**Médiathèques
inaugurées en 2025
(par date
d'inauguration
croissante)**

- 1** Neuilly-sur-Marne (93)
- 2** Soisy-sous-Montmorency (95)

- 3** Le-Chesnay-Rocquencourt (78)
- 4** Vaucresson (92)
- 5** Bois-le-Roi (77)
- 6** Épinay-sur-Orge (91)
- 7** Verrières-le-Buisson (91)
- 8** Villiers-Saint-Georges (77)

- 9** Jouy-le-Châtel (77)
- 10** Paris (75013)
- 11** Neuilly-sur-Seine (92)
- 12** Versailles (78)
- 13** Magny-les-Hameaux (78)
- 14** Torcy (77)
- 15** Argenteuil (95)
- 16** Massy (91)

- 17** Fontenay-sous-Bois (94)
- 18** Sarcelles (95)
- 19** Bonneuil-sur-Marne (94)
- 20** La Celle-Saint-Cloud (78)
- 21** Palaiseau (91)





L'année 2025 est une année exceptionnelle concernant l'ouverture de nouvelles médiathèques, premier équipement culturel de proximité pour les habitants. Ces ouvertures marquent l'aboutissement d'un long travail d'accompagnement auprès de collectivités partenaires porteuses d'enjeu ambitieux en matière de lecture publique. La DRAC a ainsi soutenu des projets d'une grande diversité, plus singulièrement quatre types de lieux :

→ Des équipements au cœur des stratégies urbaines

Les médiathèques participent à l'évolution et à la redynamisation des centres-villes. Il peut s'agir d'un projet de requalification urbaine dans le cadre d'une opération d'aménagement ambitieuse dite « Cœur de Ville » comme à La Celle Saint-Cloud (Yvelines), de l'évolution du centre-ville existant avec création de cheminements doux et d'espaces verts en donnant le ton du renouveau architectural à Vaucresson (Hauts-de-Seine) – médiathèque À la Folie, ou encore de la requalification d'un quartier très dégradé dans le but de redonner aux habitants une image positive de leur environnement, comme avec la médiathèque Robert-Desnos d'Argenteuil (Val-d'Oise).

1. Médiathèque Robert-Desnos d'Argenteuil (95)
2. Médiathèque À la Folie, Vaucresson (92)
3. Médiathèque James-Baldwin (75)
4. Médiathèque de Fontenay-sous-Bois (94)



1

→ Des bibliothèques favorisant une redynamisation des zones rurales

Plusieurs nouvelles bibliothèques ont ouvert en zones rurales, en grande couronne : parmi elles, deux projets singuliers et innovants sur le territoire du Provinois, fruits d'un partenariat entre les communes, le Conseil départemental de la Seine-et-Marne, l'Éducation nationale et la DRAC, ont vu le jour à Villiers-Saint-Georges et Jouy-le-Châtel : deux CDI-médiathèques qui ont ouvert dans les collèges de ces communes, fonctionnant en centres de documentation et d'information pour les élèves aux horaires d'ouverture des établissements, et se transformant en bibliothèques publiques, pour tous les habitants, en dehors de ces horaires.

1. Médiathèque
Simone-Weil (77)

2. Médiathèque
Virginia-Woolf (75)

→ Des lieux hybrides pour une mixité des usages

La dynamique d'hybridation de la lecture publique avec d'autres services ou d'autres missions se retrouve dans des projets de plus en plus nombreux à la fois pour des raisons économiques mais aussi dans une vision innovante des services aux habitants : par exemple la médiathèque de Massy (Essonne), intégrant des espaces partagés avec l'opéra; la bibliothèque de Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise) au sein du centre culturel Le Trèfle, où interagissent de manière plurielle tous les secteurs artistiques et culturels; ou une médiathèque et un musée dans un bâtiment patrimonial totalement réhabilité à Verrières-le-Buisson (Essonne).

→ Des espaces d'expérimentation environnementale

Les bibliothèques peuvent constituer des lieux d'expérimentation écoresponsable : ainsi, à Paris, après l'ouverture en 2024 de la Médiathèque James-Baldwin dont le bâtiment se singularise par une « frugalité heureuse et créative » (Philippe Madec), la médiathèque Virginia-Woolf, inaugurée en 2025, offre au public un mobilier intérieur issu à 70 % du réemploi.

2



« Je pilote la programmation financière de la dotation aux bibliothèques et accompagne les collectivités dans leurs projets, en m'appuyant sur l'expertise des conseillères Livre et Lecture. Mon rôle allie rigueur budgétaire et coordination, avec une attention aux enjeux de transition écologique, d'aménagement et d'inclusion. Voir les projets se réaliser au service des usagers en est la plus belle récompense. »



Hawa Traoré,
Chargée de gestion financière

Soutien aux libraires et éditeurs

Si la concentration des acteurs économiques du livre à Paris est historique, la DRAC porte une attention particulière aux projets de librairies en petite et grande couronnes tout en soutenant la modernisation des librairies existantes. Ainsi, en 2025, 26 librairies ont bénéficié d'une aide de la DRAC pour une enveloppe totale de plus de 250 K€ avec notamment 12 projets de créations ou reprises, dont La Grande Balade au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), L'Expérience à Gonesse (Val-d'Oise), L'Îlot Pages à Malakoff (Hauts-de-Seine), L'Arbre aux Milles Grues à Massy (Essonne) ou les Feuilles Bleues à Paris (15^e). La DRAC a également accompagné 16 projets de modernisation informatique de maisons d'édition indépendantes franciliennes pour un montant total de 100 K€.

Plan régional de formation à destination des personnels de bibliothèques

La DRAC pilote depuis 2023 le plan régional de formation à destination des personnels de bibliothèques et anime la dynamique de concertation des acteurs autour de trois grandes priorités : complémentarité des offres, visibilité des catalogues et facilitation d'accès aux formations. Elle accompagne également le centre régional pour la formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) Médiadix, mais aussi les associations départementales de bibliothèques qui, en complémentarité des bibliothèques départementales, ont un rôle d'animation et de formation des réseaux départementaux. En 2025, la DRAC a porté un effort particulier sur ce champ d'action, mobilisant 140 K€, soit une augmentation de 47 % par rapport à l'année 2024.



Vie littéraire et développement du livre et de la lecture

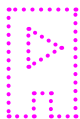
La DRAC contribue au développement de la vie littéraire en Île-de-France et au soutien indirect des auteurs, en accompagnant certaines manifestations littéraires dont le rayonnement territorial est avéré en complémentarité avec les aides à la vie littéraire du Centre national du livre (CNL). Elle encourage dans ce cadre la médiation en direction des publics les plus larges possibles et, depuis 2023, peut apporter un soutien direct au fonctionnement des structures organisatrices. Au total, en 2025, ce sont 40 manifestations littéraires qui ont été soutenues par la DRAC, à hauteur de 545 K€, dont le festival Illico à Paris, le festival Hors-Limites en Seine-Saint-Denis, les festivals Bam! et Livre comme l'air à Roissy-Pays-de-France (Val-d'Oise), VO-VF à Gif-sur-Yvette (Essonne), le festival BD de Buc (Yvelines) ou le salon du livre de jeunesse à Saint-Germain-lès-Arpajon (Essonne).

En complémentarité au soutien à la vie littéraire, la DRAC accompagne des projets littéraires pour le développement du livre et de la lecture, y compris en direction de celles et ceux qui en sont le plus éloignés : publics de la justice, personnes en établissement hospitalier, petite enfance. Elle encourage les actions autour du livre et de la lecture hors ou en temps scolaire : à ce titre notamment, elle porte un regard et un soutien particuliers sur le déploiement d'activités par les trois structures historiques franciliennes qui interviennent dans les domaines de la formation et de la vie littéraire (Petite Bibliothèque ronde de Clamart dans les Hauts-de-Seine, Centre de promotion du livre de jeunesse en Seine-Saint-Denis, et Maison Triolet-Aragon dans les Yvelines).

Le festival de BD de Buc, Yvelines (78)

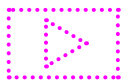
Une région de cinéma

Chiffres-clés



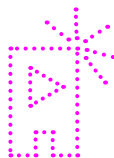
310

cinémas,
dont 178
classés Art et Essai



300 000

élèves bénéficiaires
de « Ma classe
au cinéma »



504

projections en plein
air autorisées
(+ 24 % par rapport
à 2024)

Riche de 310 établissements cinématographiques, dont près d'une cinquantaine de multiplexes et 178 classés Art et Essai en 2025, l'Île-de-France demeure la région la plus dotée, concentrant environ 20 % du parc national d'écrans pour un peu plus du quart de la fréquentation du pays. La DRAC accompagne les réseaux de salles indépendantes, de même que les festivals, les dispositifs et divers projets d'éducation au cinéma et à l'image.

La DRAC a instruit en 2025 deux dossiers en commissions départementales d'aménagement cinématographique, l'une concernant l'extension à 16 salles du multiplexe UGC Porte Maillot à Paris, l'autre la création d'un complexe public de 6 salles à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Seuls cinq projets lui ont été soumis concernant la création ou la rénovation de petites et moyennes exploitations, signe que le parc francilien est arrivé à maturité. Les projets innovants, conviviaux et singuliers visant à renforcer l'animation culturelle de proximité ont été privilégiés. Les projets soutenus révèlent ainsi toute la diversité de l'exploitation francilienne : redoter

une commune de petite couronne d'un équipement cinématographique (La Garenne-Colombes dans les Hauts-de-Seine, projet soutenu à hauteur de 100 K€); rouvrir un cinéma parisien du Quartier Latin en imaginant un modèle alternatif et engagé liant programmation, animation permanente et espaces de travail dédiés à la jeune création (La Clef dans le 5^e arrondissement, soutenu à hauteur de 104 K€, et qui a rouvert en janvier 2026); redonner tout son lustre et moderniser l'une des plus grandes et mythiques salles de Paris (le Max Linder dans le 9^e arrondissement, soutenu à hauteur de 190 K€); rénover un cinéma public de proximité qui fait un travail essentiel d'éducation à l'image en grande couronne (le cinéma des 4 vents à Brie-Comte-Robert en Seine-et-Marne, soutenu à hauteur de 100 K€) ou encore permettre au circuit itinérant de Cinessonne de rénover son matériel (24 K€) afin de continuer à irriguer le sud rural de l'Essonne.

En 2025, la DRAC a aussi consolidé ses soutiens aux enseignements de spécialité cinéma ainsi qu'aux dispositifs nationaux d'éducation à l'image. Sur le temps scolaire, les coordinations



Cinéma Alice-Guy, Bobigny (93)

des dispositifs de « Ma classe au cinéma », touchant plus de 300 000 élèves de la maternelle au lycée, ont été soutenues au total à hauteur de 400 K€. Hors temps scolaire, la coordination francilienne de « Passeurs d'Images » a été soutenue à hauteur de 165 K€, dont 15 K€ dans le cadre de l'Été culturel, proposant en lien avec les cinémas de proximité des ateliers de réalisation, et l'été des projections en plein air dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville et les zones rurales.

L'intervention de la DRAC s'inscrit dans le cadre de la convention triennale de coopération pour le cinéma et l'image animée signée entre d'une part l'État et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), d'autre part le Conseil régional d'Île-de-France, la Ville de Paris et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, qui permet d'articuler soutien à la création, diffusion culturelle et éducation à l'image. En 2025, les réseaux de salles et les festivals à rayonnement régional ont été soutenus par la DRAC à hauteur de 345 K€. Festival emblématique par la qualité de sa programmation et acteur majeur avec

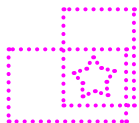
Cinémas 93 de la politique de soutien à la sensibilisation et à l'émergence des talents menée par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Côté Court, dont le soutien du CNC via la DRAC est de 40 K€, a ainsi pu développer ses actions d'éducation artistique auprès des jeunes.

Enfin, pour ne pas concurrencer les salles de cinéma, les projections en plein air non commerciales de longs métrages, principalement organisées l'été par les collectivités territoriales, sont soumises à une autorisation du CNC sur avis de la DRAC. Celle-ci veille à ce que ces événements soient de qualité, associent les salles de cinéma de proximité pour la programmation, et s'adressent en priorité aux publics les plus éloignés de l'offre. Depuis la crise sanitaire, les demandes d'autorisation en Île-de-France ont connu une augmentation assez sensible, avec le développement de manifestations étalées sur tout l'été et sur tous les territoires. En 2025, ont ainsi été autorisées 195 demandes représentant 504 projections, soit une augmentation conséquente de 24 % par rapport à 2024.

Culture et numérique : accompagner la création, la numérisation et la médiation sur les territoires

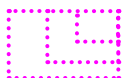
Résidence de création
« Corps Circuit »
de Patricia Dallio au Salon
de Musique, Cachan (94),
décembre 2025

Chiffres-clés



6

projets accompagnés grâce au Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)



101

Micro-Folies actives en Île-de-France, dont 13 ouvertes en 2025

La DRAC accompagne les arts et la culture en environnement numérique selon trois axes :

→ Le soutien à la création contemporaine numérique

La DRAC a sélectionné deux projets de recherche-crédation numérique dans le cadre de l'aide individuelle à la création. Elle accompagne ainsi la Maison Populaire (Seine-Saint-Denis) et Puce Muse (Val-de-Marne) pour développer des projets et des résidences de création numériques. Structure pionnière en arts numériques, fondée par le musicien et chercheur Serge de Laubier, Puce Muse imagine depuis 1982 des créations autour de la musique visuelle. Plaçant au cœur de ses travaux la performance musicale collective, interactive et accessible à tous, la structure crée, en amont et parallèlement à ses spectacles, des logiciels destinés aux professionnels ou aux néophytes souhaitant découvrir de nouvelles méthodes de création numérique.

L'association a ouvert en 2025 un lieu de résidence artistique dédié aux musiques visuelles : Le Salon de Musique, où les « spect/acteurs » peuvent être sollicités comme acteurs de leur écoute, acteurs instrumentistes ou encore acteurs évaluateurs.

→ Le soutien à la numérisation et à l'archivage numérique

La DRAC soutient la numérisation d'archives publiques, la modélisation en 3D de sites et artefacts archéologiques. Elle participe aussi à l'appel à projets national « Archivage numérique en territoires » pour sélectionner des opérateurs franciliens.



→ La valorisation et la médiation

Le dispositif « Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels » (PNV) est le principal outil pour accompagner le développement du patrimoine culturel en format numérique des territoires : six projets dans différents domaines ont été sélectionnés en 2025, dont, pour la première fois, un projet autour des métiers d'art : « Chronospedia-Campus Versailles » vise la sauvegarde et la valorisation de trois horloges historiques stockées dans les réserves de la mairie de Versailles. La base de données Chronospedia est un outil pour développer, transmettre et mettre en visibilité les savoir-faire liés aux métiers de l'horlogerie ancienne et la notion de patrimoine vivant. Le volet transmission comprend notamment la réalisation de la modélisation 3D par des élèves de la filière technologique du lycée Diderot de Versailles.

Par ailleurs, la DRAC a soutenu sept structures culturelles qui déploient des actions spécifiques pour la diffusion et la médiation des arts numériques dont une, pour la première fois, en Seine-et-Marne, à Bailly-Romainvilliers (la Ferme Corsange).

Enfin, la DRAC a accompagné le développement des Micro-Folies en coordination avec l'établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette, la préfecture de région et les préfectures de département : 13 nouvelles Micro-Folies ont été inaugurées en 2025, portant leur nombre total en Île-de-France à 101.



1

Focus 2

La jeunesse, priorité ministérielle

Favoriser l'émancipation des jeunes

Offrir à chaque élève une éducation au cinéma et à l'image

Le 25 novembre 2025, la ministre de la Culture et le ministre de l'Éducation nationale se sont rendus aux Cinémas du Palais (coordinateur d'école et cinéma pour le Val-de-Marne) et au lycée Léon-Blum à Créteil (qui dispose d'un enseignement optionnel et de spécialité cinéma, dont les Cinémas du Palais sont partenaires) pour dévoiler les mesures prises en faveur de l'éducation au cinéma et à l'image et du nouvel élan donné au

dispositif national « Ma Classe au cinéma », copiloté par les deux ministères et opéré par le CNC à l'échelle nationale. Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'accès du plus grand nombre d'élèves à la culture et à l'écriture cinématographiques avec ses déclinaisons « Maternelle au cinéma », « École et cinéma », « Collège au cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma ». Renforcer la formation des acteurs de l'éducation à l'image, développer des projets innovants, sécuriser les financements des DRAC à destination des coordinations locales et valoriser l'engagement des collectivités territoriales partenaires font partie des mesures nouvelles annoncées par la ministre.



2



3

1. Résidence Mille Cent Jours à l'école primaire de Bazainville (78), mai 2025

2. Ma Classe au cinéma, en présence des ministres de l'Éducation nationale et de la Culture, Cinémas du Palais, Créteil (94), 25 nov. 2025

3. Signature de la Convention DRAC-DRAJES : Edward de Lumley, Directeur régional des affaires culturelles et Cécile Nicol, Déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports - Nanterre (92), 27 nov. 2025

Signature de la convention DRAC-DRAJES : l'héritage des JOP 2024

L'Olympiade Culturelle des Jeux de Paris a favorisé un rapprochement inédit entre les acteurs du sport et ceux de la culture, mobilisant collectivités territoriales et acteurs culturels et sportifs avec le soutien de l'État. La DRAC a apporté son soutien à 70 projets labellisés en 2024, 3500 événements culturels, 1500 artistes, 255 000 participants (et plus de 600 000 sur la durée de l'Olympiade). Ces projets, pensés pour s'adresser aux publics les plus nombreux, en particulier les jeunes, ont favorisé la participation des habitants et la pratique artistique et contribué à renouveler l'approche de la démocratie culturelle.

Souhaitant perpétuer cet héritage des Jeux, la DRAC et la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) ont signé le 28 novembre 2025 à l'Université de Nanterre (Hauts-de-Seine) une convention pour renforcer leur coopération. Cette coopération marque aussi la volonté de décliner en l'Île-de-France la Charte signée le 16 mai 2024 par la ministre

de la Culture et plusieurs fédérations d'éducation populaire, afin de traduire les valeurs d'émancipation, de coopération, de solidarité et de justice qui sont celles de l'éducation populaire. Dès 2025, des actions ont été mises en œuvre en préfiguration de ce partenariat DRAC-DRAJES : d'une part, un soutien financier conjoint a été apporté à des projets associant artistes, sportifs et acteurs de l'éducation populaire (13 projets aidés à hauteur de 163 K€ par la DRAC et 159 K€ par le Fonds de développement de la vie associative); d'autre part, le programme de résidence-mission « Handesign » qui permet à des designers de concevoir ou améliorer des équipements sportifs en immersion dans des clubs parasportifs (80 K€ consacrés par la DRAC) a été reconduit.

« Par son inscription dans le temps long, la diversité des projets soutenus et l'attention portée aux contextes territoriaux, Mille Cent Jours affirme l'ambition forte de permettre à chaque élève de faire l'expérience vivante de la création artistique et contribue à ancrer durablement l'éducation artistique et culturelle dans la vie de l'école. »



Athénaïs Torgeman,
Référente inter-académique pour l'éducation
artistique et culturelle en milieu scolaire

« Mille Cent Jours » : la création artistique au cœur de l'école

Lancé en 2024 par la DRAC Île-de-France, le programme « Mille Cent Jours » permet à des équipes artistiques et culturelles de s'ancrent durant trois années dans des établissements scolaires afin de construire, avec les élèves et les équipes éducatives, des projets de création partagée fondés sur la rencontre, la pratique et l'expérimentation. Ce temps long favorise des relations de confiance et offre aux élèves une expérience sensible et approfondie des démarches artistiques. En 2025, onze résidences ont été présentes dans des écoles, collèges et lycées franciliens, mobilisant une grande diversité de disciplines : théâtre,

danse, musique, cinéma, marionnette, arts visuels, archéologie ou encore médiation scientifique. Chaque projet s'adapte au contexte local et contribue à renforcer les liens entre les établissements scolaires et les acteurs culturels de proximité. Au fil des résidences, les élèves découvrent les processus de création de l'intérieur, rencontrent les artistes dans leur travail quotidien, pratiquent, expérimentent et développent un regard sensible et critique sur les œuvres. Les projets associent étroitement les enseignants et s'ouvrent, selon les contextes, aux familles et aux habitants, faisant de l'école un lieu de circulation des imaginaires et de partage des expériences culturelles.



1



2

1. La vitrine de la librairie Les Mots Retrouvés à Vitry-sur-Seine (94) créée par les CAP du lycée Camille Claudel
2. Les UPE2A du lycée Jacques Decour à la librairie l'Atelier 9 à Paris (75)

Développer la pratique de la lecture chez les jeunes

En 2025, les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale ont lancé les « États généraux de la lecture pour la jeunesse » afin d'approcher de plus près la relation entretenue par les jeunes avec le livre et la lecture, en écoutant tous les acteurs de la chaîne du livre et en donnant directement la parole aux jeunes. Dans ce contexte aux enjeux forts et essentiels, la DRAC a continué de déployer, à l'échelle de l'Île-de-France, des dispositifs nationaux pour le développement du livre et de la lecture, du tout-petit à l'adolescent. En 2025, pour l'ensemble de ces programmes, ce sont près de 160 projets qui ont été soutenus, pour une enveloppe totale de 487 K€ :

→ Premières Pages permet d'accompagner des territoires pour leur politique en faveur de la familiarisation du livre dès la petite enfance (0-3 ans). La DRAC subventionne

et valorise les actions menées par les bibliothèques, avec les services d'accueil de la petite enfance, pour sensibiliser les tout-petits et leurs familles à l'apport de la lecture à tout âge et réduire les inégalités d'accès au livre.

→ Des livres à soi a pour objectif de former les parents éloignés de la lecture, les bibliothécaires et les personnels des centres sociaux au plaisir de lire et de faire lire la littérature jeunesse.

Il associe au sein des quartiers Politique de la ville des centres sociaux, des bibliothèques et des librairies. Il permet aux familles, dotées de chèques-lire, de se constituer leur propre bibliothèque.

→ Lectures pour tous vise à repenser les accueils de classes en bibliothèques, améliorer la perception de ces dernières et développer le plaisir de les fréquenter. Il s'adresse aux établissements scolaires qui veulent faire de la lecture, de l'écriture et de la littérature un axe fort de leur projet d'établissement, en binôme avec les bibliothèques.



→ Jeunes en librairie est un dispositif d'éducation artistique et culturelle, piloté par la DRAC en partenariat avec l'Éducation nationale et l'association Paris Librairies, qui accompagne des projets portés par des binômes enseignants-libraires. Pour l'année 2024-2025, 108 projets portés par 73 collèges, 35 lycées et 87 librairies de proximité ont été déployés, au bénéfice de près de 3 500 collégiens, lycéens et apprentis franciliens. Quatre projets se sont par ailleurs déployés en milieux pénitentiaire et hospitalier.

→ Lecture-loisirs cherche à développer le goût de la lecture dans les accueils périscolaires et extrascolaires autour de deux orientations : favoriser par des actions le goût de lire dans les lieux d'accueil de loisirs des enfants et renforcer la formation des animateurs périscolaires, des centres de loisirs et des centres de vacances.

Encourager l'appropriation des patrimoines

C'est mon patrimoine !

Le dispositif s'adresse aux jeunes de 6 à 18 ans et notamment issus des quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Il vise à favoriser la découverte de la diversité des patrimoines à travers une pratique artistique exigeante, contribuant ainsi à l'objectif de généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Les actions sont déployées sur l'ensemble du temps extrascolaire, pendant les vacances scolaires ainsi que lors des temps de loisirs tout au long de l'année (mercredis et samedis). En 2025, 87 projets ont été proposés, principalement portés par des associations et des collectivités territoriales. Parmi eux, 27 projets ont bénéficié du soutien de la DRAC, pour un montant total de 136 K€.

Chantiers de jeunes bénévoles au Château de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne)

Château médiéval de Seine-et-Marne datant de la fin du 12^e siècle, le logis seigneurial de Brie-Comte-Robert est classé monument historique depuis 1925. Face à la fragilité des structures, l'association « Les Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert », créée en 1982, s'attèle avec dynamisme à la restauration et à la sauvegarde du logis tout en favorisant l'engagement participatif. Les chantiers de bénévoles sont au cœur de ce projet. Ils se déroulent chacun sur une quinzaine de jours et sont une immersion complète. Ils rassemblent des salariés, bénévoles, volontaires en Service Civique, étudiants, etc. Ces chantiers visent à faire découvrir la vie de groupe et à faire progresser chacun dans un domaine spécifique. Pour cela, les bénévoles sont encadrés par des professionnels qui les accompagnent et assurent la qualité des travaux. En 2025, l'association a mené avec succès quatre opérations grâce au soutien de la DRAC. Deux chantiers de taille de pierre ont été réalisés. Celui du mois de juillet a connu un véritable succès intergénérationnel et international, débouchant même sur un jumelage avec une délégation ukrainienne de la ville d'Horodok. L'association a innové avec un premier chantier de maçonnerie traditionnelle. Un défi technique relevé face à la solidité des pierres locales. Un second chantier de maçonnerie pendant les vacances de la Toussaint a permis le montage des lits de pierre d'un mur. Les chantiers de 2026 s'inscrivent dans cette continuité et laissent entrevoir l'achèvement prochain du projet.

Arkéomédia : un outil pour découvrir l'archéologie

Créée il y a près de 20 ans sur le site magdalénien d'Étiolles dans l'Essonne, l'association ArkéoMédia est devenue un opérateur structurant pour la médiation scientifique en archéologie, qui participe pleinement à la politique d'éducation artistique et culturelle pour les patrimoines engagée par la DRAC et les Conseils départementaux de l'Essonne et de Seine-et-Marne. Aujourd'hui ArkéoMédia anime non seulement les manifestations événementielles organisées chaque année dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie à Étiolles et les Journées européennes du patrimoine à Pincevent (Seine-et-Marne), mais propose également aux jeunes des parcours en temps scolaire et hors temps scolaire. Pour cela leur équipe conçoit, réalise et anime de nombreux ateliers pratiques d'initiation à l'archéologie pour différentes périodes préhistoriques et historiques, comme sur l'Abbaye de Chambenoist à Provins (Seine-et-Marne). Auprès d'archéologues professionnels, les jeunes Franciliennes et Franciliens découvrent ainsi le passé du territoire et de ses lointains habitants, à travers les méthodes de fouille, les techniques de taille du silex, les modes d'habitation ou de chasse préhistoriques, l'environnement glaciaire ou encore les gravures rupestres. Ils apprennent également à relever les défis de l'avenir, car à travers la Préhistoire, qui aborde les origines de l'Humanité ou les migrations, ce sont des problématiques bien actuelles qui sont traitées avec les enfants, et permettent de lutter contre tous types de préjugés et de fausses informations.



[Ré]inventer l'existant,
Remise des prix au Couvent
des Récollets (Paris, 10^e)
le 8 oct. 2025 - Edward de
Lumley, Directeur régional
des affaires culturelles

Soutenir les pratiques artistiques des jeunes

Les Pôles d'enseignement supérieur franciliens

En 2024-2025, le Pôle Supérieur Paris-Boulogne et le Pôle Sup'93 ont accueilli 300 étudiantes et étudiants, 250 dans les parcours diplômants en musique, 35 en théâtre et 34 en danse. Grâce à des parcours combinés, ces établissements permettent aux étudiantes et étudiants d'adapter leur cursus à leurs objectifs professionnels et les préparent à leur futur métier par des saisons de spectacles pluridisciplinaires et des partenariats artistiques qui embrassent tous les arts vivants, enrichissant chaque année l'offre pédagogique de l'établissement. De la scène de musiques actuelles de Sannois (EMB) dans le Val-d'Oise au Théâtre de la Cité Internationale de Paris, du Point Fort d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) à l'île de la Réunion, les étudiants et étudiantes se produisent sur scènes. Des partenariats forts sont également établis avec des structures du champ médico-social et permettent des interventions dans des milieux hospitaliers notamment. Les étudiants du Centre de formation des musiciens-intervenants (CFMI) d'Orsay-Île-de-France implanté à l'université Paris Saclay en Essonne, ont mené toute l'année de nombreux projets d'éducation artistique

et culturelle avec les élèves dans les écoles élémentaires et les conservatoires franciliens. Des partenariats ont également été établis avec des structures du champ médico-social et permettent des interventions de médiation dans des milieux hospitaliers notamment, ainsi qu'avec le milieu de la petite enfance.

Les bourses sur critères sociaux

La DRAC alloue des bourses sur critères sociaux destinées au soutien à la pratique artistique des élèves de l'enseignement spécialisé. Elles sont destinées à permettre à leurs bénéficiaires de développer une pratique artistique exigeante dans le cadre d'un cursus spécialisé auquel ils auraient été contraints de renoncer en raison de leur situation familiale ou matérielle, de leur situation de handicap ou de leur éloignement géographique. Peuvent bénéficier d'un soutien les élèves des conservatoires à rayonnement régional et des conservatoires à rayonnement départemental inscrits en cycle diplômant ou, dans le cas où ils ne sont pas encore bacheliers, aux élèves inscrits dans les enseignements préparant à l'entrée dans l'enseignement supérieur de la création artistique agréés par l'État, et poursuivant un cursus de formation complet, conforme aux préconisations du schéma d'orientation pédagogique propre à chaque discipline. Ces conditions sont appréciées et attestées par l'équipe pédagogique.

Les conservatoires

Les conservatoires qui bénéficient d'un classement du ministère de la Culture mènent trois missions principales :

- une mission éducative, fondée sur un enseignement artistique spécialisé organisé en parcours études, et pouvant aller de l'éveil jusqu'à la préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur ;
- une mission d'éducation artistique et culturelle, privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire ;
- et une mission de développement des pratiques artistiques en amateur.

Le point commun de ces trois missions est qu'elles visent toutes, de manière prioritaire, un public jeune. Pour cette raison, et afin de permettre à la jeunesse francilienne de bénéficier d'une offre pédagogique qui soit à la fois riche, diversifiée et accessible, la DRAC conseille et accompagne financièrement les conservatoires de la région dans la mise en œuvre de leurs projets. Ainsi, depuis le lancement en 2016 de son appel à projets annuel dédié, la DRAC a soutenu plus de 1 000 projets portés par les conservatoires classés de la région. En 2025, ce dispositif a permis l'accompagnement de 100 projets, portés par 52 conservatoires relevant de 27 collectivités territoriales de tout le territoire francilien, pour un montant total de 1,3 M€.

En complément de cet engagement pour la pratique artistique des jeunes amateurs, la DRAC a également pour ambition de favoriser la diversité des profils des artistes de demain. En conséquence, elle délivre des agréments pour la préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique, avec pour objectif d'offrir les mêmes chances de réussite à tous les candidats, quel que soit leur milieu social d'origine. En 2025, ce sont 20 établissements qui ont vu leur agrément accordé ou prolongé. Elle soutient la pratique artistique des élèves de l'enseignement initial (CRD et CRR) à travers l'attribution de bourses. En 2025, 91 élèves ont pu être aidés grâce à ce dispositif, pour un montant total de 145 K€. Dans le champ des arts visuels, la DRAC a engagé le renouvellement de l'agrément de quatre classes préparatoires aux écoles d'art (École municipale des Beaux-Arts de Gennevilliers dans les Hauts-de-Seine, Ateliers Beaux-Arts de la Ville Paris, Les

Ateliers à Évry-Courcouronnes en Essonne et Les Arcades à Issy-les Moulineaux dans les Hauts-de-Seine). Un nouvel agrément a également été attribué à l'École d'arts plastiques de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).

[Ré]inventer l'existant : les architectes de demain imaginent notre avenir post-carbone

En 2025, la DRAC et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) ont organisé la troisième édition du concours *[Ré]inventer l'existant*. Ce concours, à destination de l'ensemble des étudiants en architecture d'Île-de-France, vise à encourager une approche transversale qui permette de répondre aux enjeux de rénovation énergétique tout en valorisant les qualités architecturales de l'existant. La mobilisation autour de ce concours est chaque année plus importante : en 2025, toutes les écoles franciliennes (les six écoles nationales supérieures d'architecture et l'École spéciale d'Architecture) ont participé à cette troisième édition, avec 13 équipes pédagogiques et 27 projets. Les lauréats ont été dévoilés le 8 octobre 2025 au Couvent des Récollets à Paris. Cette édition montre une amélioration de la qualité des projets présentés. Parmi les dix projets exposés, quatre ont été récompensés pour leur approche exemplaire et significative des enjeux soulevés par le concours, avec un prix du jury et trois mentions spéciales : « architecte médiateur », « vision 2025 » et « tertiaire obsolète ». Pour cette troisième édition, le concours a mobilisé un écosystème toujours plus étendu d'acteurs publics, académiques et professionnels, engagés dans la transition écologique du cadre bâti : l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), l'Agence parisienne du climat (APC), le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), le Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France (CROAIF), l'association francilienne Ékopolis, les écoles d'architecture franciliennes, EnsaEco réseau dédié aux questions de transition écologique fédérant les ENSA et l'Union régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Île-de-France.



Une région d'artistes et de création

Réouverture
de l'Académie
Fratellini,
Saint-Denis (93)



Un écosystème riche et diversifié

Le Comité régional des professions du spectacle (COREPS) : un espace de dialogue avec les professionnels du spectacle

Le Comité régional des professions du spectacle, initié en mars 2024, a évolué en 2025. Co-présidé par la DRAC et le Conseil régional d'Île-de-France, il a pour vocation de réunir les acteurs principaux de la culture en région (syndicats d'employés, syndicats d'employeurs, représentants des collectivités territoriales, ainsi que des invités ayant une action significative dans ce domaine – France travail, DRIEETS, etc.). Au cours de l'année, le COREPS organise des échanges dans les groupes de travail constitués : « Emploi, formation, observation », « Conditions de travail » et « Politiques culturelles ». Ces réunions ont permis d'aborder des sujets aussi cruciaux que l'attractivité des métiers de la culture, l'emploi et les conditions de travail, la prévention des violences sexistes et sexuelles, ou encore les politiques culturelles des partenaires publics d'Île-de-France. Des « Jeudis du COREPS » ont été initiés afin de dialoguer autour d'enjeux

prioritaires et de questions d'actualité qui ont trait à la transition écologique, aux violences faites aux femmes, à la liberté de création, au handicap, etc. À cette occasion, les hauts-fonctionnaires du ministère de la Culture en charge de ces sujets ont été invités à intervenir.

Parallèlement, la DRAC a formalisé une politique régionalisée d'observation des parcours professionnels, de recensement des besoins, de réponses à des problématiques de formation, d'insertion (post-formation et en cours d'emploi), d'inclusion (premiers pas dans l'emploi, quartiers prioritaires, ruralité, personnes sous-main de justice) et de reconversion.

Par ailleurs, la DRAC a participé aux assises du CIPAC – Fédération des professionnels de l'art contemporain sur l'amélioration des conditions de travail par le dialogue social et paritaire et accompagne la professionnalisation des artistes plasticiens en Île-de-France.

Les Pôles internationaux de production et de diffusion, un nouvel outil pour la scène artistique

Les Pôles internationaux de production et de diffusion (PIPD), créés par le ministère de la Culture en 2025, visent à renforcer la diffusion de la scène artistique française à l'international. Ils s'appuient sur une logique de mutualisation entre structures de production et de diffusion, avec cinq objectifs : relancer la coopération internationale après la pandémie, renforcer les partenariats entre acteurs, élargir les disciplines (musique, arts visuels, numérique) et les zones géographiques cibles, faciliter l'accès aux dispositifs d'accompagnement gérés par l'Institut français et l'ONDA, notamment. Les PIPD doivent élaborer une stratégie commune, développer des partenariats durables à l'étranger et soutenir les artistes locaux. Douze pôles ont été retenus en 2025, dont cinq impliquent des acteurs franciliens :

→ **RISE** (musique expérimentale), porté par La Muse en circuit CNCM (Centre national de création musicale, Alfortville, Val-de-Marne) en collaboration avec le Festival Musica (Strasbourg) et l'Association des CNCM qui regroupe les 8 CNCM du territoire national et des partenaires européens, pour un projet d'accompagnement d'artistes et de compagnies en résidence, en formation, en ingénierie, en production et production déléguée pour leur création ou leur reprise en vue de leur diffusion la plus longue possible à l'international.

→ **Rivages communs** (Euro-méditerranéen), piloté par le Théâtre de la Bastille (Paris), auxquels sont associés le Théâtre de l'Agora – Scène nationale de l'Essonne (Évry), le Théâtre Joliette (Marseille) et le Théâtre des 13 vents (Montpellier). Le pôle ambitionne de construire un réseau de coopération solide, réunissant des structures françaises et internationales, afin de mutualiser les forces de production et de diffusion, tout en renforçant la circulation des œuvres et des idées autour du bassin méditerranéen.

→ **Ailleurs et Ici** (arts de la scène), mené par la scène nationale Points communs (Cergy-Pontoise, Val-d'Oise), associant notamment la Briqueterie, CDCN (Centre de développement chorégraphique national) à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), le Centre national de la danse à Pantin (Seine-Saint-Denis), la Fondation Royaumont, Centre culturel de rencontre à Asnières-sur-Oise (Val-d'Oise), l'École nationale supérieure d'arts Paris-Cergy (Val-d'Oise) et des partenaires européens. Ces onze structures s'unissent pour accompagner, sur cinq ans, dix artistes de la danse et de la performance, prioritairement issus des pays émergents ou de leurs diasporas, dans une démarche d'équité et d'inclusion. Chaque artiste bénéficie d'un soutien à la production, à la diffusion (France et international), ainsi que de formations. L'objectif est de favoriser leur visibilité et leur insertion professionnelle.

→ **Les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis**, soutenues par la DRAC, sont membres du premier PIPD « Danse enfance jeunesse », initié par Le Gymnase (CDCN - Roubaix), en partenariat avec l'Échangeur (CDCN - Château-Thierry), La Faïencerie (Scène conventionnée d'intérêt national - Creil), La Maison Danse (CDCN - Uzès).

→ **ECOTONE-PIPD Interrégional Arts Visuels**, constitué avec le FRAC MECA (Nouvelle Aquitaine), chef de file du projet, le CAPC de Bordeaux (Centre d'art contemporain d'intérêt national et Musée de France) et le CREDAC à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Ce pôle, unique en France, renforce la coopération entre les acteurs franciliens et nationaux, tout en élargissant les opportunités de diffusion internationale pour les artistes.



Cergy Soit ! projet dans le cadre de l'Été culturel 2025 à Jouy-le-Moutier (95)

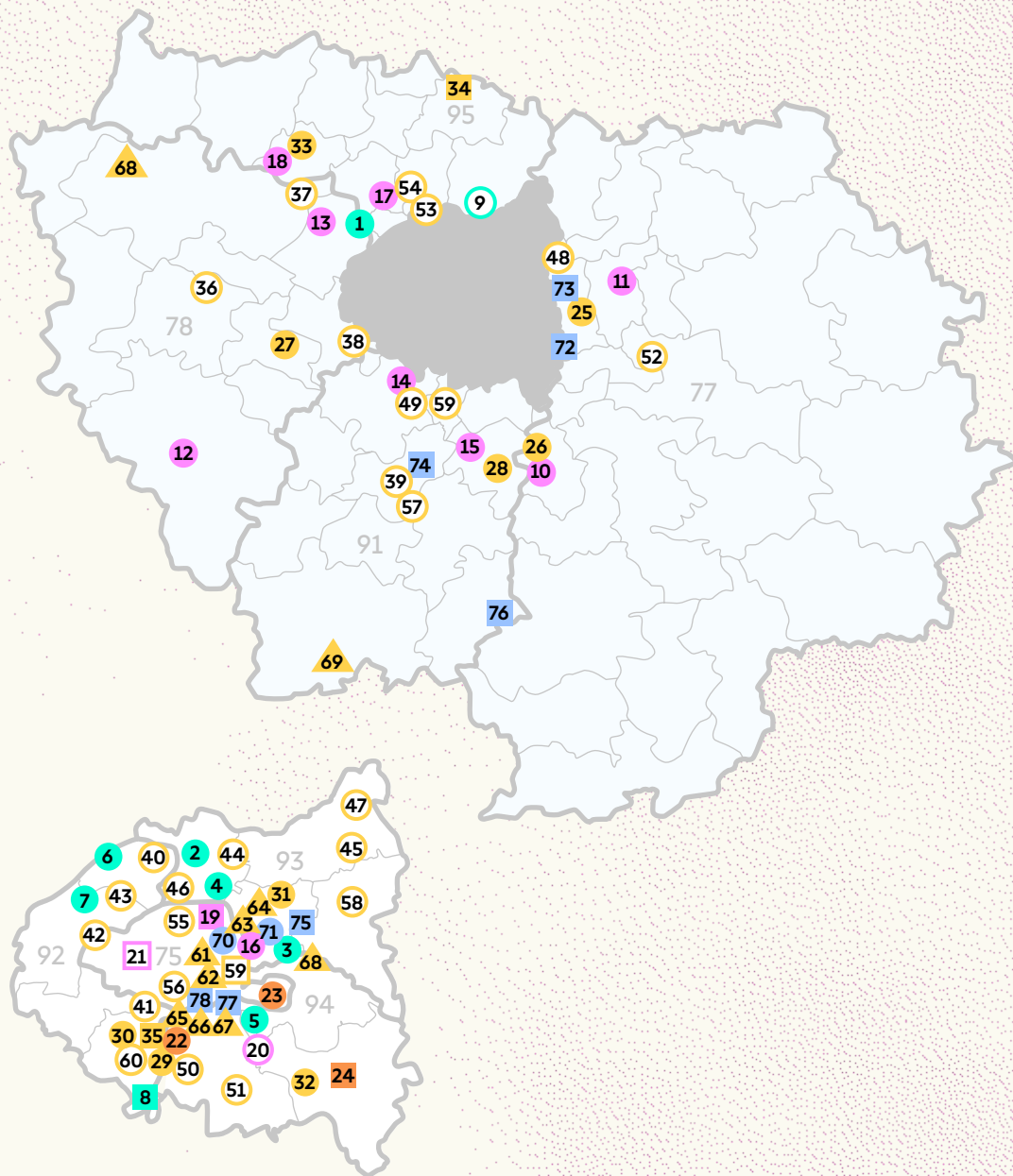
Les enseignements artistiques au cœur de la stratégie de la DRAC

D'un point de vue réglementaire, la DRAC est l'interlocutrice privilégiée des conservatoires qui souhaitent voir reconnues la qualité et la cohérence de l'enseignement qu'ils proposent : conservatoires à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD) ou communal / intercommunal (CRC / CRI). En 2025, 130 conservatoires étaient classés ou en cours de classement (soit 33,6 % des conservatoires classés de France), dont 8 CRR, 24 CRD et 98 CRC / CRI. Une répartition globalement égalitaire en nombre d'établissements (66 en petite couronne, 64 en grande couronne). En 2025, la DRAC a également soutenu 100 projets, portés par 52 conservatoires relevant de 27 collectivités territoriales, pour un montant total de 1,3 M€. La DRAC délivre également des agréments pour la préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique, avec pour objectif d'offrir les mêmes chances de réussite à tous les candidats, et ainsi de favoriser la diversité des profils des artistes de demain.

Les schémas d'orientation : vers des coopérations toujours plus étroites

Initiés par la DRAC, les schémas d'orientation illustrent l'importance de collaborer avec les acteurs professionnels et les collectivités territoriales pour dresser un état des lieux des secteurs culturels en Île-de-France. Ces initiatives visent à mieux irriguer le territoire, par différents moyens : consolidation des structures existantes, amélioration des dispositifs de soutien et développement des coopérations. Chaque schéma, qu'il s'agisse des musiques actuelles, des arts visuels, du cirque ou de la danse, suit une démarche structurée comprenant une phase de diagnostic et une phase de mise en œuvre d'actions concrètes. L'objectif est de renforcer la formation, la création, la diffusion et de promouvoir la diversité et l'éco-responsabilité, tout en répondant aux besoins spécifiques de chaque secteur. L'année 2025 a permis d'inscrire le schéma des arts du cirque (SODAC) dans sa phase de finalisation, de relancer le schéma des arts visuels (SODAVI) en l'élargissant de la Seine-Saint-Denis à l'ensemble du territoire francilien, de maintenir le schéma des musiques actuelles (SOLIMA) dans les trois territoires d'expérimentations et de lancer un nouveau schéma d'orientation pour la danse (SODIF).

Lieux de création et de diffusion bénéficiant d'un label ou d'une appellation



Théâtre



Centre dramatique national

- 1 Théâtre de Sartrouville
- 2 Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis
- 3 Nouveau théâtre de Montreuil
- 4 Théâtre de la Commune, Aubervilliers
- 5 Théâtre des Quartiers d'Ivry T2G, Théâtre de Gennevilliers
- 7 Théâtre Nanterre-Amandiers



Pôle national Cirque

- 8 L'Azimut, Antony et Châtenay-Malabry



Centre national des arts de la rue et de l'espace public

- 9 Moulin Fondu, Garges-lès-Gonesse

Musique



Scène de musiques actuelles

- 10 L'Empreinte, Savigny-le-Temple
- 11 File 7, Magny-le-Hongre
- 12 L'Usine à Chapeaux, Rambouillet
- 13 La Clef, Saint-Germain-en-Laye
- 14 Paul B, Massy
- 15 Le Plan, Ris-Orangis
- 16 Le Triton, Les Lilas
- 17 Espace Michel Berger, Sannois
- 18 Forum de Vauréal



Orchestre national en région

- 19 Orchestre de chambre, Paris



Centre national de création musicale

- 20 La Muse en Circuit, Alfortville



Centre national d'art vocal

- 21 CEN-Accentus, Paris

Danse



Centre de développement chorégraphique national

- 22 La Briqueterie, Vitry-sur-Seine
- 23 Atelier de Paris



Centre chorégraphique national

- 24 CCN de Créteil et du Val-de-Marne

Pluridisciplinaire



Scène nationale

- 25 La Ferme du Buisson, Noisiel
- 26 Théâtre Sénart, Lieusaint
- 27 TSQY – Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines
- 28 Scène nationale de l'Essonne, Agora-Desnos, Évry
- 29 Les Gémeaux, Sceaux
- 30 Théâtre 71, Malakoff
- 31 MC93, Bobigny
- 32 MAC - Maison des Arts et de la Culture, Créteil
- 33 Points Communs – Scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val-d'Oise



Centre culturel de rencontre

- 34 Abbaye de Royaumont, Asnières-sur-Oise
- 35 Le Plus petit cirque du monde, Bagneux



Scène conventionnée d'intérêt national

- 36 La Barbacane, Beynes
- 37 Le Sax, Achères
- 38 L'Onde Théâtre – Centre d'art, Vélizy
- 39 Le Rack'Am, Brétigny-sur-Orge
- 40 Le Tamanoir, Gennevilliers
- 41 Théâtre de Vanves
- 42 Théâtre de Suresnes Jean Vilar
- 43 Maison de la musique, Nanterre

- 44 La Maison des Jonglages, La Courneuve
- 45 La Poudrerie, Sevran
- 46 Espace 1789, Saint-Ouen
- 47 Théâtre Louis Aragon, Tremblay-en-France
- 48 Les Cuizines, Chelles
- 49 Opéra de Massy
- 50 Théâtre Romain-Rolland, Villejuif
- 51 Théâtre Cinéma Paul-Éluard, Choisy-le-Roi
- 52 L'envolée, Les chapelles Bourbon
- 53 Le Centre des Arts, Enghien-les-Bains
- 54 PIVO – Pôle itinérant en Val-d'Oise, Eaubonne
- 55 L'Étoile du Nord, Paris
- 56 Coopérative 2R2C – De Rue et de Cirque, Paris
- 57 Théâtre de Brétigny
- 58 Théâtre de Rosny-sous-bois
- 59 Les bords de Scènes, GOSB
- 60 Théâtre de Châtillon



Centre national de la marionnette

- 61 Le Mouffetard, Paris



Atelier de fabrication artistique

- 62 À suivre, La Loge, Théâtre aux mains nues, Paris
- 63 L'Échangeur, Bagnolet
- 64 La Nef, Pantin
- 65 Anis Gras, Arcueil
- 66 Le Générateur, Gentilly
- 67 Maison du conte, Chevilly-Larue
- 68 Collectif 12, Mantes-la-Jolie
- 69 Le Silo, Le Mérévillois

Arts visuels



Fonds régional d'art contemporain

- 70 Le Plateau, Paris
- 71 Les Réserves, Romainville



Centre d'art contemporain

- 72 Centre Photographique d'Île-de-France, Pontault-Combault
- 73 La ferme du Buisson, Noisiel
- 74 CAC, Brétigny
- 75 La Galerie, Noisy-le-Sec
- 76 Le Cyclop de Jean Tinguely, Milly-la-Forêt
- 77 Le CREDAC, Ivry-sur-Seine
- 78 Betonsalon, Paris

Autres lieux de spectacle suivis par le DRAC à Paris

Théâtre de la Cité internationale, Théâtre des Bouffes du Nord, Athénée – Théâtre Louis-Jouvet, Théâtre Ouvert, Théâtre de la Bastille, La Péniche-Opéra, Arcal

Spectacle vivant : une nouvelle année de consolidation et d'innovation

Chiffres-clés

35 labels nationaux
25 appellations scènes conventionnées d'intérêt national



1

centre chorégraphique national (CCN)



2

centres de développement chorégraphique (CDCN)



7

centres dramatiques nationaux (CDN)



9

scènes nationales (SN)



1

pôle national cirque (PNC)



1

centre national des arts de la rue et de l'espace public (CNAREP)



1

centre national de la marionnette (CNMA)



1

centre national de création musicale (CNCM)



9

scènes de musiques actuelles (SMAC)



2

centre culturel de rencontre (CCR)



1

orchestre national en région



25

scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN)

113 autres lieux

Théâtre et arts associés



20

lieux de création
et de diffusion



2

ateliers de fabrique
artistique (AFA)



2

lieux
de compagnonnage
pour la marionnette



33

lieux ou équipes soutenus
au titre d'une résidence
artistique

Musique



1

studio de création



1

bibliothèque



1

centre national d'art
vocal



4

ateliers de fabrique
artistique (AFA) dédiés
à la musique dont
1 pluridisciplinaire



8

lieux conventionnés



5

réseaux



13

lieux soutenus au
titre d'une résidence
artistique annuelle
ou pluriannuelle



4

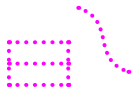
orchestres associatifs
dédiés à la musique
et 1 pluridisciplinaire

Danse



5

lieux conventionnés



2

ateliers de fabrique
artistique (AFA)



1

réseau conventionné



2

réseaux soutenus au titre
du plan « Mieux produire,
mieux diffuser »

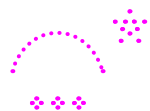


11

lieux ou collectivités
soutenus au titre
d'une résidence artistique
annuelle ou pluriannuelle

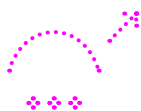
347 équipes artistiques indépendantes soutenues

Théâtre et arts associés



129

équipes conventionnées en théâtre et arts associés



58

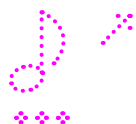
équipes aidées au projet

Musique



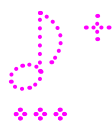
61

ensembles musicaux conventionnés



34

ensembles musicaux aidés au projet



17

compositrices et compositeurs soutenu(e)s au titre de l'aide à la composition musicale

Danse



36

équipes conventionnées

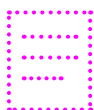


29

équipes aidées au projet

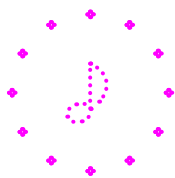
35 structures aidées en 2024-2025 dans le cadre du plan « Mieux produire, mieux diffuser »

55 festivals soutenus, dans tous les champs de la création



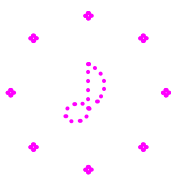
12 493 déclarations d'entrepreneurs du spectacle validées (21 % du total national)

130 conservatoires classés ou en cours de classement



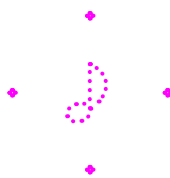
8

conservatoires à rayonnement régional (CRR)



24

conservatoires à rayonnement départemental (CRD)



98

conservatoires à rayonnement communal ou intercommunal (CRC/CR)



2. et 3. Le Forum à Vauréal (95)



3

En 2025, la DRAC a réaffirmé son rôle central dans le soutien au spectacle vivant. Elle a notamment œuvré en faveur de l'aménagement du territoire en attribuant un nouveau label et trois appellations. Elle a su adapter ses actions pour répondre plus efficacement aux besoins des artistes, des structures culturelles et des territoires, tout en renforçant la diversité, l'accessibilité et la professionnalisation des acteurs du secteur. Cette année a été l'occasion de confirmer l'excellence du réseau francilien, tout en explorant de nouvelles formes de coopération, de diffusion et de création.

Une nouvelle SMAC en grande couronne : le Forum à Vauréal

Situé dans la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, à Vauréal dans le Val-d'Oise, le Forum s'est affirmé, au fil des années, comme un acteur structurant pour le développement des musiques actuelles sur son territoire. L'équipement récemment rénové, doté de deux salles de concert (800 et 140 places), de studios

de répétition et d'espaces d'accueil adaptés, permet le développement d'un projet artistique et culturel ambitieux à destination des habitants, des artistes, des amateurs. En déployant une programmation exigeante articulée autour de plusieurs esthétiques fortes, en particulier le métal, le punk, les musiques du monde et les cultures urbaines, le Forum affirme un positionnement artistique qui enrichit l'offre culturelle en Île-de-France, dans une logique de complémentarité avec les autres scènes. L'engagement du Forum pour une programmation paritaire, pour l'accessibilité des lieux et des pratiques, et pour les droits culturels, en fait un acteur engagé de la transformation sociale par la culture. L'attribution du label SMAC au Forum, qui devient ainsi la 9^e SMAC d'Île-de-France et la 97^e structure labellisée au niveau national, traduit la reconnaissance du ministère de la Culture pour un projet artistique et culturel cohérent développé dans la durée, en concertation étroite avec les partenaires du territoire.



1. Le Théâtre les Bords de Scène (91)
2. "Cour de récré" de la Cie DANS&T dans une école primaire le 13 novembre 2025, dans le cadre du festival Playground

1

Trois nouvelles scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN)

Autour des établissements labellisés, le territoire est maillé d'un très grand nombre de lieux voués à la création et la diffusion artistiques. Destiné à reconnaître et distinguer les capacités d'inventions des professionnels et des collectivités, le programme « Scène conventionnée d'intérêt national » (SCIN) s'adresse à des lieux pluridisciplinaires de production et de diffusion (théâtre de ville, centres culturels, MJC, etc.), exerçant des missions de soutien à la création et à la diffusion dans le domaine du spectacle vivant, et d'action culturelle.

Trois mentions peuvent être attribuées aux scènes conventionnées d'intérêt national :

→ la mention « art et création » pour les lieux qui développent, à l'égard de formes artistiques insuffisamment représentées sur le territoire, un travail structurant et durable d'accompagnement des artistes pour faciliter la création et la diffusion de leurs œuvres.

Le Théâtre de Châtillon (Hauts-de-Seine) a obtenu en septembre 2025 l'appellation SCIN avec cette mention pour son travail sur le renouvellement des écritures contemporaines, notamment autour des thèmes suivants : « marionnette, forme animée et espace public » ;

→ la mention « art, enfance, jeunesse » pour les lieux qui œuvrent en faveur de l'accompagnement de la création destinée aux enfants et aux jeunes, sa diffusion, sa médiation ;

→ la mention « art en territoire » pour les projets allant à la rencontre des populations sur un territoire élargi, sous forme de décentralisation, d'itinérance, de résidences et de présence artistique au cœur des territoires. Deux théâtres ont reçu l'appellation SCIN avec cette mention en 2025 :

- **L'Envolée**, qui témoigne d'une volonté culturelle ambitieuse ancrée dans un territoire rural en plein développement, la Communauté de commune du Val Briard (Seine-et-Marne) ;

- **Le Théâtre des Bords de Scènes** (Essonne), qui propose une programmation pluridisciplinaire dans cinq communes du territoire Grand-Orly Seine Bièvre (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste et Ablon sur-Seine). Cette structure accompagne les artistes par des résidences longues, des apports en coproduction, un soutien logistique et technique, toujours en dialogue avec les populations (ateliers, projets participatifs, actions en milieu scolaire ou carcéral).

Zoom Festival Playground 2025, Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis

Du 4 au 30 novembre 2025, la 4^e édition de Playground a mis la danse contemporaine sur le devant de la scène dans tout le territoire francilien. Porté par les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis et soutenu par la DRAC, l'événement a transformé pendant 26 jours la région en une scène vivante, ouverte à l'enfance et à la jeunesse. Plus de 130 rendez-vous dans 30 villes et huit départements franciliens ont invité les jeunes spectateurs à découvrir la danse comme un langage à part entière, une manière d'explorer le monde autrement. De Bagnolet à Aubervilliers, de Mantes-la-Jolie à Suresnes, de Noisiel à Créteil, les artistes ont investi écoles, théâtres et quartiers. Ils y ont exploré

des formes variées, chants et fantaisie, dialogues poétiques, virtuosité circassienne, jeux chorégraphiques, qui tissent des rencontres inattendues entre publics et créations. Chaque territoire a accueilli une œuvre, chaque œuvre ouvrant sur un monde. Cette édition a ainsi confirmé la vocation du festival : faire de la danse contemporaine un art du partage, au plus près de ceux qui grandissent. Dans les écoles, les théâtres ou les médiathèques, Playground invente des espaces de rencontre entre le geste et le regard. Là où résonnent d'ordinaire les voix d'élèves, un danseur esquisse un mouvement, un souffle suspendu, un récit sans paroles. Le quotidien devient alors un terrain d'imaginaire et de découverte.

2



« La circulation des artistes, des idées et des œuvres fait aujourd'hui face à des défis croissants. Le fait d'accompagner les Rencontres représente pour moi une contribution essentielle au rayonnement international de la danse, un moyen de valoriser des voix et des gestes issus d'autres horizons, et une façon de lutter, par la création, contre toute forme de repli. »



Didier Benoît,
Conseiller pour la danse

Réouverture
Académie Fratellini



Arts visuels : accompagner artistes et lieux de créations

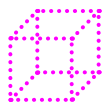
Chiffres-clés

7 labels nationaux



6

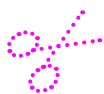
centres d'art
labellisés d'intérêt
national (CACIN)



1

Fonds régional d'art
contemporain (FRAC)

43 autres lieux



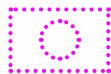
4

ateliers de fabrique
artistique



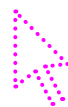
2

réseaux
conventionnés



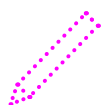
7

festivals de
photographies



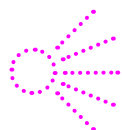
1

festival d'art
numérique



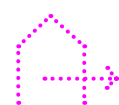
1

festival de design



22

lieux de diffusion



6

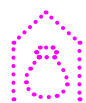
lieux de résidences
d'artistes

134 aides aux artistes



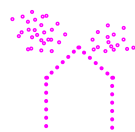
35

aides individuelles
à la création



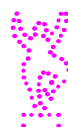
47

allocations à
l'installation d'atelier
et à l'achat
de matériel



44

ateliers et ateliers-
logements attribués



8

commandes
finalisées au titre
du 1% artistique



Iwona Buczkowska, architecte,
Cité Sémard au Blanc-Mesnil (93)

La DRAC mène son action en faveur des arts visuels à travers plusieurs leviers complémentaires : le soutien direct aux artistes et artisans d'art, l'accompagnement des commandes artistiques dans l'espace public, l'appui au Fonds régional d'art contemporain (FRAC) et aux centres d'art contemporain d'intérêt national (CACIN), la gestion d'un parc d'ateliers et d'ateliers-logements. Dans un contexte de demandes croissantes et de contraintes budgétaires et immobilières accrues, ces dispositifs témoignent de la capacité de la DRAC à adapter ses modes d'intervention pour maintenir un soutien conséquent à la création contemporaine en Île-de-France.

En 2025, la DRAC a confirmé son engagement en faveur de la création artistique, avec des actions structurantes et innovantes. Les demandes d'aides individuelles ont connu une forte croissance (544 demandes pour les Aides à la création et 190 pour les Aides à l'installation d'atelier), reflétant l'attractivité de ces dispositifs. Grâce à une sélection rigoureuse, 82 artistes ont été soutenus (35 en création et 47 en installation), avec une attention particulière portée

à la parité (56 % de femmes lauréates). La DRAC a également renforcé la visibilité des artistes franciliens, notamment en participant activement aux acquisitions du FRAC Île-de-France. Celui-ci s'est enrichi de 51 œuvres de 42 artistes, dont plusieurs lauréats des aides individuelles (comme Chloé Bensahel ou Florian Fouché).

L'art dans l'espace public est soutenu grâce au dispositif du 1 % artistique. Une vingtaine de projets sont en cours, couvrant des équipements scolaires, universitaires et ministériels. Parmi les réalisations marquantes ont figuré les commandes pour l'Université Paris-Saclay (œuvres d'Hicham Berrada et Célia Gondol), le futur bâtiment du CNAF à Pantin (Seine-Saint-Denis), ou encore l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), illustrant la volonté de créer un patrimoine artistique durable et accessible. La restauration d'œuvres existantes, comme la sculpture de Nicolas Alquin à Bagneux (Hauts-de-Seine), qui avait été endommagée, témoigne de cet engagement en faveur de la préservation de telles œuvres.



Vue de l'atelier de Daniele Genadry,
Saint-Ouen (93)

Pour les centres d'art contemporain d'intérêt national (CACIN), la DRAC a accompagné des projets structurants, tels que la rénovation des bâtiments du Centre d'art contemporain à Brétigny (Essonne) et du Centre photographique d'Île-de-France (Pontault-Combault, Seine-et-Marne) dans le cadre du Contrat de plan État-Région.

Face à la crise du logement qui touche particulièrement les artistes en Île-de-France, la DRAC a mené une politique active d'attribution d'ateliers et ateliers-logements, grâce à une étroite négociation avec les bailleurs sociaux et les promoteurs. En 2025, le nombre d'artistes relogés s'élève à 44, alors qu'il était de 20 en 2024.

Enfin, la DRAC a confié au réseau francilien d'art contemporain TRAM la relance du Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels (SODAVI) élargi à l'échelle régionale. Cette nouvelle phase vise à renforcer l'accompagnement des artistes et des professionnels à travers des outils, des temps d'information et des actions adaptées aux enjeux contemporains, notamment numériques, écologiques et économiques.



Focus 3

La culture s'épanouit en ruralités

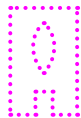
L'Île-de-France, première région urbaine de France, est aussi un territoire agricole, rural et forestier. Les zones rurales occupent 64 % de sa superficie au sens de l'INSEE et représentent 5 % de sa population. Elles font l'objet d'un engagement de la DRAC à plusieurs titres : l'aménagement culturel des territoires d'une part (construction et rénovation de médiathèques, restauration de monuments historiques, etc.); le soutien à l'action culturelle d'autre part (itinérance, résidences d'artistes, valorisation patrimoniale, etc.).

Chiffres-clés



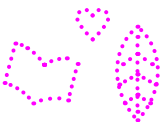
48

projets de restauration de monuments historiques engagés grâce au Fonds incitatif et partenarial (FIP), pour un montant total de 4,3 M€



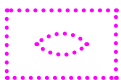
12

projets de bibliothèques en ruralité soutenus à hauteur de 1,2 M€



1 M€

consacré aux partenariats pour l'action culturelle ou la lecture en ruralité



29

projets dans le cadre du plan « Culture et ruralité » pour 502 K€ sur deux ans (2024-2025)



50

projets Été culturel soutenus en zone rurale à hauteur de 500 K€

Favoriser la présence artistique dans les territoires ruraux

L'Envolée : une nouvelle Scène conventionnée d'intérêt national en ruralité

Bâtie sur un ancien corps de ferme du XVII^e siècle, entièrement réhabilitée, L'Envolée propose 2 000 m² d'espaces consacrés à la création, à l'action culturelle et à la diffusion. Il est le fruit de plus de 15 ans de politiques culturelles itinérantes portées par la Communauté de commune du Val Briard (Seine-et-Marne). L'Envolée, scène conventionnée d'intérêt national (mention Art en territoire), porte des actions structurantes de soutien aux artistes, témoignant d'une volonté culturelle

ambitieuse ancrée dans un territoire rural en plein développement. Outil de référence pour la création contemporaine pluridisciplinaire et acteur d'une diffusion d'œuvres en itinérance sur l'ensemble des 21 communes du Val Briard, L'Envolée joue un rôle fédérateur entre artistes, habitants et institutions. La structure favorise l'ancrage artistique dans les territoires par des résidences de création (apports en coproduction, accueil en diffusion, mise en réseau professionnelle), par la conception de temps participatifs favorisant la mixité des publics, par des passerelles entre professionnels et amateurs, des parcours culturels en collaboration avec les établissements scolaires du territoire, et un festival itinérant.



”Nature Partagée, la possibilité d’un Eden”, Communexpo, PNR du Vexin français (95)

Projets festifs et résidences d’artistes

Lancé en 2024, le Plan « Culture et ruralité » a renforcé les moyens alloués à cette politique. Issu d’une concertation nationale, il comprend 23 mesures concrètes qui répondent toutes à un même objectif : susciter un nouvel élan de la vie culturelle des territoires ruraux. En Île-de-France, ce Plan a permis de soutenir 29 projets en 2024 et en 2025, pour un montant d’aide total de 502 K€ :

→ 52 K€ pour 8 projets « Village en fête » sur la mesure 1 « Valoriser la culture et les initiatives locales qui font la fierté de nos territoires » ;

→ 450 K€ pour 21 résidences d’artistes en milieu rural afin de répondre à la mesure 18 « Faciliter la mobilité des artistes, des œuvres et des publics », dont un projet de résidences dédiées à la petite enfance et aux familles. A titre d’exemple :

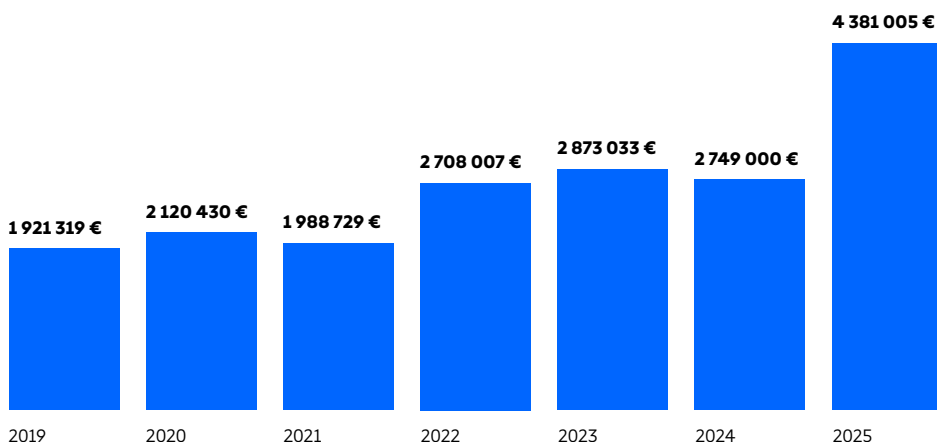
- Le fonds d’aide a permis au théâtre le Majestic à Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) d’aller à la rencontre des populations de quatre communes rurales en favorisant l’itinérance du spectacle « Fugacité » (Orchestre Dieux et Compagnie Kafig) ;

- Le Conseil départemental du Val-d’Oise a été accompagné pour amorcer un programme de résidences de création et d’actions culturelles dans les communes rurales du Vexin français jusqu’à la fin de l’exercice 2026 ;
- Le projet « Nature Partagée, la possibilité d’un Eden », porté par Communexpo, est une expérience artistique et écologique. Il a été mené pendant un an avec la photographe Anne Zimmerman dans le Parc naturel régional du Vexin français. Il a réuni plus de 670 participants des villages d’Aincourt, Sailly, Brueil-en-Vexin et Vétheuil (Val-d’Oise et Yvelines) autour d’expositions, d’ateliers de création et de rencontres, invitant les habitants à tisser des liens entre nature et art contemporain.

Festivals en ruralité

Toujours dans le cadre du Plan « Culture et ruralité », la DRAC a apporté un soutien spécifique aux festivals implantés en territoires ruraux, comme le festival de « La Douve blanche » à Égreville (Seine-et-Marne), les festivals « Au bon coin » et « Rosa Bonheur », tous deux implantés à Thomery (Seine-et-Marne), le festival « Les Hivernales » à Villabé (Essonne),

Montant des crédits engagés par la DRAC au titre du Fonds incitatif partenarial



le festival « Les Carrières Saint-Roch » à Luzarches (Val-d'Oise) et le Festival « Le Parc aux Étoiles » à Nesles-la-Vallée (Val-d'Oise). Ces festivals mettent également en place des actions culturelles construites en partenariat avec l'ensemble des acteurs de leurs territoires (associations, collectivités territoriales, établissements scolaires, établissements médico-sociaux, structures socio-culturelles, etc.).

Artothèques rurales

Le plan « Artothèques en ruralités » mis en œuvre par le Centre national des arts plastiques (CNAP) a attribué une subvention à deux structures franciliennes accompagnées par la DRAC : le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) et le Domaine départemental de Chamarande (Essonne). Pour la diffusion des œuvres, le FRAC développe un partenariat avec le réseau des médiathèques, en particulier en milieu rural et le Domaine départemental de Chamarande qui s'adresse en particulier aux collégiens et aux structures issues du champs social en Essonne.

Une opération du Musée d'Orsay dans trois musées ruraux

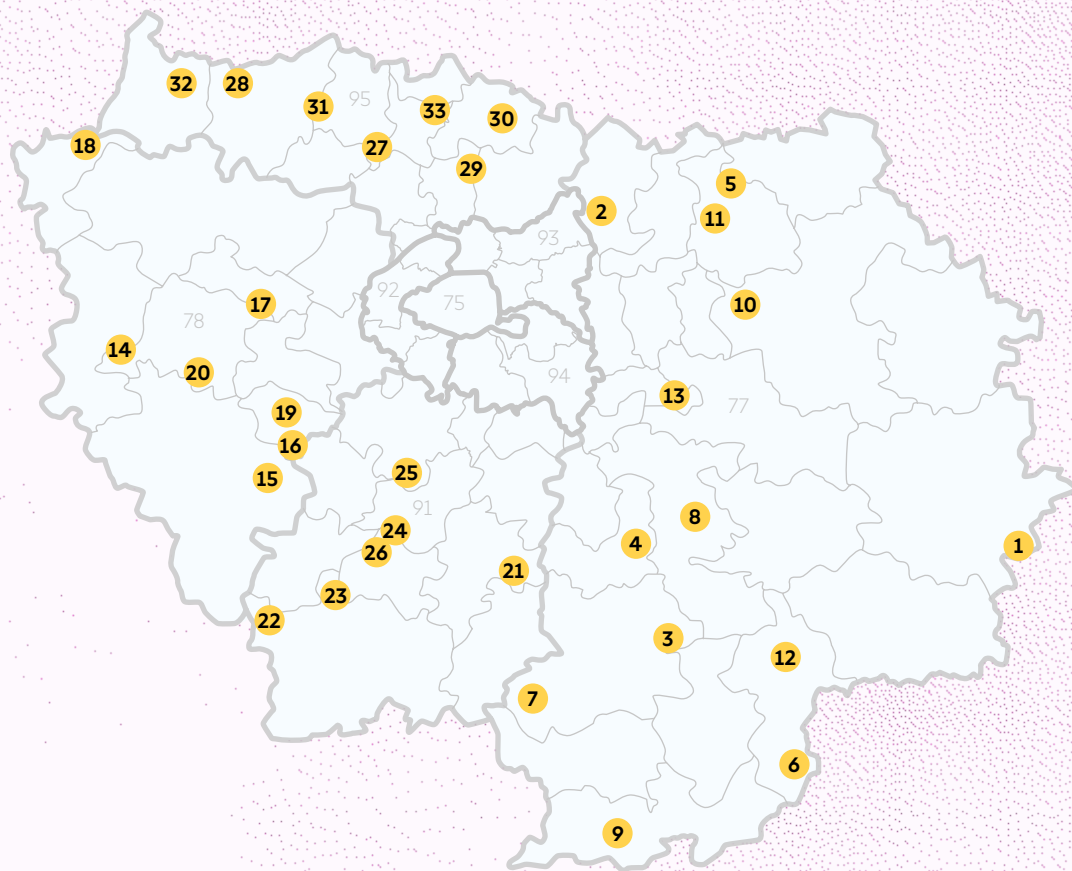
Dans le cadre du Plan « Culture et ruralité » et de sa mesure 2 « Moderniser et renforcer l'attractivité des musées ruraux », la DRAC a soutenu en 2025 trois musées franciliens dans la réalisation d'aménagements de sûreté afin d'accueillir l'opération « 100 œuvres qui racontent le climat ».

Les établissements bénéficiaires sont trois musées départementaux seine-et-marnais :

- le Musée de la Seine-et-Marne à Saint-Cyr-sur-Morin ;
- le Musée Stéphane-Mallarmé à Vulaines-sur-Seine ;
- le Musée des peintres de Barbizon.

Cinq musées franciliens font par ailleurs partie des 160 établissements mis en valeur dans le guide *Musée de France. Itinéraires en territoire rural*, édité en septembre 2025 par le Grand Palais-RMN et accessible en ligne : <https://guidedesmuseesruraux.grandpalaisrmn.fr/fr/accueil>

Restaurations de monuments historiques au titre du FIP en 2025



- 1 Chalaudre-la-Grande (77)
- 2 Mitry-Mory (77)
- 3 Samoreau (77)
- 4 Maincy (77)
- 5 Barcy (77)
- 6 Blennes (77)
- 7 Boissy-aux-Cailles (77)
- 8 Champeaux (77)
- 9 Chenou (77)
- 10 Crécy-la-Chapelle (77)
- 11 Chauconin-Neufmontiers (77)
- 12 Saint-Germain-Laval (77)
- 13 Tournan-en-Brie (77)
- 14 Bazainville (78)
- 15 La Celle-les-Bordes (78)
- 16 Choisel (78)
- 17 Davron (78)
- 18 Gommecourt (78)
- 19 Saint-Forget (78)
- 20 Montfort-l'Amaury (78)
- 21 Champcueil (91)
- 22 Authon-la-Plaine (91)
- 23 Boissy-le-Sec (91)
- 24 Boissy-sous-Saint-Yon (91)
- 25 Marcoussis (91)
- 26 Saint-Sulpice-de-Favières (91)
- 27 Auvers-sur-Oise (95)
- 28 Le Bellay-en-Vexin (95)
- 29 Ézanville (95)
- 30 Luzarches (95)
- 31 Épiais-Rhus (95)
- 32 Magny-en-Vexin (95)
- 33 Presles (95)



1

1. Toiture en cours de restauration, Chapelle Saint-Gilles, Saint-Forget (78)
2. La Chapelle Saint-Gilles restaurée



2

Restaurer les patrimoines des petites communes

Le FIP : une progression continue depuis sa création

Instauré par le ministère de la Culture en 2018, le dispositif du Fonds incitatif et partenarial (FIP) est prioritairement destiné aux petites communes rurales dotées de ressources insuffisantes pour assurer seules l'entretien, la restauration et la conservation de leur patrimoine protégé au titre des monuments historiques. La DRAC déploie ce dispositif pour aider les collectivités de moins de 10 000 habitants et dont le potentiel fiscal est inférieur à la moyenne régionale, en majorant le taux de subvention qu'elle alloue – le portant à 30 % pour les édifices inscrits et à 50 % pour les édifices classés – dès lors que le Conseil régional d'Île-de-France accompagne également le projet à hauteur de 15 % au moins. En 2025, l'action de la DRAC en faveur des territoires ruraux franciliens a permis une augmentation très significative des engagements budgétaires au titre du FIP, portés à 4,3 M€ en autorisations d'engagement.

Un exemple d'opération FIP : la restauration de la chapelle Saint-Gilles à Saint-Forget (Yvelines)

Dans le cadre de la restauration du clocher, de la charpente et de la toiture de la chapelle Saint-Gilles, la DRAC a accordé à la commune une subvention de 105 K€ (soit 30 % du coût estimé des travaux), contribuant ainsi à la préservation de ce patrimoine local.

« Chargée des subventions pour les immeubles protégés en Seine-et-Marne et dans les Yvelines, je pilote notamment le FIP et accompagne les communes dans leurs démarches. Ce qui rend cette mission gratifiante, c'est sa dimension humaine. Chaque projet crée du lien et contribue à la transmission d'un patrimoine qui forge l'identité des territoires. »



Caroline Mège,
Chargée d'instruction des subventions
pour les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines
et de la Seine-Saint-Denis et pour les objets mobiliers

Deux restaurations emblématiques à Méréville et Milly-la-Forêt (Essonne)

L'année 2025 a vu s'achever deux projets de restauration de monuments historiques en zone rurale du sud de l'Essonne.

Après quatre ans de travaux hydrogéologiques et la restauration des miroirs d'eau, le parc du Château de Méréville – monument historique classé – a retrouvé son charme d'antan avec ses lacs, ses cascades et ses ponts. Ce chantier a pu être mené grâce à un financement DRAC de 315 K€, inscrit au Plan de relance, contribuant à la restauration écologique et paysagère du site. Il a été suivi par des spécialistes des espèces protégées et de l'archéologie des jardins historiques.

Le second projet concerne la chapelle Saint-Blaise des Simples à Milly-la-Forêt, monument historique classé. Cette modeste chapelle, dernier témoignage d'une maladrerie

(on y accueillait les malades de la lèpre), a traversé le temps et connu une étonnante renaissance sous le pinceau de Jean Cocteau, dont elle est désormais le tombeau. Les fresques de l'artiste étaient menacées par les remontés capillaires et la salinisation des enduits et des pierres. Un projet de restauration minutieux a permis de remédier à ces désordres et d'ouvrir le lieu au public.

Des découvertes archéologiques majeures sur trois sites de fouille

À Pincevent (La Grande-Paroisse, Seine-et-Marne), une fouille a ouvert une extraordinaire fenêtre sur un campement magdalénien remontant à -12 500 ans, préservé par les sédiments issus des crues de la Seine. Autour de deux foyers construits en pierres, parmi les silex et les os d'animaux, ont été trouvés des fragments de matière noire portant l'empreinte d'une trame peut-être tissée, cas rarissime pour le Paléolithique.



1



2

1. Cours d'eau restaurés, parc du Château de Méréville (91)

2. Le Pont aux boules d'or de Jean-Michel Othoniel Château de Méréville (91)

À Châteaubleau (Seine-et-Marne), la fouille menée depuis cinq ans prolonge des recherches commencées dans les années 1960 par l'association « La Riobé ». Le site correspond à une agglomération antique réunissant des sanctuaires, un théâtre et des habitations. L'étude suit l'évolution du sanctuaire « centre-ouest » du 1^{er} au 3^e siècles : d'abord en matériaux légers, il devient progressivement monumental (maçonnerie, porche, nouveaux accès, gestion de l'eau).

Ces travaux éclairent les pratiques religieuses et les liens avec les quartiers voisins. En parallèle, l'étude des céramiques précise la chronologie et les usages.

À Jouars-Pontchartrain (Yvelines), l'opération de fouille programmée de la ferme d'Ithe menée par l'association « APSADiodurum », qui intègre un chantier-école conventionné avec l'École nationale des Chartes et l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, portait notamment sur l'étude des élévations de ces bâtiments d'origine cistercienne.



1. Guide Musée de France
2. Sound Initiative au Musée de l'Outil de Wy-Dit-Joli-Village (95) dans le PNR du Vexin français à l'occasion de l'Été culturel 2025

Renforcer la coopération avec les collectivités et opérateurs ruraux

Outils de développement de l'action culturelle et de l'accès au livre et à la lecture, les partenariats avec les collectivités territoriales rurales se déclinent sous deux formes :

- Accord-cadre avec les Conseils départementaux de Seine-et-Marne, Val-d'Oise et Essonne pour développer des projets culturels structurants sur les territoires ruraux ;
- Conventions pluriannuelles avec des communautés de communes rurales, comme en Seine-et-Marne : Deux Morin, Brie des Rivières et Châteaux, Brie Nangissienne, Pays de l'Ourcq. Par ailleurs, une convention a été signée en 2025 avec la communauté d'agglomération de l'Étampois Sud-Essonne, à dominante urbaine, mais qui intervient dans les territoires ruraux.

Les opérateurs implantés en zone rurale constituent également des relais précieux de la DRAC, qu'il s'agisse de structures culturelles – La Barbacane à Beynes (Yvelines) ou les Concerts de Poche (Seine-et-Marne), qui viennent de conventionner avec la DRAC pour leurs actions en ruralité – ou de lieux de création tels que Le Silo, Atelier de fabrique artistique à Méréville (Essonne).

Mobiliser les instances de concertation

Des échanges constructifs avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Un séminaire de travail intitulé « Culture et ruralités en Île-de-France » s'est tenu le mardi 11 février 2025 au siège de l'ANCT. Il a rassemblé les équipes de la DRAC et d'autres services déconcentrés de l'État (préfectures, sous-préfectures et directions départementales des territoires) des départements franciliens de grande couronne, ainsi que la direction de la ruralité et l'ANCT. Organisé sur une demi-journée, ce temps d'échanges a permis aux participants de partager les projets, besoins et problématiques identifiés dans les quatre départements de grande couronne. Il a également contribué à une meilleure connaissance des champs d'intervention, ainsi que des dispositifs, programmes et ressources mobilisés par la DRAC et l'ANCT.



2

Les Parc naturels régionaux, interlocuteurs privilégiés de la DRAC

Une collaboration exemplaire s'élabore entre le PNR du Gâtinais français et la DRAC, autour des enjeux du paysage, de la réhabilitation du patrimoine rural, de la rénovation énergétique du bâti ancien, de l'installation des antennes radiotéléphoniques et des énergies renouvelables. À titre d'exemple, l'intégration paysagère du déploiement des réseaux aériens de téléphonie a fait l'objet d'une rencontre organisée par le PNR avec des élus et des concessionnaires. Plusieurs cas concrets ont été abordés, tels que la démultiplication des câbles de téléphonie, l'intégration des réseaux en centre-bourg patrimonial, le déploiement des réseaux pour les hameaux et maisons isolées. Ces échanges ont permis de mieux comprendre les enjeux de chacun.

Dans le Val-d'Oise, la DRAC noue des relations étroites avec le PNR du Vexin français, labellisé « Pays d'Art et d'Histoire ». En 2025, des réunions bimensuelles ont permis d'échanger sur des problématiques concrètes de façon régulière (radiotéléphonie, place du solaire dans les projets, agrivoltaïsme, insertion de haies dans les paysages en *open field...*). Le site archéologique des Vaux de la Celle, monument historique emblématique du Vexin, fait par ailleurs l'objet de nombreuses actions de médiation, réalisées en collaboration avec la DRAC. Les PNR de la Haute-Vallée de Chevreuse et du Vexin français sont aussi des partenaires actifs de la DRAC en matière d'action culturelle.

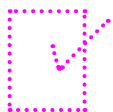


Des
patrimoines
à préserver
et valoriser

Une année d'opérations archéologiques

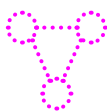


Chiffres-clés



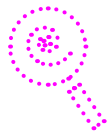
1 841

dossiers
d'aménagement
instruits



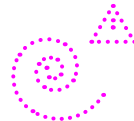
8

programmes
collectifs de
recherche



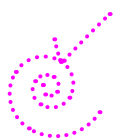
93

diagnostics
archéologiques



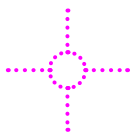
24

fouilles préventives



14

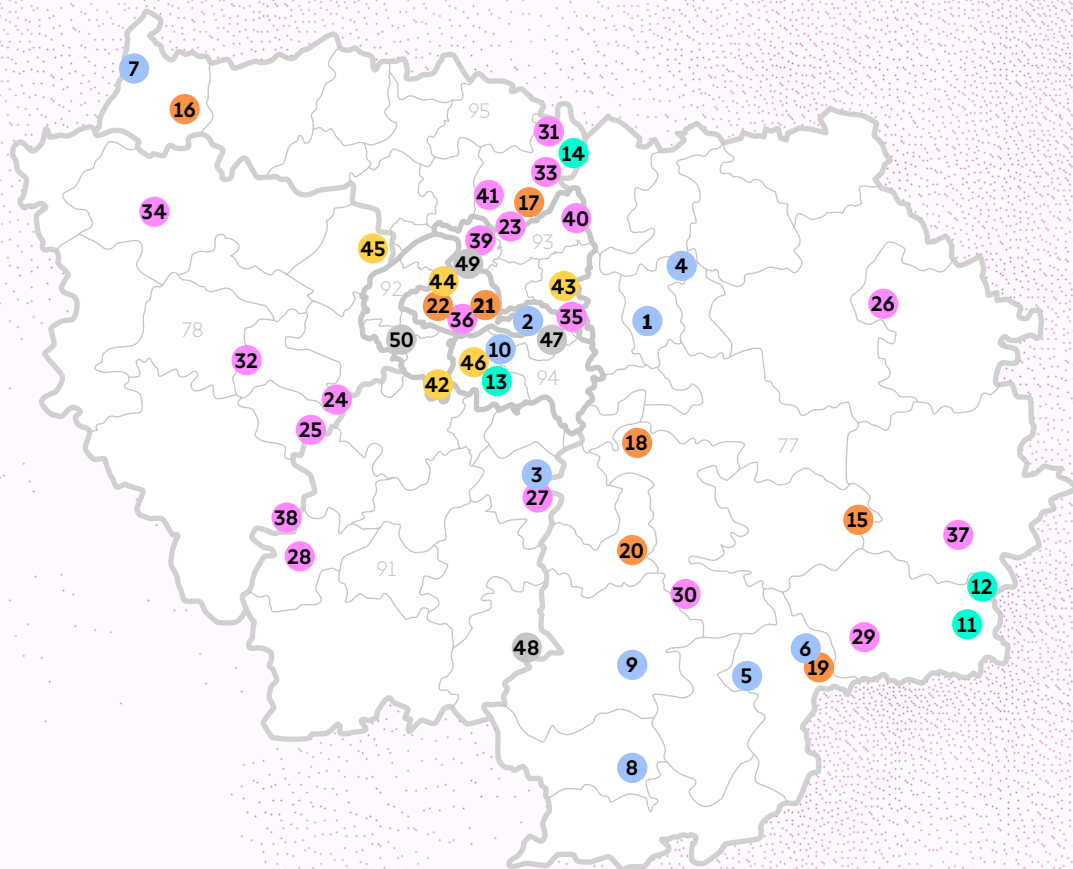
fouilles
programmées



12

prospections
thématiques

Carte des principaux sites de fouilles en 2025



Préhistoire

- 1 Bussy Saint-Georges (77) – Occupations du Mésolithique à l'Antiquité gallo-romaine
- 2 Champigny-sur-Marne (94) – Occupation du Néolithique
- 3 Étiolles (91) – Campements magdaléniens remontant à 15 000 ans
- 4 Jablines (77) – Village néolithique du 5^e millénaire avant notre ère
- 5 La Grande-Paroisse, Pincevent (77) – Campements magdaléniens remontant à 12 000 ans
- 6 Marolles-sur-Seine (77) – Habitat du Néolithique, premiers agriculteurs installés en Île-de-France au début du 5^e millénaire avant notre ère
- 7 Montreuil-sur-Epte, Dolmen de Coppière (95) – Mégalthes néolithique
- 8 Ormesson, Les Bossats (77) – Gisement paléolithique de 120 000 ans
- 9 Fontainebleau (77) – Relevés d'art rupestre préhistorique dans les chaos de blocs de grès; Occupation gallo-romaine; Butte Saint-Louis – Prieuré-ermitage médiéval
- 10 Vitry-sur-Seine (94) – Occupations du Mésolithique et du Néolithique

Protohistoire

- 11 Grisy-sur-Seine (77) – Nécropole datant de la fin de l'Âge du Bronze à la fin de l'Âge du Fer
- 12 Hermé (77) – Occupations du Néolithique et de l'Âge du Bronze
- 13 Thiais (94) – Occupations de la Protohistoire et de l'Antiquité
- 14 Vémars (95) – Vestiges de l'âge du Bronze et du second Âge du Fer

Antiquité

- 15 Châteaubleau (77) – Agglomération gallo-romaine
- 16 Genainville (95) – Sanctuaire antique
- 17 Gonesse (95) – Occupations de la Protohistoire et de l'Antiquité
- 18 Grisy-Suisnes (77) – Villa antique
- 19 Marolles-sur-Seine (77) – Nécropole antique
- 20 Melun (77) – Quartier gallo-romain
- 21 Paris 4^e, Île de la Cité – Naissance de la ville depuis l'Antiquité
- 22 Paris 5^e, gare RER de Port Royal – Nécropole antique sud de Lutèce

Moyen Âge

- 23 Bonneuil-en-France (95) – Nécropole du premier Moyen Âge
- 24 Châteaufort (78) – Bourg et vestiges d'une place forte du Moyen Âge
- 25 Chevreuse (78) – Château fort médiéval
- 26 Doue (77) – Château et butte médiévaux
- 27 Corbeil-Essonnes (91)
- 28 Dourdan (91) – Ateliers de potier médiévaux
- 29 Égligny (77) – Grange cistercienne
- 30 Fontaine-le-Port (77) – Épave d'un bateau du 13^e siècle dans la Seine
- 31 Fosses (95) – Habitat carolingien comportant un four de production céramique
- 32 Jouars-Pontchartrain (78) – Ferme cistercienne
- 33 Louvres (95) – Habitat rural du haut Moyen Âge et château médiéval
- 34 Mantes-la-Jolie (78) – Église collégiale médiévale
- 35 Noisy-le-Grand (93) – Nécropole mérovingienne
- 36 Paris 5^e, rue Cujas et 6^e, bd Saint-Germain – Extension de la ville depuis l'Antiquité
- 37 Provins (77) – Abbaye bénédictine de Chambenoist; Collège Lelorgne de Savigny; Enceinte médiévale
- 38 Rochefort-en-Yvelines (78) – Château fort médiéval
- 39 Saint-Denis (93) – Cartographie de la ville depuis les origines médiévales
- 40 Tremblay-en-France (93) – Étude d'un terroir médiéval du 5^e au 13^e siècles
- 41 Villiers-le-Bel (95) – Étude de l'évolution du bourg du haut Moyen Âge à l'époque moderne

Époque moderne

- 42 Antony (92) – Manufacture de cire
- 43 Gagny (93) – Habitat rural médiéval, jardins à la française d'un château résidence
- 44 Paris 1^{er}, Le Louvre – Château fort médiéval, palais et quartier d'époque moderne
- 45 Sartrouville (78) – Moulin à vent et maison d'un meunier
- 46 Villejuif (94) – Inventaire du bâti pour une archéologie de l'habitat

Époque contemporaine

- 47 Champigny-sur-Marne (94) – Abri anti-aérien de la Seconde Guerre Mondiale (relevé 3D)
- 48 Milly-la-Forêt (91) – Camp militaire de la Première Guerre mondiale
- 49 Saint-Ouen-sur-Seine (93) – Abri anti-aérien de la Seconde Guerre Mondiale
- 50 Sèvres (92) – Vestiges de productions céramiques



1

1. Fosses (95), Grande Rue, Cimetière médiéval
2. Ormesson (77), Les Bossats, Un paléopaysage de 100 000 ans

La DRAC programme chaque année les recherches archéologiques réalisées dans la région, en s'appuyant sur différentes approches. Sa mission fondamentale est d'abord d'enrichir la carte archéologique, un inventaire en constante évolution qui documente l'ensemble des opérations et des sites archéologiques connus. Elle fait appel tant aux observations réalisées par les archéologues sur le terrain qu'aux dernières technologies de détection. En 2025 s'est ainsi achevé l'inventaire du patrimoine archéologique sous couvert forestier du massif de Rambouillet totalisant 15 000 hectares. La prospection aérienne utilise aussi la photographie aéroportée par drone et l'analyse multispectrale, comme à Blandy (Seine-et-Marne), où elle révèle l'organisation agricole et résidentielle d'une villa antique.

En milieu rural comme urbain, les recherches prennent la forme de prospections à visée d'inventaire, comme à Villejuif (Val-de-Marne) sur le bâti architectural et historique, ou de prospections thématiques, telle l'occupation du sol à l'époque gallo-romaine en forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne). Lorsque des sites sont identifiés et des équipes de recherche formées, des programmes de sondage et de fouille sont lancés et autorisés par la DRAC. Pour les périodes historiques, deux fouilles

portent sur des sanctuaires antiques, sur le site des Vaux-de-la-Celle à Genainville (Val-d'Oise) et à Châteaubateau (Seine-et-Marne) (voir page 75). Un projet collectif de recherche étudie quant à lui les productions de céramiques antiques et médiévales de Dourdan et sa région. En Seine-et-Marne deux abbayes médiévales sont fouillées : celle de Preuilly à Égligny, qui s'affirme comme un centre important de production métallurgique et celle de Champbenoist à Provins, documentant l'implantation de l'église abbatiale. Pour la période moderne, des sondages ont eu lieu sur le réservoir et la cour en fer à cheval du château de Noisy à Bailly (Yvelines). Une opération exemplaire d'archéologie des conflits contemporains se déroule à Milly-la-Forêt (Essonnes) sur un camp d'entraînement de la Première Guerre mondiale. Dans une perspective diachronique enfin, des synthèses territoriales ont été relancées à Tremblay-en-France comme à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Enfin, l'une des missions importantes de la DRAC est la conservation des données scientifiques de l'archéologie, c'est-à-dire du mobilier et de la documentation issus des opérations. D'importants chantiers d'inventaire et de reconditionnement ont été menés, à ce titre, sur les collections existantes en 2025.



2

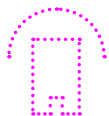
L'Île-de-France est une grande région de Préhistoire. C'est pourquoi la DRAC et ses partenaires ont élaboré un projet culturel de territoire intitulé « Dans les pas des derniers chasseurs-cueilleurs du sud de l'Île-de-France » et inscrit dans le contrat de plan État-Région (CPER).

Ce projet réunit quatre gisements datant du Paléolithique en Essonne et Seine-et-Marne : Ormesson, Pincevent (commune de La Grande-Paroisse), Étiolles et Les Tarterêts III (Corbeil-Essonnes) et les abris ornés des chaos de grès des massifs de Fontainebleau et Milly-la-Forêt. Les grands gisements sont exploités scientifiquement dans le cadre de fouilles programmées récurrentes.

À Ormesson, fouillé depuis 2008, un niveau châtelperronien (entre -39 et -37 000 ans) est étudié. On ignore encore si cette culture matérielle appartient à Néandertal. À Étiolles, la séquence stratigraphique des différents niveaux magdaléniens qui se superposent entre -14 000 et -11 000 ans a été raccordée pour la première fois. Au même moment les partenaires du projet ont engagé un investissement important pour la construction d'une grande structure qui couvrira la fouille sur 450 m² afin d'appréhender l'étendue du site. À Pincevent, la DRAC a engagé les premières étapes pour la rénovation et le réaménagement des bâtiments du site, travaux très attendus par les archéologues.

Monuments historiques et Jardins remarquables

Chiffres-clés



4 005

immeubles protégés au titre des monuments historiques (MH)



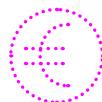
19 546

objets protégés au titre des MH



158

opérations de restauration ou d'entretien menées en 2025



22,7 M€

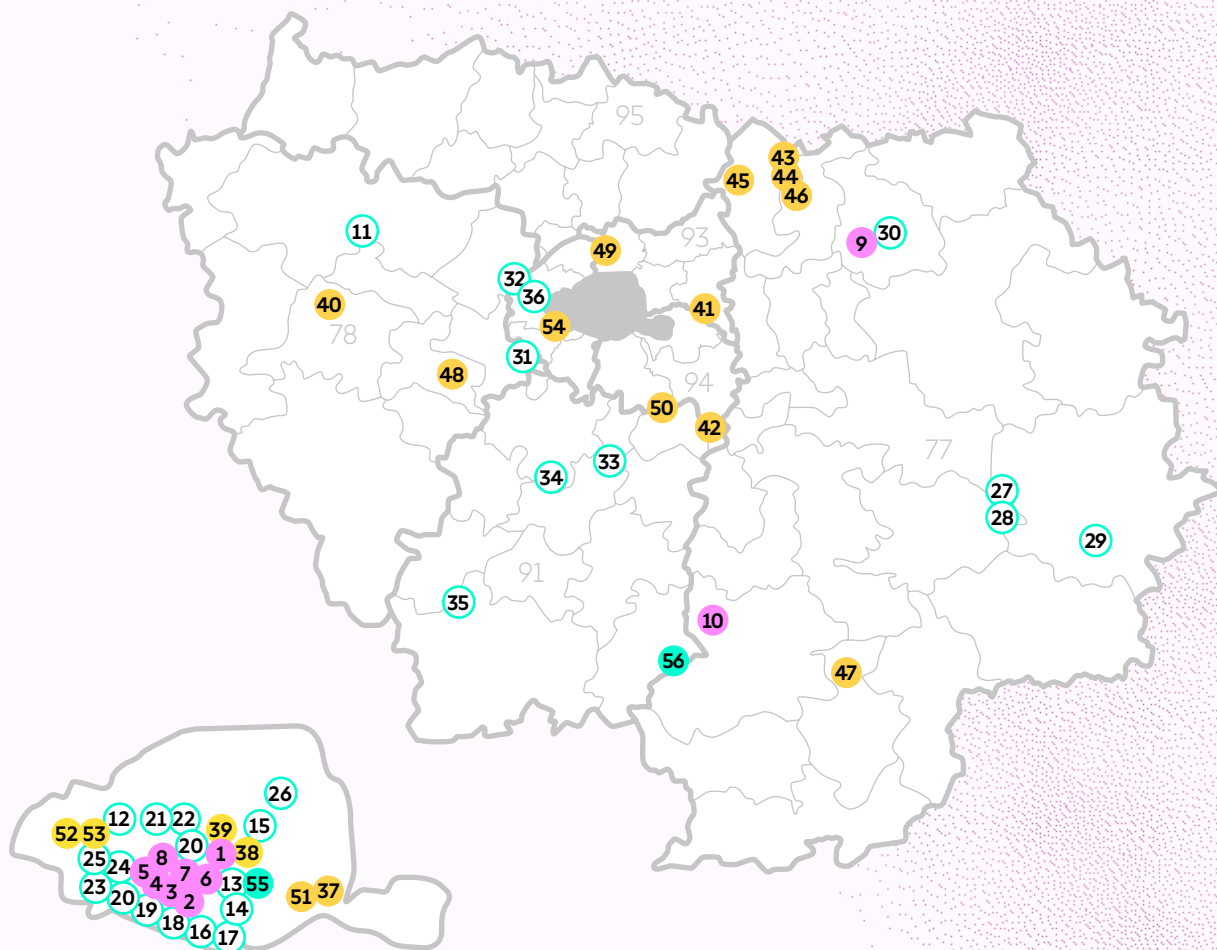
engagés pour la restauration des MH en 2025



47

jardins labellisés « Jardin remarquable »

Nouvelles protections 2025





Immeubles classés au titre des monuments historiques en 2025

- 1 Hôtel de Chaulnes, escalier d'honneur, Paris 4^e
- 2 Tombeau de la famille de Montault, Paris 14^e
- 3 Tombeau de la famille Dumont d'Urville, Paris 14^e
- 4 Tombeau de la famille Constant Dufaux, Paris 14^e
- 5 Tombeau de la famille Schelfhaut, Paris 14^e
- 6 Tombeau de la famille Quatremère de Quincy, Paris 14^e
- 7 Tombeau de la famille Lisfranc, Paris 14^e
- 8 Cénotaphe de Charles Baudelaire, Paris 14^e
- 9 Chapelle des catéchismes et environs, Meaux (77)
- 10 Église Notre-Dame de l'Assomption, Fleury-en-Bière (77)
- 11 Église Saint-Thérèse d'Elisabethville, Aubergenville (78)



Immeubles inscrits au titre des monuments historiques en 2025

- 12 Chapelle de l'ancienne maison de retraite Chardon-Lagache, Paris 16^e
- 13 Mairie du 1^{er} arrondissement, Paris 1^{er}
- 14 Immeuble, 31 quai de l'horloge, Paris 1^{er}
- 15 Atelier d'Orfèvrerie Lapparra, Paris 3^e
- 16 Ancien Institut du Radium, Paris 5^e
- 17 Ancien Institut du Radium, Paris 5^e
- 18 Mairie du 7^e, Paris
- 19 Deux appartements de Charlotte Perriand 9, rue Montalembert, Paris 7^e
- 20 Hôtel de Mailly-Nesle, Paris 7^e
- 21 Hôtel Henri Menier, Paris 8^e
- 22 Mairie du 8^e (ancien hôtel de Cail), Paris 8^e
- 23 Ancien hospice de La Rochefoucauld, Paris 14^e
- 24 Immeuble 21-23 rue Froidevaux, Paris 14^e
- 25 Palais de Tokyo et Musée d'art moderne de la ville de Paris, Paris 16^e
- 26 Église Saint-Serge-de-Ragonège, Paris 19^e
- 27 Vestiges archéologiques du sanctuaire nord, Chateaubeau (77)
- 28 Vestiges archéologiques du théâtre, Chateaubeau (77)
- 29 Hôtel-Dieu, Provins (77)
- 30 Halle du marché, Meaux (77)
- 31 Chapelle domestique, Viroflay (78)
- 32 Restaurant Fournaise, Chatou (78)
- 33 Château de Morsang, Morsang-sur-Orge (91)
- 34 Pavillon du roi, Marcoussis (91)
- 35 Église Saint-Nicolas, La Forêt-le-Roi (91)
- 36 Hôtel de Ville, Boulogne-Billancourt (92)



Objets protégés au titre des monuments historiques en 2025

- 37 Colonne Eléphant, Pavillon du Togo et du Cameroun, Paris 12^e
- 38 Tableau : Le Christ en croix Lubin Baugin, Église des Billettes, Paris 4^e
- 39 Dalmatique et autres objets, Église Saint-Eustache, Paris 1^{er}
- 40 Objets du château de Thoiry, Thoiry (78)
- 41 Robe dite de la Reine et sa coiffe, Musée de la société d'études et de recherches historiques en psychiatrie, Neuilly-sur-Marne (93)
- 42 Tableau Saint Sébastien, de Louis Courtat, église Saint-Thibault, Mandres-les-Roses (94)
- 43 Statue du Bon Pasteur, collégiale Notre-Dame, Dammartien-en-Goële (77)
- 44 14 bas-reliefs, statue Notre-Dame des Moissons, statue Saint-Joseph, église Saint-Étienne, Juilly (77)
- 45 Statue de Saint-Joseph, église Saint-Martin, Mesnil-Amelot (77)
- 46 Deux bas-reliefs, église Saint-Denis, Nantouillet (77)
- 47 Statue de Jeanne d'Arc, église Saint-Mammès, Saint-Mammès (77)
- 48 Trois prototypes et 6 maquettes d'aérotrains conçus par la société Jean Bertin, Versailles (78)/Montigny-les-Bretonneux
- 49 Skiff, Rowing-club de Paris, Île-Saint-Denis (93)
- 50 Ensemble historique mobilier (maquette de Lagny et éléments associés), dépôt du matériel de la RATP Villeneuve-Saint-Georges (94)
- 51 Orgue de tribune, église du Saint-Esprit Paris 12^e



Jardins remarquables labellisés en 2025

- 52 Ensemble historique grevé d'une servitude de maintien dans les lieux, appartement d'Auguste Perret, Paris 16^e
- 53 Objets mobiliers, appartement d'Auguste Perret, Paris 16^e
- 54 Ensemble historique grevé d'une servitude de maintien dans les lieux, appartement Le Corbusier Paris 16^e et Boulogne-Billancourt (92)
- 55 Jardin botanique du Museum national d'histoire naturelle, Paris 5^e
- 56 Conservatoire des plantes médicinales, aromatiques et industrielles, Milly-la-Forêt (77)



Palais de Tokyo,
Paris 16^e

La protection des monuments historiques en Île-de-France

La protection des monuments historiques constitue une servitude d'utilité publique, fondée sur la valeur patrimoniale d'un bien. Décidée par l'État, cette protection s'applique aux immeubles bâtis ou non bâtis (parcs, sites archéologiques, etc.) et aux objets mobiliers (patrimoine instrumental, sportif, etc.) et comporte deux niveaux : l'inscription et le classement. L'Île-de-France est riche en patrimoine protégé, avec 4 000 immeubles (10 % du total national) et près de 20 000 objets. Les demandes de protection peuvent être initiées par des propriétaires, associations ou services de l'État, souvent dans le cadre de campagnes thématiques.

En 2025, plusieurs nouvelles protections ont relevé de cette approche thématique. Ainsi, dans le cadre de la valorisation du patrimoine religieux rural, conformément à la circulaire du 4 août 2023, l'église Saint-Nicolas de Forêt-le-Roi en Essonne a été inscrite, et l'église Notre-Dame de l'Assomption de Fleury-en-Bière en Seine-et-Marne a été classée. Le patrimoine civil parisien a également bénéficié de nouvelles protections avec l'inscription partielle des mairies des 7^e et 8^e arrondissements. Enfin, à l'occasion du centenaire de l'Art Déco, l'ensemble formé par le Palais de Tokyo et le Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, situé dans le 16^e arrondissement a été inscrit au titre des monuments historiques.

À Paris, le chantier de restauration de la Maison de verre, conçue par l'architecte et designer Pierre Chareau, qui visait notamment à rétablir la façade d'origine sur cour en pavés de verre, s'est achevé en 2025. Ce chantier complexe accompagné par la DRAC au titre du contrôle scientifique et technique et du soutien financier, a permis de retrouver le dessin et la matérialité d'origine de la façade.



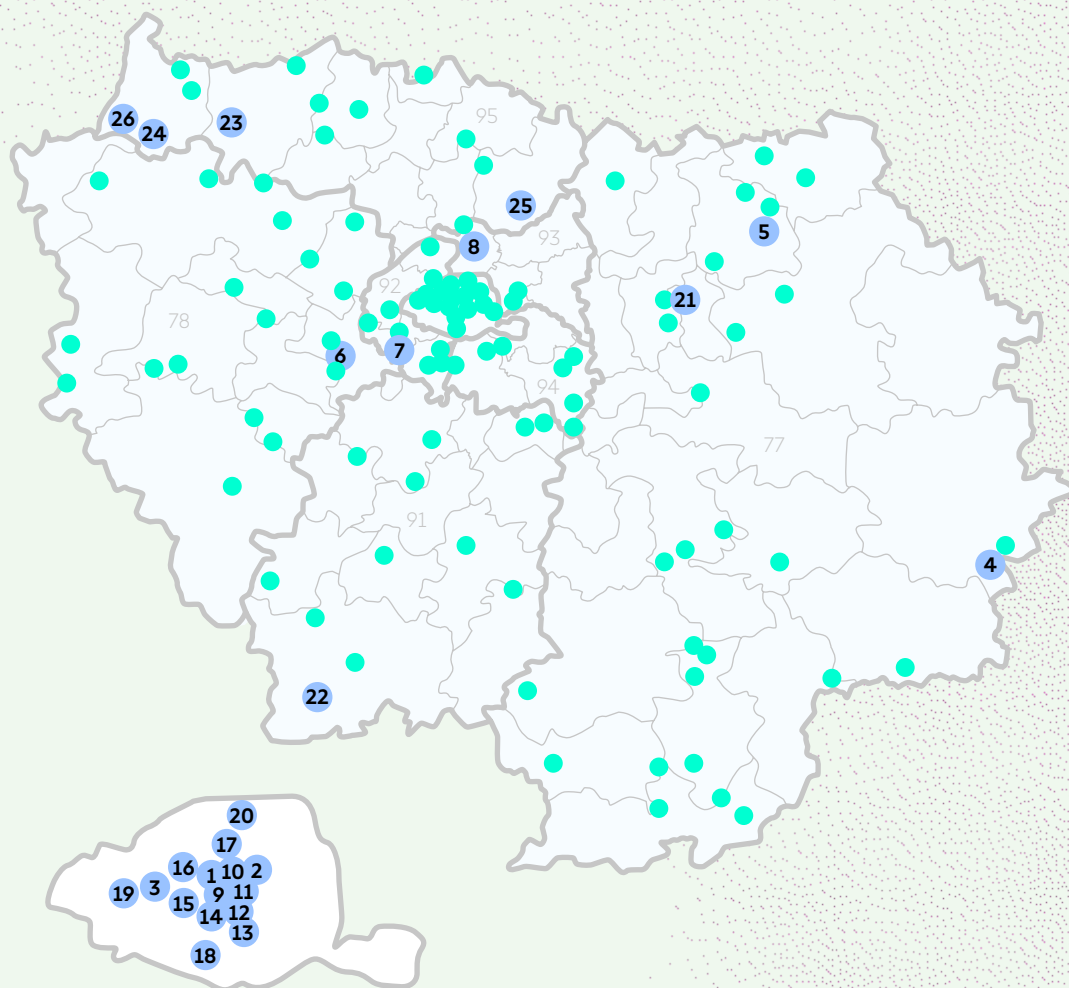
Maison de verre, façade sur cour, Paris 7^e

L'accompagnement des chantiers de restauration des monuments historiques

La DRAC assure le contrôle scientifique et technique (CST) des monuments protégés au titre du code du patrimoine. En Île-de-France, où la densité patrimoniale est particulièrement élevée, ce contrôle garantit la bonne conservation des édifices, la qualité des interventions et le respect de l'intérêt général ayant motivé leur protection. Le CST concerne tous les immeubles et objets classés ou inscrits, qu'ils soient publics ou privés. Il vise d'abord à améliorer la connaissance des édifices afin d'orienter les choix de conservation dans le respect de l'authenticité des matériaux, de l'architecture et des différentes strates historiques. Il encadre également les projets de travaux

en vérifiant leur nécessité, la réversibilité des interventions, la lisibilité des ajouts contemporains et la compatibilité des matériaux. La DRAC formule prescriptions et recommandations, puis elle suit les chantiers afin de valider les choix techniques et garantir la qualité d'exécution. Enfin, le CST comprend un rôle de conseil auprès des propriétaires et participe à la programmation et à l'attribution des subventions de l'État, en fonction des urgences sanitaires et des enjeux patrimoniaux. Par ce contrôle, l'État affirme sa mission de garant de l'intérêt général, tout en soutenant une dynamique de projet qui concilie conservation, usages contemporains et transmission aux générations futures.

Interventions sur les monuments historiques soutenues en 2025



Monument historique de l'État, intervention supérieure à 200 K€

- 1 Domaine national du Palais Royal, Paris 1^{er}
- 2 Cathédrale Notre-Dame, Paris 4^e
- 3 Palais de Chaillot, Paris 16^e
- 4 Couvent des Cordelières, Provins (77)
- 5 Cathédrale Saint-Étienne, Meaux (77)
- 6 Cathédrale Saint-Louis, Versailles (78)
- 7 Domaine national de Meudon (92)
- 8 Basilique Saint-Denis, Saint-Denis (93)

- 9 Fontaine des Innocents, Paris 1^{er}
- 10 Église Saint-Eustache, Paris 1^{er}
- 11 Église Saint-Gervais-Saint-Protais, Paris 4^e
- 12 Jardins du Val de Grâce, Paris 5^e
- 13 Piscine Pontoise, Paris 5^e
- 14 Église Saint-Sulpice, Paris 6^e
- 15 Tour Eiffel, Paris 7^e
- 16 Hôtel Camondo, Paris 8^e
- 17 Église de la Trinité, Paris 9^e
- 18 Maison-atelier de Jean Lurçat, Paris 14^e
- 19 Parc de Bagatelle - Pavillon de Trianon, Paris 16^e

- 20 Église Saint-Bernard, Paris 18^e
- 21 Église Saint-Rémi, Montévrain (77)
- 22 Domaine départemental de Méréville, Méréville (91)
- 23 Château de Vigny, Vigny (95)
- 24 Église Notre-Dame, Vétheuil (95)
- 25 Église Saint-Pierre, Gonesse (95)
- 26 Château de la Roche-Guyon, La Roche-Guyon (95)

Intervention inférieure à 200 K€



Le Nymphée de Soufflot à Chatou (78),

Des mesures d'urgence ont par ailleurs été prises en 2025. Ainsi la première phase de restauration du nymphée de Chatou (78), monument emblématique soutenu par la mission Bern sur le patrimoine en péril a été engagée. Construit au 18^e siècle par Jacques-Germain Soufflot, architecte néoclassique majeur, ce vestige du jardin de Henri-Léonard Bertin, ministre des Finances de Louis XV, se distingue par ses parements aux contrastes de couleurs

et de matières. La maison du directeur de l'usine Coignet à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), classée en 2024 et dans un état de dégradation avancée, bénéficiera d'un parapluie de sécurité en attente de sa restauration. Édifiée selon un procédé innovant de béton aggloméré inventé par François Coignet, elle constitue l'un des premiers bâtiments presque entièrement construits avec ce matériau.

Zoom

Restauration d'une œuvre majeure de Claude-Guy Hallé à Notre-Dame de Paris

L'Annonciation (1717) de Claude-Guy Hallé, une toile monumentale de 4,25 mètres sur 4, a retrouvé sa place dans la cathédrale Notre-Dame de Paris le 15 mai 2025, après une restauration minutieuse et une absence de presque deux siècles. Commandée entre 1715 et 1717, cette huile sur toile fut saisie en 1793 pendant la Révolution, puis restituée en 1802 avant de rejoindre les collections du musée du Louvre en 1862. Là, elle resta roulée dans les réserves, jusqu'au moment où le diocèse de Paris décide de l'intégrer à son projet d'aménagement liturgique. Après sa sortie des réserves, sa restauration débute à l'été 2024 au centre de conservation du Louvre, à Liévin. Sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC et l'appui scientifique du Louvre et du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF),

la restauration fondamentale a été menée par une équipe spécialisée en restauration de couche picturale, de support toile et de cadre doré. Les équipes ont d'abord procédé à un nettoyage en profondeur, éliminant le vernis jauni à l'aide de solvants doux et de gels adaptés aux repeints résistants. Le rentoilage ancien a été remplacé, et un nouveau châssis a été installé pour faciliter les analyses futures. Ensuite, les lacunes ont été mastiquées. Après des retouches « illusionnistes » sur les plis du vêtement, un vernis final a été appliqué pour protéger l'œuvre. En mai 2025, les restaurateurs ont procédé au remontage de la toile sur son châssis et à l'encadrement de l'œuvre, puis les manipulateurs d'œuvres d'art ont accroché le tableau dans le transept nord de la cathédrale.





1. Restauratrice à l'œuvre :
retouches de la couche picturale
2. Accrochage à Notre-Dame de
Paris de *L'Annonciation* restaurée

« La DRAC joue un rôle clé dans l'entretien des monuments historiques de l'État. Ainsi, la Basilique de Saint-Denis est-elle entretenue par l'Architecte des Bâtiments de France. Le site combine lieu de culte, nécropole royale, événements culturels, jardins et dépendances. Je suis notamment en charge du bon fonctionnement des systèmes de sécurité, ce qui implique surveillance, maintenance et gestion quotidienne des équipements. »



François-Xavier Créteaux,
Ingénieur des services culturels et du patrimoine





Jardin des Plantes, Paris 5^e

La labellisation « Jardin remarquable » : valoriser un patrimoine vivant

L'Île-de-France, région emblématique par son histoire et sa diversité paysagère, abrite un patrimoine végétal d'exception. Parmi les outils mis en place pour préserver et mettre en valeur ces joyaux naturels, la labellisation « Jardin remarquable » joue un rôle essentiel. Ce label du ministère de la Culture distingue les jardins dont la conception, l'entretien et l'ouverture au public répondent à des critères exigeants de qualité et d'intérêt culturel, historique, botanique ou paysager. En Île-de-France, où l'urbanisation est forte, ces jardins constituent des havres de biodiversité et des lieux de respiration pour les visiteurs. L'étude des dossiers de candidature est suivie d'une visite d'experts. Une fois attribué, le label est valable pour une durée de cinq ans, renouvelable après une nouvelle évaluation. Cette démarche

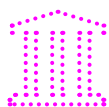
incite les gestionnaires à maintenir un haut niveau d'exigence et à innover dans leurs pratiques.

Deux nouvelles labellisations sont à signaler en 2025, portant le nombre de jardins labellisés en Île-de-France à 47 :

- le jardin botanique du Muséum national d'histoire naturelle connu sous le nom de « Jardin des plantes », à Paris, conserve une diversité végétale exceptionnelle avec près de 8 500 espèces de plantes et plus de 2 000 arbres. Le jardin est à la fois un lieu de promenade, un centre de recherches scientifiques et un conservatoire du patrimoine naturel, architectural et sculptural ;
- le Conservatoire des plantes médicinales, aromatiques et industrielles, situé à proximité de la commune de Milly-la-Forêt (Essonne) connue pour être le bassin historique de la production de plantes médicinales en Île-de-France.

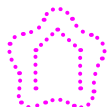
Musées de France et Maisons des Illustres

Chiffres-clés



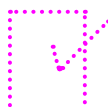
92

Musées de France
(dont 10 sont
également labellisés
Maisons des Illustres)



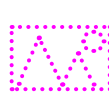
48

Maisons
des Illustres



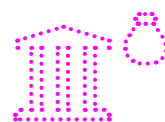
509

dossiers examinés
en commission
scientifique
régionale :
– 350 en acquisition
(- 17 % par rapport
à 2024)
– 159 en restauration
(+ 27 % par rapport
à 2024)



115

œuvres acquises
grâce au
Fonds régional
d'acquisition
des musées (FRAM),
abondé à parité
par l'État et le
Conseil régional
d'Île-de-France



45

musées subventionnés
pour leurs activités :
projets d'expositions,
d'actions culturelles
et de publications,
opérations d'inventaire,
récolement,
restauration,
conservation préventive
et recherche de
provenance.

Nouvelle appellation « Musée de France » à Paris : le musée de la Grande Loge de France

Dans le contexte des 120 ans de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, la Grande Loge de France a sollicité l'appellation « Musée de France » pour son musée, rouvert en avril 2025 à la suite d'une importante campagne de travaux. L'appellation porte sur une collection de 3 000 objets relatifs à l'histoire de la franc-maçonnerie et de la Grande Loge de France, du 18^e siècle à nos jours. Cette collection de peintures, sculptures, arts décoratifs, œuvres sur papier, textiles, ouvrages, documents, issue de libéralités comme d'acquisitions onéreuses, témoigne de l'histoire, des usages

et des symboles de la tradition maçonnique en France. Le musée, installé dans un ancien couvent franciscain situé rue Louis-Puteaux (Paris 17^e), offre la possibilité de découvrir trois temples ouverts à la visite.

Lors de la séance du 15 mai 2025, le Haut-Conseil des Musées de France a rendu un avis positif pour cette deuxième appellation liée à la franc-maçonnerie en Île-de-France, après celle octroyée au musée du Grand Orient de France (Rue Cadet, Paris 9^e) en 2003.



1



2

- 1. Musée de la Grande loge de France, Paris 17^e
- 2. Maison Louis Carré

Nouvelles labellisations « Maisons des Illustres » dans les Yvelines

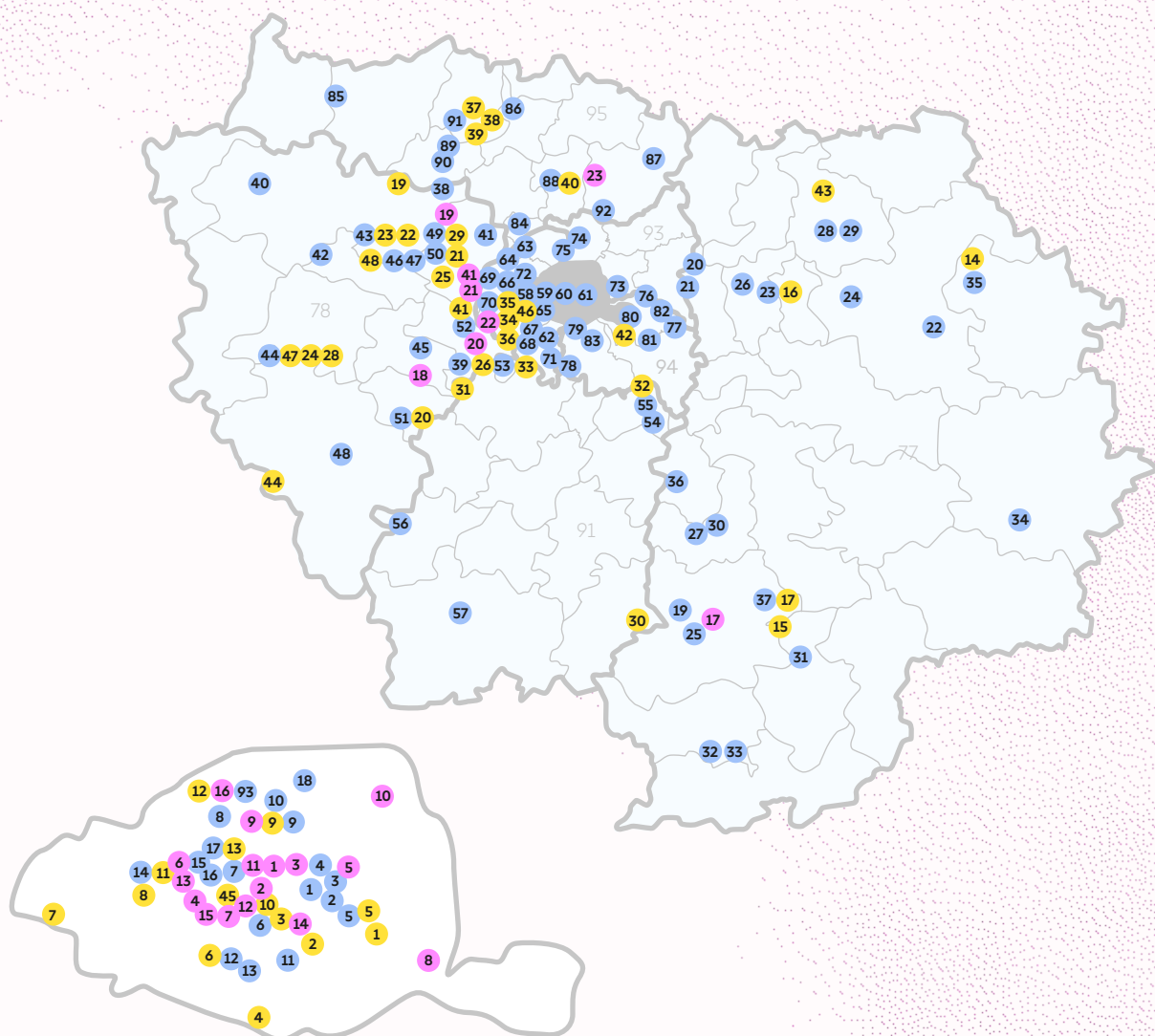
→ La maison Louis-Carré (Bazoches-sur-Guyonne)

La maison du marchand d'art Louis Carré (1897-1977) est un chef d'œuvre de l'architecture domestique conçu par Alvar Aalto (1898-1976), qui articule habilement lieu de vie et de réception. Construite entre 1957 et 1959, l'architecte finlandais de renommée internationale réalise là l'un des rares exemples d'édifice bâti en dehors de son pays, et le seul en France, avec le pavillon de la Finlande à l'exposition universelle des arts et des techniques appliqués à la vie moderne de 1937 à Paris (aujourd'hui détruit).

Dans un parc de trois hectares, Alvar Aalto

a conçu le projet global d'une maison de plain-pied avec piscine à l'esthétique scandinave, dominée par le bois et les couleurs chaudes, en portant une attention particulière à la lumière et l'aménagement intérieur avec certaines créations inédites d'objets et de mobilier. Ce lieu d'habitation est aussi pensé en tant qu'espace de présentation pour les œuvres d'artistes majeurs de l'art moderne d'après-guerre, défendus par Louis Carré. En complémentarité avec sa galerie de la rue de Messine (Paris 8^e), il s'y déroule une importante vie mondaine et artistique, dont témoigne l'abondante documentation des photographies d'époque ainsi que les objets personnels du marchand d'art et de son épouse, demeurés sur place.

Musées de France et Maisons des illustres



Musée territorial suivi par la DRAC

- | | | | |
|--|--|--|---|
| 1 Musée d'art et d'histoire du Judaïsme | 9 Musée de la Franc-Maçonnerie | 19 Musée des peintres de Barbizon | 30 Musée de Melun |
| 2 Musée Carnavalet – Histoire de Paris | 10 Musée de la Vie Romantique | 20 Musée Alfred-Bonno | 31 Musée de Moret-Loing-Orvanne |
| 3 Musée Cognacq-Jay | 11 Musée d'art et d'histoire de l'hôpital Saint-Anne | 21 Musée des transports urbains, interurbains et ruraux | 32 Château musée de Nemours |
| 4 Musée de la Chasse et de la Nature | 12 Musée Bourdelle | 22 Musée des Capucins | 33 Musée de Préhistoire d'Île-de-France |
| 5 Maison Victor-Hugo Paris – Guernesey | 13 Musée de la Libération de Paris – Musée du Général Leclerc – Musée Jean-Moulin | 23 Maison natale de Louis Braille | 34 Musée de Provins et du Provenois |
| 6 Musée Zadkine | 14 Maison de Balzac | 24 Musée de Crécy-la-Chapelle | 35 Musée de la Seine-et-Marne |
| 7 Petit Palais, musée des Beaux-Arts | 15 Palais Galliera, musée de la mode | 25 Musée napoléonien d'art et d'histoire militaire | 36 Écomusée – Grand Paris Sud |
| 8 Musée Cernuschi, musée des arts de l'Asie | 16 Musée d'art moderne | 26 Musée Gatién-Bonnet – Château de Rentilly | 37 Musée Stéphane-Mallarmé |
| | 17 Musée Yves-Saint-Laurent – Paris | 27 Musée Henri-Chapu | 38 Musée de la batellerie |
| | 18 Musée de Montmartre | 28 Musée Bossuet | 39 Musée de la toile de Jouy |
| | | 29 Musée de la Grande Guerre | 40 Musée de l'Hôtel-Dieu Maximilien-Luce |

- 41 Musée du domaine royal de Marly-Louveciennes
- 42 Musée Victor-Aubert
- 43 Maison Zola – Musée Dreyfus
- 44 Maison-musée Maurice-Ravel
- 45 Musée de la ville, Saint-Quentin-en-Yvelines
- 46 Musée d'art et d'histoire de Poissy
- 47 Musée du jouet Pierre-Pinel
- 48 Musée Rambolitrain
- 49 Musée départemental Maurice-Denis
- 50 Musée de Saint-Germain-en-Laye
- 51 Fondation de Coubertin
- 52 Musée Lambinet
- 53 Musée français de la photographie
- 54 Musée Dunoyer de Segonzac
- 55 Musée Robert Dubois-Corneau
- 56 Musée du château de Dourdan
- 57 Musée intercommunal d'Étampes
- 58 Musée des années trente
- 59 Musée départemental Albert-Kahn
- 60 Musée Paul-Landoski
- 61 Musée Paul-Belmondo
- 62 Fondation Arp
- 63 Musée d'art et d'histoire de Colombes
- 64 Musée Roybet-Fould
- 65 Musée français de la carte à jouer
- 66 Musée du Grand Siècle
- 67 Musée d'art et d'histoire de Meudon
- 68 Villa des Brillants - Musée Rodin
- 69 Musée d'histoire locale de Rueil-Malmaison
- 70 Musée des Avelines
- 71 Musée du domaine départemental de Sceaux
- 72 MUS - Musée d'histoire locale de Suresnes
- 73 Musée de l'histoire vivante, Montreuil
- 74 Musée d'art et d'histoire Paul-Éluard

- 75 Musée de Saint-Ouen
- 76 Musée Adrien-Mentienne
- 77 Musée de la Résistance nationale
- 78 Écomusée de Grand-Orly Seine Bièvre
- 79 Musée de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris
- 80 Musée intercommunal de Nogent-sur-Marne
- 81 Musée intercommunal de Saint-Maur
- 82 Musée Émile-Jean
- 83 MAC-VAL – Musée d'art contemporain du Val-de-Marne
- 84 Musée d'Argenteuil
- 85 Musée archéologique du Val-d'Oise
- 86 Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq
- 87 ARCHÉA, Archéologie en Pays de France
- 88 Musée Jean-Jacques Rousseau
- 89 Musée Tavet-Delacour
- 90 Musée Camille Pissarro
- 91 Musée Daubigny
- 92 Musée d'histoire et de société de Gonesse
- 93 Musée de la Grande Loge de France

 **Maison des Illustres**

- 1 Bibliothèque de l' Arsenal – Charles Nodier
- 2 Musée Curie
- 3 Maison Auguste Comte
- 4 Ateliers Chana Orloff
- 5 Maison Victor-Hugo
- 6 Musée Louis Pasteur
- 7 Appartement Le Corbusier
- 8 Musée Clemenceau
- 9 Musée national Gustave Moreau
- 10 Musée national Eugène Delacroix
- 11 Maison de Balzac
- 12 Musée national Jean-Jacques Henner
- 13 Musée Yves Saint-Laurent - Paris
- 14 Maison de Pierre Mac Orlan
- 15 Atelier – musée de Rosa Bonheur
- 16 Maison natale de Louis Braille

- 17 Musée Stéphane-Mallarmé
- 18 Maison Elsa-Triolet – Louis-Aragon
- 19 Château de Vaux-sur-Seine – Carlo Marochetti
- 20 Maison – Musée Raymond-Devos
- 21 Maison natale de Claude-Debussy
- 22 Château de Médan – Maurice Maeterlinck
- 23 Maison Zola – Musée Dreyfus
- 24 Maison-musée Maurice-Ravel
- 25 Château de Monte-Cristo – Alexandre Dumas
- 26 Maison Léon-Blum
- 27 Les Maisonnettes – Nadia et Lili Boulanger
- 28 Maison Jean-Monnet
- 29 Musée départemental Maurice-Denis
- 30 Maison Jean-Cocteau
- 31 Maison Atelier Foujita
- 32 Maison Caillebotte
- 33 La Vallée-aux-Loups – Maison de Chateaubriand
- 34 Maison des Jardies – Léon-Gambetta
- 35 Bibliothèque Paul-Marmottan
- 36 Villa des Brillants – Musée Rodin
- 37 Maison-atelier Émile-Boggio
- 38 Maison-atelier de Daubigny
- 39 Maison du Docteur Gachet
- 40 Musée Jean-Jacques Rousseau
- 41 Datcha Tourguéniev
- 42 Bibliothèque Smith-Lesouëf, Maison des artistes
- 43 Château de Jean-Claude Brialy
- 44 Atelier d'Alfred Manessier
- 45 Maison Gainsbourg
- 46 Studio Franck-Horvat
- 47 Maison Louis Carré
- 48 Maison Marta Pan et André Wogenscky

-  **Musée national sous tutelle du ministère de la Culture***
- 1 Musée du Louvre
- 2 Musée d'Orsay
- 3 Musée national d'art moderne – Centre Georges Pompidou
- 4 Musée du Quai Branly – Jacques Chirac
- 5 Musée national Picasso – Paris
- 6 Musée national des Arts Asiatiques – Guimet
- 7 Musée Rodin
- 8 Musée national de l'histoire de l'immigration
- 9 Musée national Gustave Moreau
- 10 Musée de la musique – Philharmonie de Paris
- 11 Musée de l'Orangerie
- 12 Musée national Eugène-Delacroix
- 13 Cité de l'architecture et du patrimoine
- 14 Musée national du Moyen-Âge – Cluny
- 15 Musée des plans reliefs
- 16 Musée national Jean-Jacques Henner
- 17 Musée du château de Fontainebleau
- 18 Musée national de Port-Royal des Champs
- 19 Musée d'archéologie nationale
- 20 Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon
- 21 Musée des châteaux de Malmaison et de Bois Préau
- 22 Cité de la céramique – Sèvres et Limoges
- 23 Musée national de la Renaissance – château d'Écouen

* Ne sont pas représentés sur cette carte les musées de France relevant d'autres ministères.



1

→ La maison Marta-Pan et André-Wogensky (Saint-Rémy-lès-Chevreuse)
La maison de Marta Pan (1923 - 2008) et André Wogensky (1916 - 2004), projet partagé d'un couple de créateurs majeurs du 20^e siècle, est un modèle d'intégration entre nature, art et architecture. En 1952, le couple s'engage dans la construction d'une maison-atelier achevée deux années plus tard, où ils vont vivre et réaliser leurs œuvres communes et individuelles. André Wogensky, architecte, y applique de manière personnelle les principes du modernisme, l'usage du béton brut, le plan libre, l'ouverture sur la nature et l'application du Modulor (notion créée par Le Corbusier). L'intérieur est pourvu d'un minimum de cloisons, les lignes sont épurées, les volumes géométriques, les couleurs limitées au noir, blanc et rouge, et la lumière est très précisément étudiée pour baigner les espaces, faisant de cette maison un lieu de vie harmonieux. L'atelier de Marta Pan, sculptrice d'origine hongroise, est aménagé à l'intérieur de la maison, dans le salon, où se mêle l'intimité du foyer et sa création sculptée connectée à la nature. Elle y conçoit une part de ses œuvres majeures, comme les « sculptures-flottantes », et dispose

quelques sculptures de petit format à l'intérieur de la maison et, d'autres, monumentales, dans le parc. À la disparition du couple, la maison restée intacte devient la propriété de la fondation qui porte leurs noms et qui a pour objectif la préservation de la maison et son ouverture au public ainsi que la valorisation de l'œuvre de ces deux créateurs à l'aura internationale.

La sûreté des musées de France : un enjeu stratégique

La question de la sûreté, enjeu majeur pour les musées de France, fait l'objet en 2025 d'un suivi étroit de la part de la DRAC, pour identifier les améliorations et soutenir les tutelles propriétaires des collections, avec l'appui des experts de la Mission sécurité, sûreté et d'audit (MISSA) du ministère de la Culture. Consécutivement au vol de bijoux dont a été victime le musée du Louvre en octobre 2025, la DRAC a élaboré en lien avec les préfetures un inventaire des biens culturels précieux susceptibles de prédation en Île-de-France.



1. Maison Marta Pan et André Wogenscky, façade est
2. Maison Marta Pan et André Wogenscky, atelier

2

Label « Exposition d'intérêt national » : un levier de valorisation des collections et des travaux des musées de France

Dans le cadre du label national « Exposition d'intérêt national », créé en 1999 afin de soutenir les musées territoriaux dans l'organisation d'expositions d'envergure et le développement d'une politique culturelle et éducative ambitieuse à destination de publics diversifiés, quatre musées d'Île-de-France ont été distingués en 2025.

À ce titre, une enveloppe globale de 45 K€ a été mobilisée pour accompagner ces projets, complétée par un soutien supplémentaire de 10 K€ dédié à l'exposition présentée au musée d'art et d'histoire de Meudon (Hauts-de-Seine). Ces projets témoignent de la vitalité scientifique et patrimoniale du territoire à travers des thématiques variées :

→ Au musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours (Seine-et-Marne), l'exposition « Pouvoir et Métal – L'âge du Bronze en Île-de-France (2300–800 avant notre ère) » (avril-décembre 2025) a mis en valeur l'histoire de cette période préhistorique;

→ Au musée Bossuet à Meaux (Seine-et-Marne), l'exposition « De pierre et de papier : l'œuvre de la marquise de Maillé au service

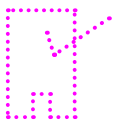
du patrimoine » (17 mai 2025 au 4 janvier 2026) a mis en lumière l'engagement d'une femme en faveur de la sauvegarde du patrimoine;

→ Au musée d'art et d'histoire de Meudon (Hauts-de-Seine), en partenariat avec le musée Sainte-Croix de Poitiers, l'exposition « Sarah Lipska (1882-1973), sculptrice, peintre, styliste » (19 septembre 2025 au 22 février 2026) a valorisé le parcours d'une artiste pluridisciplinaire majeure du 20^e siècle;

→ Enfin, au musée départemental Maurice-Denis à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), l'exposition « Henri-Gabriel Ibels (1867-1936), un nabi engagé » (25 novembre 2025 au 1^{er} mars 2026) a révélé le travail jusqu'alors peu connu d'un artiste du mouvement Nabi impliqué dans les enjeux sociaux et esthétiques de son époque.

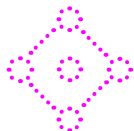
Architecture et espaces patrimoniaux

Chiffres-clés



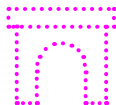
9 415

architectes
en Île-de-France



63

sites patrimoniaux
remarquables (SPR)



11

Villes et pays d'art
et d'histoire (VPAH)



257

édifices labellisés
« Architecture
contemporaine
remarquable »
(ACR)

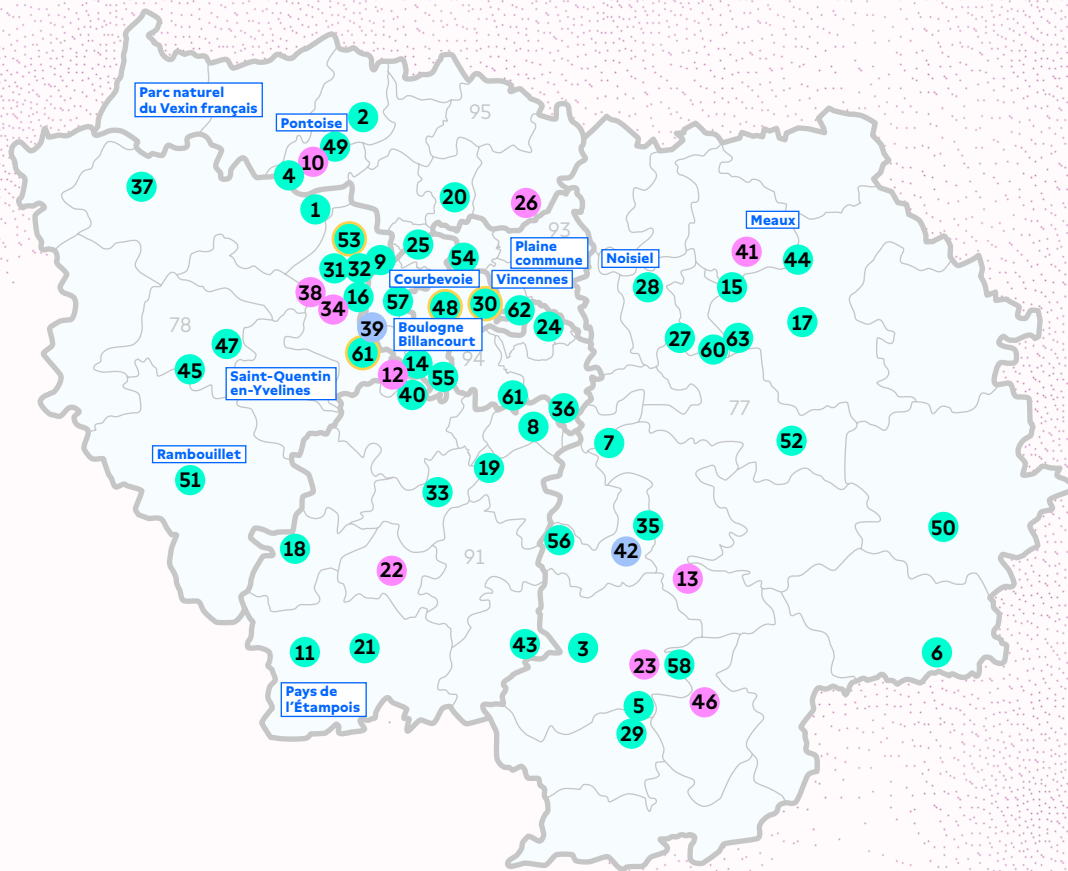
Des espaces patrimoniaux dynamiques

→ Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

Les Sites patrimoniaux remarquables ont pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager. Leur nombre continue de croître en Île-de-France, pour atteindre 63 en 2025. À l'échelle de la région, ils constituent un maillage de tissus urbains exceptionnels, divers par la surface, la typologie bâtie et l'histoire que chacun porte : parcourir la carte des SPR d'Île-de-France, c'est voyager aussi bien sur le territoire régional que dans le temps long de l'histoire architecturale.

Les SPR sont à la fois des espaces protégés et des lieux vivants, en constante évolution grâce à leurs documents de gestion. Plusieurs projets en témoignent en 2025 : adoption d'un Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) de Melun (Seine-et-Marne) ; création des nouveaux SPR de Louveciennes et de Marly-le-Roi (Yvelines) ; études nouvelles pour Paris et Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ; études ou révisions à Cergy, Moret-Loing-et-Orvanne, Étréchy, Châtenay-Malabry, Saint-Germain-en-Laye, Versailles ou Fontainebleau. Ces démarches, portées par les collectivités, sont soutenues financièrement et techniquement par la DRAC.

Sites patrimoniaux remarquables et Villes et Pays d'art et d'histoire



Site patrimonial remarquable

- Site patrimonial remarquable
- Avec plan de sauvegarde et de mise en valeur
- Avec plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine
- Avec documents de gestion à l'étude

Ville et Pays d'art et d'histoire

- | | | | | | | | |
|----|------------------------|----|--------------------|----|------------------------|----|--------------------------|
| 1 | Andrésy | 17 | Crécy-la-Chapelle | 34 | Louvenciennes | 50 | Provins |
| 2 | Auvers-sur-Oise | 18 | Dourdan | 35 | Maincy | 51 | Rambouillet |
| 3 | Barbizon | 19 | Draveil | 36 | Mandres-les-Roses | 52 | Rozay-en-Brie |
| 4 | Boisemont | 20 | Enghien-les-Bains | 37 | Mantes-la-Jolie | 53 | Saint-Germain-en-Laye |
| 5 | Bourron-Marlotte | 21 | Étampes | 38 | Marly-le-Roi | 54 | Saint-Ouen |
| 6 | Bray-sur-Seine | 22 | Étréchy | 39 | Marnes-la-Coquette | 55 | Sceaux |
| 7 | Brie-Comte-Robert | 23 | Fontainebleau-Avon | 40 | Massy | 56 | Seine-Port |
| 8 | Brunoy | 24 | Fontenay-sous-Bois | 41 | Meaux | 57 | Suresnes |
| 9 | Carrières-sur-Seine | 25 | Gennevilliers | 42 | Melun | 58 | Thomery |
| 10 | Cergy | 26 | Gonesse | 43 | Milly-la-Forêt | 59 | Versailles |
| 11 | Chalo-Saint-Mars | 27 | Jossigny | 44 | Montceaux-les-Meaux | 60 | Villeneuve-le-Comte |
| 12 | Châtenay-Malabry | 28 | Lagny-sur-Marne | 45 | Montfort-L'Amaury | 61 | Villeneuve-Saint-Georges |
| 13 | Châtelet-en-Brie | 29 | Larchant | 46 | Moret-Loing-et-Orvanne | 62 | Vincennes |
| 14 | Clamart | 30 | Paris Le Marais | 47 | Neauphle-le-Château | 63 | Voulangis |
| 15 | Couilly-Pont-aux-Dames | 31 | Le Pecq | 48 | Paris 7 ^e | | |
| 16 | Croissy-sur-Seine | 32 | Le Vésinet | 49 | Pontoise | | |
| | | 33 | Longpont-sur-Orge | | | | |

Zoom

Classement des Sites patrimoniaux remarquables de Marly-Le-Roi et de Louveciennes

Les communes de Louveciennes et Marly-le-Roi, dans les Yvelines, ont délibéré respectivement en 2019 et 2020 en faveur de la création d'un SPR. Outre le Domaine national de Marly, qu'elles ont en commun, les deux villes ont aussi plusieurs monuments historiques, des immeubles labellisés « Architecture contemporaine remarquable » (ACR), comme le domaine des Grandes terres à Marly-le-Roi ou encore la résidence du Parc du Château à Louveciennes. Elles présentent de grandes perspectives paysagères, conservent les emprises des anciens domaines et bénéficient d'une large représentation dans la peinture,

notamment impressionniste. Ces enjeux patrimoniaux forts expliquent la volonté des collectivités de remplacer les abords des monuments historiques (cercles de rayon de 500 mètres) par un outil de protection plus exigeant, le SPR, avec un règlement et un outil de gestion graphique. Le projet de classement des deux SPR a été approuvé en Commission nationale de l'architecture et du patrimoine (CNPA) en mars 2025.

Zoom

Un nouveau plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) pour Melun (Seine-et-Marne)

La ville de Melun porte en elle les strates d'une longue histoire. Ses ruelles pavées, ses façades en meulière, ses hôtels particuliers et ses rives de fleuve composent un paysage patrimonial qui exige un cadre de protection et de valorisation. Le PVAP définit ce qui fait l'identité de la ville : les matériaux traditionnels, les gabarits des bâtiments, les nuances des façades, les perspectives visuelles depuis la Seine. Servitude d'utilité publique, il a été élaboré en synergie avec la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), assurant que chaque projet, qu'il s'agisse d'une réhabilitation ou d'une construction neuve, s'inscrive dans

une logique respectueuse de la qualité patrimoniale d'ensemble du tissu urbain. Le PVAP offre aussi à Melun l'opportunité d'articuler de manière efficace patrimoine et durabilité. Isoler thermiquement une maison ancienne sans en défigurer la façade, végétaliser les cours intérieures, ou encore désimperméabiliser les abords de la Seine pour mieux absorber les eaux pluviales sont autant de pistes pour faire du patrimoine un levier de la ville de demain. Le PVAP permet ainsi de limiter l'étalement urbain en favorisant la réhabilitation plutôt que la construction neuve.



La collégiale Notre-Dame
de Melun sur l'île Saint-Étienne (77)

→ Péri mètres délimités des abords (PDA)
La DRAC modernise et simplifie la gestion des espaces patrimoniaux franciliens, par une action permettant de hiérarchiser les espaces protégés. Ainsi, le cercle de rayon de 500 mètres de protection existant autour de chaque monument historique est peu à peu remplacé par un périmètre délimité des abords (PDA), plus adapté aux enjeux, et dans lequel les travaux sur le bâti ou le non bâti sont toujours soumis à l'avis conforme de l'architecte des Bâtiments de France. Ainsi, la campagne d'étude menée dans la période 2022-2024 visant à la création d'une centaine de PDA pour plus de 230 monuments historiques concernés a permis de remplacer en 2025, progressivement et après arrêté préfectoral, les précédentes délimitations.

→ Label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR)

Quatre nouveaux labels « Architecture contemporaine remarquable » ont été attribués en 2025, portant le nombre d'édifices labellisés à 257 :

- deux édifices de l'université d'Évry – Paris Saclay, édifiée progressivement au cœur de la ville nouvelle : le bâtiment des premiers cycles, premier construit pour accueillir l'université créée en 1991 (Rémy Butler architecte, 1992-1994), et le bâtiment Maupertuis (Agence Canal 3, 1999-2000). Ils viennent compléter la campagne de labellisation menée sur la ville nouvelle, qui avait permis de mettre en avant 15 réalisations ;
- un immeuble de logement collectif situé 104 boulevard Arago dans le 14^e arrondissement de Paris (Évelyne et René Roux-Dufort, 1962-1965) ;
- la maison familiale des architectes Martine et Philippe Deslandes, située à Meudon dans les Hauts-de-Seine (1976)



1

Patrimoine, qualité architecturale et transition écologique

La DRAC joue un rôle déterminant dans l'aménagement durable en Île-de-France. En lien avec la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT), elle valorise la rénovation du bâti existant et la préservation du patrimoine comme leviers de la transition écologique.

En 2025, la DRAC a poursuivi ses actions, notamment avec l'Union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (URCAUE) autour de la rénovation du logement et de l'Observatoire de la qualité architecturale. Elle a aussi intégré les enjeux écologiques dans les Plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) et renforcé ses partenariats avec les Parcs naturels régionaux du Gâtinais français et du Vexin français.

Enfin, la DRAC est intervenue au cours de l'année dans différents séminaires sur ces sujets, dans le cadre de la COP territoriale de la région Île-de-France ou encore lors de la journée « Rénovation énergétique et patrimoine », qui s'est tenue le 11 décembre 2025 à l'initiative de Grand Paris Climat.

Transmettre la culture de l'architecture

→ Villes et Pays d'art et d'histoire (VPAH)
La DRAC accompagne le réseau francilien des territoires labellisés « Villes et Pays d'art et d'histoire » afin de donner davantage de visibilité aux actions liées à l'architecture et au cadre de vie. Deux dossiers franciliens ont été validés en 2025 en Commission régionale de l'architecture et du patrimoine (CRPA) : la candidature de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et le renouvellement du Parc naturel régional du Vexin Français (Val-d'Oise). Le réseau francilien compte désormais onze labels : huit Villes d'art et d'histoire et trois Pays d'art et d'histoire.

→ L'Union régionale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement d'Île-de-France (URCAUE)
Le renforcement du partenariat de la DRAC avec l'URCAUE, concrétisé en 2024 par la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs triennale 2024-2026, s'est poursuivi en 2025, en particulier autour de la troisième édition du concours « [Ré]Inventer l'existant », à destination des étudiants des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) d'Île-de-France, dont le lancement a eu lieu lors du séminaire annuel de l'Observatoire du logement en Île-de-France.



1. Site patrimonial remarquable de Paris (75)
2. Palais de Chaillot depuis les terrasses Passy, janv. 2026

2

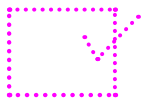
→ Accompagnement des initiatives franciliennes

En 2025, la DRAC a également apporté son soutien financier à diverses structures ayant en commun de mettre en œuvre des actions visant à valoriser les territoires, leurs patrimoines architecturaux, urbains et paysagers : Maison de l'Architecture en Île-de-France (Paris, 10^e arr.), Maison de Banlieue et de l'Architecture (Athis-Mons, Essonne), Festival de cinéma Close Up (32 sites sur le territoire francilien), le Plus Petit Cirque du Monde (Bagneux, Hauts-de-Seine) ou encore l'association du Parc Rural Expérimental (Nanterre, Hauts-de-Seine).

Le Palais de Chaillot : un patrimoine majeur, entre évènementiel et gestion quotidienne

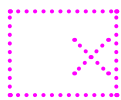
La DRAC assure la conservation du Palais de Chaillot, monument historique propriété de l'État, grâce à une équipe dédiée. La Conservation du Palais de Chaillot assure ainsi l'entretien du clos et couvert, la maintenance des équipements généraux et les missions associées au rôle de responsable unique de sécurité du conservateur du palais. Elle joue aussi le rôle d'un syndic. Après une année 2024 exceptionnelle liée au rôle central joué par le Palais de Chaillot dans l'organisation des Jeux Olympiques de Paris, la DRAC s'est recentrée sur l'amélioration de la performance énergétique et l'entretien de l'immeuble bientôt centenaire, qui abrite quatre établissements publics à vocation culturelle, dépendant de trois ministères différents. La DRAC a ainsi suivi pas moins de 30 chantiers d'entretien en 2025. La gestion de l'occupation du parvis a quant à elle fait l'objet de 28 avis avec prescriptions et de 150 instructions en ligne.

Chiffres-clés



68 621

avis



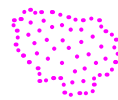
141

recours
administratifs
préalables
obligatoires



4 400

rendez-vous
physiques



1 200

permanences
organisées
dans les territoires

Les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine au plus près des territoires

En 2025, les architectes des bâtiments de France (ABF) des huit Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) ont délivré plus de 68 000 avis, chiffre en très légère hausse par rapport à 2024 – ce qui représente pour chaque ABF une moyenne de 2 640 avis rendus.

→ Les missions des ABF

Le rôle des ABF consiste à assurer la qualité des constructions nouvelles et leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant. C'est la raison pour laquelle ils organisent des permanences destinées aux particuliers, promoteurs ou élus, afin d'étudier en amont les projets et s'inscrire dans une logique de conseil. Ces permanences ont lieu régulièrement, soit dans les locaux des UDAP, soit en mairie, soit aux sièges des Établissements publics territoriaux (EPT) ou des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Cette démarche préalable permet de faire œuvre de pédagogie et facilite ensuite l'instruction réglementaire des dossiers de demandes d'autorisation, permettant un meilleur taux d'avis favorables de la part des ABF.

→ Les recours

Lorsque l'ABF émet un refus d'accord, le requérant peut introduire un recours administratif préalable obligatoire (RAPO). L'autorité compétente, quant à elle, peut adresser un RAPO dans le cas d'un accord, d'un accord avec prescriptions ou de refus d'accord. En 2025, 141 RAPO ont été reçus, soit un taux de 0,2 % de recours au regard de l'ensemble des avis rendus.

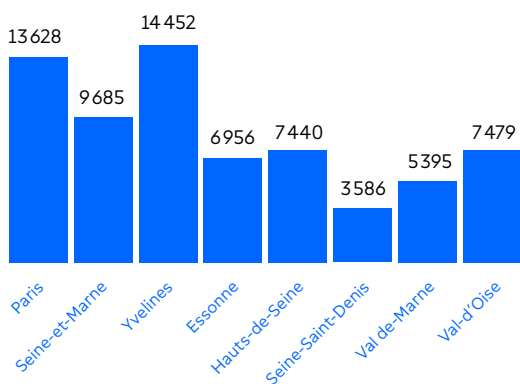
En 2025, sur les 141 recours, 28 % étaient sans objet, notamment pour incomplétude ou étant hors délais, et 9 % ont fait l'objet d'un retrait après négociation. L'avis de l'ABF a été confirmé dans 58 % des cas et dans 5 % des cas l'avis de l'ABF a été infirmé et le recours accepté. Lorsque le recours confirme l'avis de l'ABF, le requérant a dès lors la possibilité d'introduire un dossier de contentieux au tribunal administratif.

« Mon activité s'inscrit dans un travail collectif visant à faciliter le dialogue avec les collectivités et les porteurs de projets, notamment grâce à des permanences mensuelles ouvertes à tous. Mon objectif est de protéger le patrimoine, tout en étant attentive aux moyens des communes et aux usages actuels. »

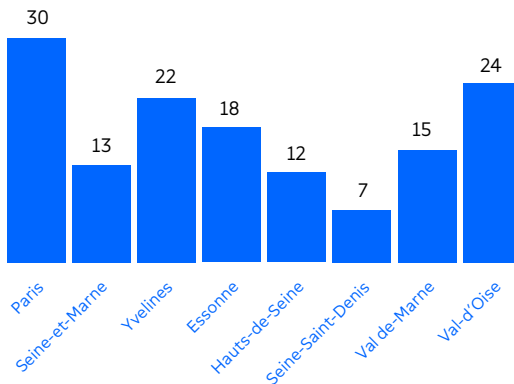


Maéva Liaut,
Architecte des Bâtiments de France à l'UDAP 77

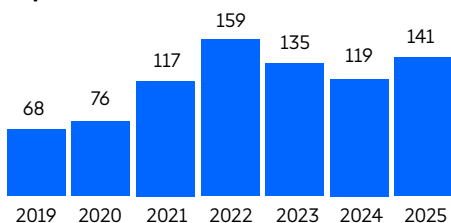
Nombre d'avis par UDAP en 2025



Nombre de recours par département en 2025



Évolution du nombre de recours depuis 2019



Le Patrimoine culturel immatériel (PCI)



1

La DRAC met en œuvre la politique publique du Patrimoine culturel immatériel en Île-de-France. Sur les 560 pratiques culturelles figurant dans l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel (INPCI), 14 concernent la France entière et 44 ont un ancrage territorial francilien.

À la suite de l'installation en 2024 de la mission dédiée au PCI à la DRAC, l'année 2025 a permis de mieux cerner le double enjeu de la sensibilisation de la population francilienne et de l'implication des détenteurs dans la sauvegarde de leur patrimoine.



2

Les demandes franciliennes d'inclusion à l'INPCI sont dorénavant instruites conjointement par la DRAC et le Département Recherche Valorisation-Patrimoine Culturel Immatériel (DRV-PCI) du ministère de la Culture. Les demandeurs sont informés des travaux à entreprendre et de la procédure ministérielle, l'inclusion à l'INPCI relevant du Conseil national du PCI. La haute couture, dont les ateliers sont localisés en Île-de-France, a été intégrée à l'INPCI en 2025. L'année a été marquée par la mise en œuvre de l'agenda participatif « Vivre le patrimoine culturel immatériel », qui offre aux détenteurs de PCI une communication gratuite de leurs événements. L'étude, la conservation et la valorisation de ce patrimoine ont par ailleurs été inscrites comme axe prioritaire dans



3



4

la convention-cadre de coopération culturelle et patrimoniale 2025-2028 conclue entre la DRAC et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. La DRAC a également soutenu le projet de création d'un centre d'interprétation et de ressources du PCI francilien porté par l'association Île du Monde. Enfin, l'épisode 9 de la série vidéo « Étonnant Patrimoine! », produite par la DRAC, a été consacré à la verrerie d'art de Soisy-sur-École, contribuant à la valorisation de ce patrimoine.

L'année 2025 marque ainsi une nouvelle étape dans la construction d'un réseau francilien du PCI à laquelle la DRAC participe activement, afin de répondre à la demande croissante de reconnaissance de ce patrimoine.

1. Danse du Lion, Paris (75)
2. Art de l'espalier, Potager du Roi, Versailles (78)
3. Bouquinistes, Paris (75)
4. Les gestes des maîtres verriers dans l'atelier d'art de Soisy-sur-École (91)

Archives et patrimoine écrit des bibliothèques

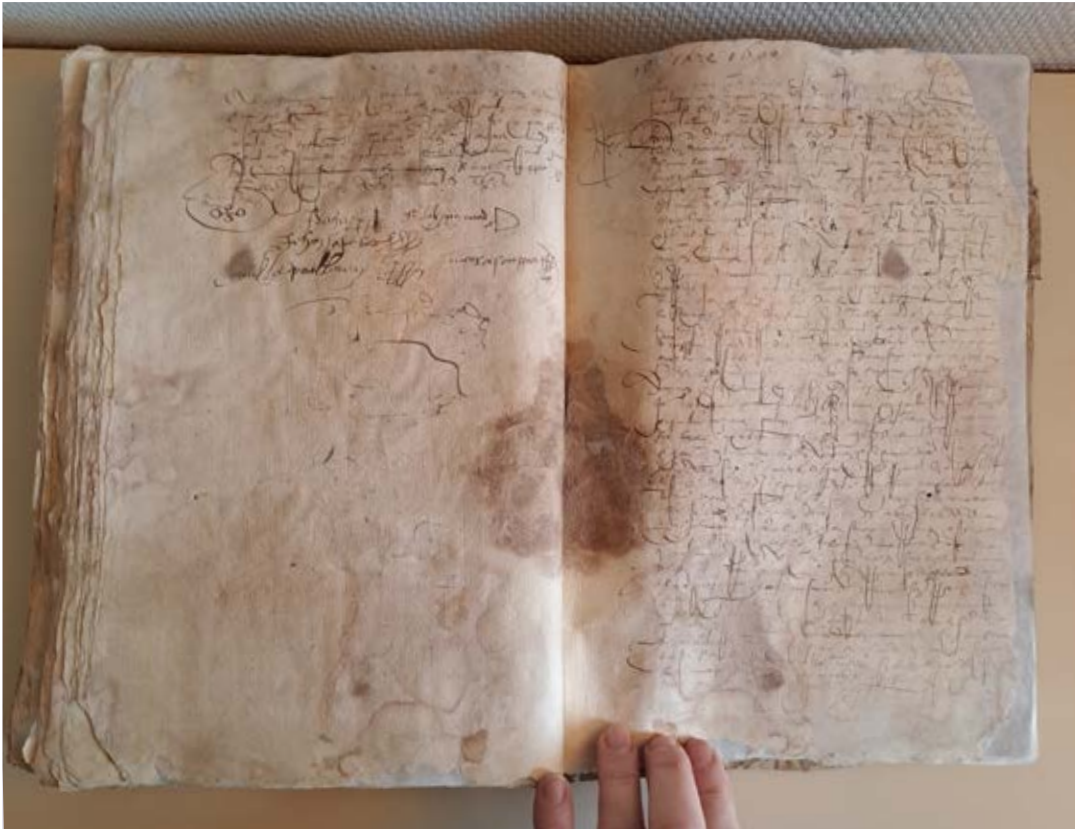
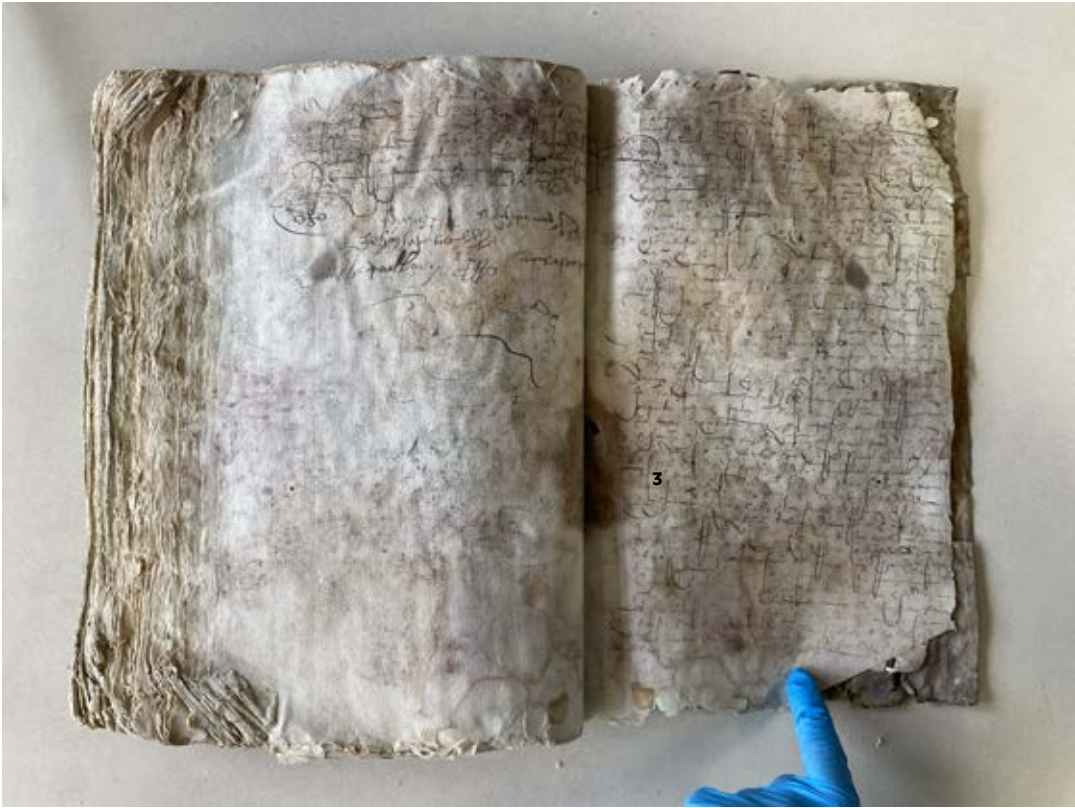
Restauration du registre
très dégradé de contrats
de vente de l'étude notariale
n° 1 de Montmorency (95)
1608 (AD95, 2E 7 6) :
1. état initial
2. après restauration

La DRAC assure l'animation régionale des archives, en lien avec le Service interministériel des archives de France (SIAF). Elle est aussi le relais du SIAF pour le soutien aux services d'archives des collectivités. Dans ce cadre, en 2025, elle a soutenu 32 projets pour un montant de 193 K€ : restauration de registres anciens, déploiement de plateformes d'archivage numérique, numérisation de fonds utiles à l'ensemble des citoyens comme aux chercheurs, expositions.

En matière de patrimoine écrit des bibliothèques, la DRAC intervient pour sa préservation au sein des collectivités, prioritairement par le levier de la Dotation générale de décentralisation - concours particulier Bibliothèques (voir page 33), comme par exemple en 2025 à Versailles, Saint-Denis, Paris ou Meaux. Elle pilote aussi, avec l'association Esaupe 77, le plan de signalement en Seine-et-Marne en collaboration avec le Conseil départemental, afin de rendre plus visibles pour le public les collections patrimoniales conservées par les bibliothèques. L'année 2025 a permis d'achever le catalogage des manuscrits

et d'accompagner des campagnes de catalogage rétrospectif d'imprimés anciens portées par les collectivités. En complément, la DRAC apporte son soutien à des bibliothèques privées conservant des collections patrimoniales remarquables telles que, par exemple, la bibliothèque musicale La Grange-Fleuret (Paris 8^e arr.) ou la bibliothèque de l'Histoire du protestantisme français (Paris 7^e arr.).

A l'occasion des Nuits de la lecture (23-26 janvier) organisées par le Centre national du livre sur le thème des patrimoines, l'Île-de-France a représenté 13 % des structures inscrites au national, soit 560 structures et 1 127 événements. La DRAC a organisé, en partenariat avec la Ville de Paris, une soirée sur l'Histoire des éditions clandestines de la Résistance, avec une conférence universitaire puis une lecture de textes de Vercors par la comédienne Marianne Denicourt à la bibliothèque Forney.



Les manifestations patrimoniales

1, 2. Concours
« Patrimoines en poésie »



1

La DRAC coordonne pour l'Île-de-France les manifestations nationales du ministère de la Culture, et organise avec le Conseil régional le concours « Patrimoines en poésie ».

Nuit européenne des musées

Le 17 mai 2025, les musées, Maisons des Illustres et centres culturels étrangers ont ouvert leurs portes à la tombée du jour. En Île-de-France, 178 structures ont proposé 523 événements, pour la plupart gratuits, sur l'ensemble du territoire francilien.

Rendez-vous aux jardins

Du 6 au 8 juin 2025, les Rendez-vous aux jardins ont permis de partir à la découverte des jardins publics et privés, sur le thème « Jardins de pierres, pierres de jardins ». Cette 22^e édition a connu une légère baisse en 2025, au plan national et régional, avec 206 parcs et jardins participants en Île-de-France, et 407 événements.

Journées européennes du patrimoine

Manifestation phare du ministère de la Culture, les Journées européennes du patrimoine ont connu un pic de participation en 2025, avec 3 306 événements proposés par 1 834 structures franciliennes du 19 au 21 septembre 2025, sur le thème du patrimoine architectural. La DRAC a édité comme chaque année un programme diffusé à 20 000 exemplaires.



2

Journées nationales de l'architecture

Du 16 au 19 octobre 2025, la 10^e édition des Journées nationales de l'architecture a marqué une légère hausse de participation avec 91 structures participantes en Île-de-France et 227 événements, sur le thème « Architectures du quotidien ». La DRAC a noué un partenariat avec le média en ligne « Enlarge Your Paris » pour valoriser cette manifestation.

Journée régionale de l'archéologie

La journée régionale de l'archéologie d'Île-de-France 2025 s'est déroulée à l'Hôtel du Département du Val-de-Marne (Créteil) et a réuni plus de 200 professionnels, amateurs et étudiants en archéologie.

Patrimoines en poésie

Pour sa 9^e édition, le concours régional « Patrimoines en poésie, organisé par la DRAC et le Conseil régional d'Île-de-France, a connu un vif succès, avec plus de 1 000 poèmes envoyés par les enfants de 8 à 12 ans, soit à titre individuel soit dans le cadre d'ateliers d'écriture avec les partenaires du concours. Cette édition a mobilisé 150 structures culturelles et éducatives, et plus d'une cinquantaine d'ateliers d'écriture ont jalonné l'année scolaire. La remise des prix aux lauréats s'est déroulée au Musée national de la Marine, à Paris.



1

Focus 4

Accompagner les mutations urbaines et architecturales

La DRAC accompagne les transformations urbaines en Île-de-France en conciliant densification et qualité de vie. En petite couronne, où la pression immobilière et l'arrivée de grands projets tels que le Grand Paris Express accélèrent les mutations urbaines, elle conseille les collectivités et les aménageurs pour que les nouveaux projets s'intègrent harmonieusement dans le tissu urbain existant. Dans le même temps, les interventions du service archéologique permettent aux habitants de s'approprier

la mémoire des lieux. En grande couronne, la DRAC encourage une urbanisation maîtrisée, respectueuse des paysages et de la performance énergétique, afin de limiter l'étalement urbain. Elle participe ainsi au renforcement de l'attractivité des cœurs de ville et contribue à un développement plus équilibré des territoires périurbains. Elle soutient enfin la reconversion des sites industriels, valorise leur patrimoine tout en favorisant des projets innovants – notamment grâce au programme « Quartiers de demain ».

1. Satory Ouest, future gare, perspective
2. Un quartier de Satory Ouest, Versailles (78)



2

Préserver la qualité architecturale dans le cadre des travaux du Grand Paris Express

Versailles (Yvelines) : Création d'un 8^e quartier à Satory Ouest

Le plateau de Satory se situe au sud de Versailles. Isolé par sa topographie qui surplombe la ville, il est occupé par l'armée depuis cinq siècles. La mutation de ce site, suite au récent départ des militaires, a offert à l'État et aux collectivités l'opportunité de créer le 8^e quartier de Versailles. Dans le cadre de l'opération d'intérêt national Paris-Saclay, l'Établissement public d'aménagement éponyme lance la zone d'aménagement concerté (ZAC) Satory Ouest le 16 janvier 2019 par arrêté préfectoral. Entouré au nord et au sud par des bois et des étangs, Satory (Yvelines) se présente comme un îlot stratégique à l'ouest de Paris. L'urbanisation de ce nouveau quartier s'appuie sur un projet de territoire cohérent à l'échelle versaillaise, connecté

au centre-ville et s'appuyant sur la future gare du métro Grand Paris Express de la ligne 18 le rendant accessible au plateau de Saclay d'ici 2030. Ce vaste projet d'urbanisation de 550 000 m² comprenant 4200 logements, plus de 200 000 m² d'activités de recherche et développement, des commerces et services, des équipements publics et un nouveau parc, s'insère dans paysage remarquable de 236 ha.

Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) : la nouvelle ligne 15 et le Musée du Grand Siècle

La réalisation du tronçon de la ligne 15 ouest impacte fortement les espaces patrimoniaux. Le tracé passe sous le Domaine de Saint-Cloud (à la fois monument historique et site classé) et induit le positionnement d'éléments de sécurité et de ventilation qui émergent en surface. Lors de l'élaboration du Domaine national, les emprises de ces émergences ont été détournées pour permettre leur réalisation et échapper aux contraintes d'inconstructibilité. Ensuite, les équipes du Centre des monuments nationaux et de la DRAC ont élaboré, avec l'Inspection des sites de la DRIEAT (Direction



1

1. Travaux de la gare du Grand Paris Express, Mairie d'Aubervilliers (93)
2. Résidence Mille Cent Jours, fouille archéologique à la nécropole de Noisy-le-Grand (93), juin 2025

de l'environnement, de l'aménagement et des transports), un cahier des charges fixant les conditions d'insertion au monument en amont de la sélection des opérateurs. Le travail s'est poursuivi avec l'équipe mandataire du marché de réalisation et abouti à l'instruction des autorisations administratives requises. La DRAC a aussi travaillé avec la Ville de Saint-Cloud sur les modalités de réalisation de la nouvelle gare du GPE, contiguë à la gare.

Ce travail complexe et fin a requis de nombreux échanges pour assurer la meilleure insertion possible des ouvrages et espaces à aménager dans un contexte urbain dense et patrimonial. Dans un second temps, le travail a porté sur la rénovation de la gare. Les réflexions se poursuivent sur le projet urbain ultérieur à la libération des emprises de chantier.

Enfin, en amont de l'aménagement du Musée du Grand Siècle, la fouille archéologique réalisée dans les cours de l'ancienne caserne Sully a mis en évidence l'occupation du pied du coteau depuis la préhistoire, puis un site aristocratique du premier Moyen Âge avant l'installation de demeures élitaires modernes et la construction d'une serre dans cet angle du domaine de Saint-Cloud aménagé en terrasse. Les découvertes (cuisine, fourneau, vaisselle, etc.) témoignent enfin de la vie quotidienne des soldats aux siècles derniers.

En Seine-Saint-Denis, des chantiers d'envergure pour les lignes 15 et 17 et leurs gares

La ligne 15 desservira le cœur du centre-ville d'Aubervilliers à la station Mairie d'Aubervilliers en co-visibilité avec l'Église Notre-Dame des Vertus, inscrite au titre des monuments historiques. Cette nouvelle gare s'accompagne d'un projet de 67 logements et de locaux commerciaux. Ce projet, situé au cœur d'un tissu urbain hérité de la trame de l'ancien centre-bourg d'Aubervilliers et des percements d'axes structurants au tournant du 20^e siècle a fait l'objet de nombreux échanges avec l'ABF, qui ont permis le maintien d'immeubles traditionnels intégrés à l'opération et voués à l'origine à la démolition.

En outre, la ligne 17 desservira la station Le Bourget – Aéroport en co-visibilité avec l'aérogare du Bourget, inscrit au titre des monuments historiques. L'arrivée de cette nouvelle gare a donné l'occasion à Aéroport de Paris (ADP) de mener des études pour la transformation du parvis de l'aérogare et de la mise en valeur du monument historique. Ces études font l'objet d'échanges réguliers avec l'ABF.



2

Explorer la mémoire des territoires en mutation

Dans les territoires de la petite couronne francilienne engagés dans d'importantes transformations urbaines et architecturales, la question de la mémoire des lieux constitue un enjeu central pour les habitants.

L'archéologie y joue un rôle singulier : en révélant les strates du passé enfouies sous les projets d'aménagement, elle redonne de l'épaisseur historique à des quartiers en mutation et renforce le sentiment d'appartenance à un territoire en recomposition.

À Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), des élèves initiés à l'archéologie

Le projet mené dans le cadre du programme « Mille Cent Jours » à Noisy-le-Grand avec l'association Archéologie des Nécropoles illustre pleinement cette fonction mémorielle de l'archéologie. Accueillie à l'école élémentaire Samuel-Wallis, la résidence artistique et scientifique accompagnée par l'archéologue Cyrille Le Forestier a proposé aux élèves de s'approprier l'histoire archéologique de leur ville à partir d'un site

emblématique : la nécropole médiévale des Mastraits. En participant à des temps de fouilles, d'observation et d'analyse, les élèves ont été placés en situation d'archéologues et ont découvert concrètement les méthodes de la recherche scientifique. Cette immersion s'est prolongée par un travail de médiation innovant : la conception d'un outil de géocaching destiné à sensibiliser les habitants et les visiteurs au patrimoine du territoire. À travers ce dispositif, les élèves sont devenus à leur tour passeurs de mémoire, contribuant à rendre visibles des traces souvent ignorées. Ce projet inscrit l'archéologie au cœur de la ville vécue, non comme une discipline tournée vers le passé, mais comme un levier de compréhension des mutations contemporaines. En associant élèves, chercheurs et habitants du quartier autour d'un patrimoine commun, Mille Cent Jours à Noisy-le-Grand montre comment l'archéologie peut accompagner les transformations urbaines, en donnant du sens aux évolutions architecturales et en réaffirmant la continuité historique des lieux au moment même où ils se réinventent.



2

1

À Gagny (Seine-Saint-Denis), des vestiges inattendus en cœur de ville

Dans le cadre du réaménagement urbain du cœur de ville engagé en 2023 par la commune afin d'en renforcer l'attractivité et la mixité fonctionnelle, quatre fouilles préventives ont été prescrites par la DRAC afin de documenter et sauvegarder son passé. Le centre-ville de Gagny s'est en effet constitué sur le temps long par l'accumulation d'habitats et d'activités de périodes variées, passant d'un village à une véritable agglomération urbaine. Les premières opérations réalisées en 2025 ont mis en évidence des fondations, des caves et des aménagements de jardin d'un château du 17^e siècle, attribué à Dominique de Ferrary. Ils se superposent à des vestiges liés au développement médiéval du bourg, à proximité de l'église, occupé dès l'époque mérovingienne. Une autre fouille, qui se poursuit en 2026, a révélé de manière inattendue, une occupation de la fin du Néolithique ou du début de l'Âge du Bronze, marquée notamment par la découverte d'un coffre funéraire mégalithique.

2025, année charnière pour les ZAC de Charenton Bercy et d'Ivry Confluences (Val-de-Marne)

La ZAC Charenton-Bercy constitue une opération métropolitaine majeure des dix dernières années à l'interface de Paris (12^e) et du Val-de-Marne, en articulation avec la ZAC Ivry Confluences. Le projet vise à désenclaver un secteur contraint par les infrastructures ferroviaires (SNCF), routières (A4, Périphérique) et les risques d'inondation. L'opération est portée par Grand Paris Aménagement (GPA) dans le cadre d'une Grande Opération d'Urbanisme.

Le périmètre global couvre environ 80 hectares, dont près de 55 ha à Charenton-le-Pont et 25 ha à Ivry-sur-Seine, pour un programme prévisionnel de plus de 400 000 m² de surfaces de plancher. Celui-ci se répartit approximativement entre logements (40 à 45 %), activités économiques et tertiaires (35 à 40 %), commerces et services de proximité, ainsi que des équipements publics structurants (groupes scolaires, équipements sportifs et culturels). La DRAC a accompagné les porteurs de projet en lien étroit avec les Directions de l'urbanisme afin de garantir la qualité architecturale et paysagère des nouvelles constructions et des espaces publics,

1. Gagny (93), Centre-ville, Sépulture antique ou médiévale isolée
2. Élévation issue du dossier de demande de permis de construire concernant l'îlot BHV, lot 3D, de la ZAC Ivry-Confluences (94)
3. Bâtiment Oscar Niemeyer, Saint-Denis (93)



3

en particulier dans les séquences visibles depuis la Seine et le Bois de Vincennes. Les ABF maintiennent en particulier une attention sur la « Tour Logement » et sur la passerelle (8 000 m²) afin de garantir leur insertion dans le grand paysage, ainsi que la cohérence des espaces publics, notamment à l'interface avec Paris (rue Baron-Leroy), pour assurer une réelle continuité urbaine.

La ZAC Ivry confluences, quant à elle, a été créée en 2010 sur la base prévisionnelle de constructions maximales de 1300 000m². Cette densification est aussi l'occasion d'aménager les berges de la Seine rive gauche pour les piétons et de trouver un parc à la confluence de la Seine et de la Marne. Des éléments de l'architecture industrielle ont été conservés (pont, cheminée, halles).

Restauration du bâtiment Oscar Niemeyer dans la ZAC de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

L'ancien siège du journal L'Humanité, conçu en 1989 par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer au sein de la ZAC de Saint-Denis, a été inauguré en octobre 2025 après une rénovation d'ampleur financée dans le cadre de l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État sur crédits France Relance pour accueillir

les services de l'État. Ce monument, inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 23 avril 2007 pour ses façades et toitures, est caractéristique de l'œuvre de Niemeyer, à savoir une synthèse architecturale du vocabulaire moderniste (structure en béton armé, toiture-terrasse, mur-rideau) complétée par les caractéristiques propres à l'architecte, comme l'utilisation du verre extérieur collé (VEC) en façade, la mise en place de formes courbes et « poétiques », l'utilisation assumée de la couleur ainsi que la prise en compte du cadre urbain et paysager. La DRAC, dans le cadre de sa mission de contrôle scientifique et technique, a prescrit le remplacement à l'identique de la façade en VEC, l'une des premières conçues selon ce procédé, alors qu'elle devait initialement être entièrement remplacée en raison de sa fragilité. Cette rénovation fut un véritable défi pour concilier la conservation et la valorisation patrimoniale de l'édifice avec des conditions de performances énergétiques fortes et une amélioration des conditions de travail des agents.



1

1, 2. École Vaillant-Lolive,
Jacques Kalisz, Pantin (93)



2

L'École Vaillant-Lolive de Jacques Kalisz à Pantin (Seine-Saint-Denis)

Jacques Kalisz, architecte communal de Pantin de 1965 à 1972, a marqué la ville par des réalisations emblématiques comme le Centre administratif, symbole du mouvement brutaliste devenu aujourd'hui le Centre national de la danse, labellisé « Architecture contemporaine remarquable ». Avec Jean Perrottet, il a conçu la cité scolaire Vaillant-Lolive, un ensemble modulaire alliant structure apparente et toitures en sheds. Ce complexe scolaire regroupe

une école maternelle et une école primaire, un collège, un réfectoire et des logements. Il s'organise autour de patios et de coursives dans une approche humaniste centrée sur les usages éducatifs. En 2022, la DRAC a incité la commune de Pantin à réhabiliter ce site, initialement menacé de démolition dans le cadre du projet de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) prévu sur l'ensemble de l'îlot. La commune se dirige donc vers une conservation partielle avec une reconversion des bâtiments restants pour des usages culturels et éducatifs. Enfin, la ville envisage désormais de faire inscrire la cité scolaire aux monuments historiques pour valoriser son patrimoine.



3. Évry-Courcouronnes (91),
Chambre de commerce et
d'industrie de l'Essonne (91),
emblématique
de l'architecture
et de la composition urbaine
des années 1990

4. Saint-Denis (93), piscine
de Marville. Inaugurée en 1975
et conçue par Pierre Sabatier,
les qualités du béton y
permettent le dégagement
d'un ample espace intérieur,
l'ouverture de grandes
baies, ainsi qu'un traitement
esthétique des façades
sculptés et de la couverture

3



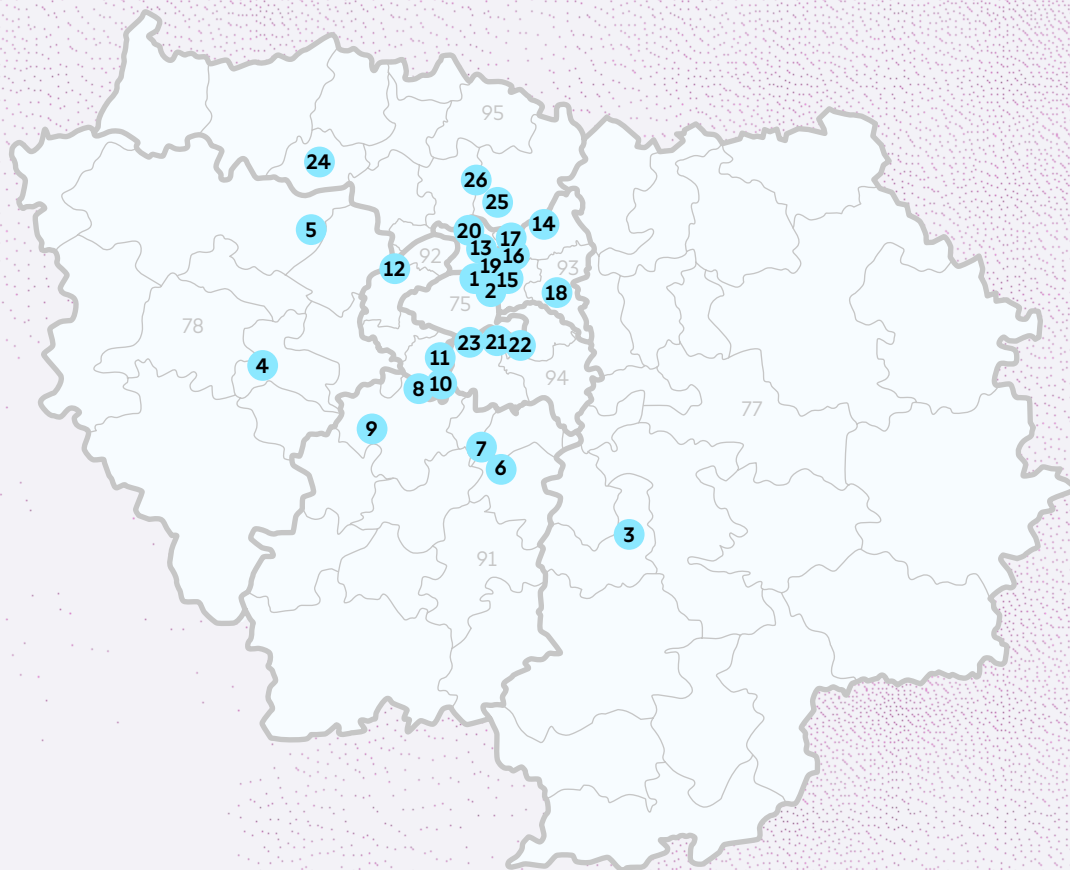
4

Architecture contemporaine remarquable en quartier prioritaire de la Politique de la ville

Le label ACR est l'un des outils mobilisés par le ministère de la Culture pour valoriser les qualités de l'architecture réalisée il y a moins de 100 ans. C'est par exemple le cas de l'architecture du logement social qui a fait l'objet de nombreuses recherches et innovations (matériaux, techniques de construction, plans, originalité dans le traitement des façades et espaces verts) pour allier économie de production, confort et densité des logements. Tous les types de programmes peuvent être mis en avant par le label (lieux de culte ou d'enseignement,

équipements sportifs, architecture administrative ou tertiaire). L'objectif est de distinguer ces immeubles – qui ont parfois marqué l'histoire de l'architecture – d'une production plus courante, afin que la population et les propriétaires aient conscience de leurs qualités et les prennent en compte lors de travaux. Les villes nouvelles d'Évry en Essonne et de Cergy dans le Val-d'Oise ont par exemple fait l'objet de campagnes de labellisation qui ont permis de mettre en valeur la place laissée à l'expérimentation architecturale et les différentes approches adoptées au fil de leur développement, à travers la distinction d'édifices remarquables, suivant des critères précis, et bien préservés. Le label peut ainsi être utilisé pour mieux connaître un territoire et faire évoluer le regard que l'on porte dessus.

Édifices situés dans un Quartier prioritaire de la Politique de la ville et bénéficiant du label ACR



- 1** Orgues de Flandre, Paris 19^e
- 2** Synagogue de Belleville, Paris 20^e
- 3** Église Saint-François d'Almont, Melun
- 4** Lycée des Sept Mares, Maurepas
- 5** Lycée Le Corbusier et Église Saint Louis de Beauregard, Poissy (2 ACR)
- 6** 10 ACR, dont la Mosquée, la Villa les Glycines, la Gare RER, Évry-Courcouronnes
- 7** La Grande Borne, Grigny
- 8** Église Luthérienne Saint-Marc, Massy
- 9** Groupe scolaire du Bosquet, Les Ulis
- 10** Église Saint Jean Porte Latine, Antony

- 11** Église la Pentecôte de Port Galand, Bourg-la-Reine
- 12** Tours nuage, Nanterre
- 13** La Maladrerie, Aubervilliers
- 14** Chapelle Saint Paul d'Ambourget, Aulnay-sous-Bois
- 15** Les Mallasis-Les Rigondes, Bagnole
- 16** Préfecture de Seine-Saint-Denis, Cités de L'Abreuvoir et de l'Étoile, Église de tous les saints, Bobigny (4 ACR)
- 17** Église saint Jean l'Évangéliste, Drancy
- 18** Salle omnisports Marcel Cerdan, Neuilly-sur-Marne
- 19** Gymnase Hasenfratz, Pantin

- 20** Quartier du colonel Fabien, Cités Delaune et Guynemer, Église Martin Luther, Piscine de Marville, Saint-Denis (5 ACR)
- 21** Lycée Maximilien Perret, Alfortville
- 22** Cité des Bleuets, Créteil
- 23** Église Sainte Colombe et chapelle de secours, Villejuif
- 24** Axe majeur, Groupes scolaires de la Belle Épine et de la Chanterelle, Colonnes Saint-Christophe, Le Belvédère, Cergy-Pontoise (4 ACR)
- 25** Église sainte Geneviève, Garges-lès-Gonesse
- 26** Grand ensemble, Sarcelles



1

1. Aubervilliers (93), ensemble de logements La Maladrerie, construit en 1975 et 1986 d'après les plans de Renée Gailhoustet. Des logements, principalement sociaux, des équipements sociaux-culturels et des commerces aux formes novatrices y composent un quartier piéton et vert

2. Bourg-la-Reine (92), église de la Pentecôte de Port-Galand, construite en 1967 d'après les plans de Philippe Vuarnesson. Par son espace ouvert et sa charpente hexagonale, elle illustre les recherches dont fait l'objet l'architecture religieuse dans les années 1960

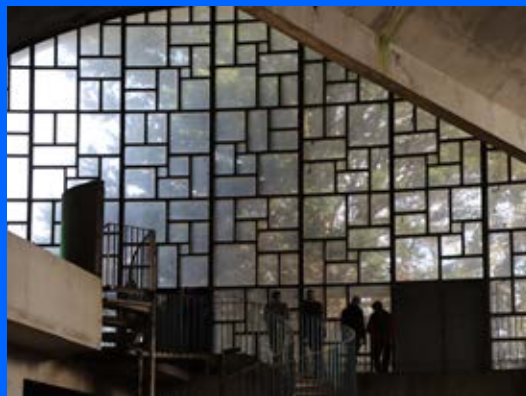


2

« Le projet du Quartier des Tarterêts, qui figure parmi les dix lauréats au niveau national, illustre pleinement la transversalité des missions de la DRAC, mobilisant l'ensemble de ses services autour des enjeux patrimoniaux, architecturaux et culturels du site. »



Mahmoud Ismaïl,
Chef de l'Unité
départementale
de l'architecture
et du patrimoine
de l'Essonne



1

Penser l'avenir des anciens sites industriels

Quartiers de demain : une démarche transversale et participative

Dans le cadre de la consultation internationale « Quartiers de demain » lancée à l'initiative du Président de la République, deux sites franciliens ont été sélectionnés : le Quartier des Tarterêts à Corbeil-Essonnes (Essonne) et le Quartier des Templiers à Coulommiers (Seine-et-Marne). Ces projets incarnent une double ambition : réinventer les quartiers par la transition écologique et placer la participation citoyenne au cœur de la réflexion urbaine. La DRAC joue un rôle central dans cette dynamique, en mobilisant une approche transversale associant patrimoine, innovation architecturale, et inclusion sociale.

À Corbeil-Essonnes, l'ancienne chaufferie des Tarterêts, symbole du patrimoine industriel du 20^e siècle, est au cœur d'un projet de réhabilitation exemplaire. Haute de 37 mètres et d'un diamètre de 50 mètres, la chaufferie

sera transformée en équipement culturel et social, incluant une médiathèque. Inscrit au titre des monuments historiques, le bâtiment se distingue par son architecture sculpturale. Sa forme organique, rendue possible par le béton précontraint, offre des voûtes élégantes et de vastes volumes.

La démarche repose sur une collaboration étroite entre acteurs institutionnels, associations, et citoyens. Les enjeux patrimoniaux sont nombreux : thermiques, acoustiques, d'accessibilité ou encore d'insertion urbaine. Plusieurs services de la DRAC sont mis à contribution. L'agence h2o, lauréate du projet, a recueilli les préoccupations des habitants de ce territoire marqué par une forte mixité sociale et une énergique vie de quartier.

Des ateliers de co-conception et des tests de programmation ont été organisés. Enfin, les archéologues ont découvert des traces d'occupation du Paléolithique sur un terrain adjacent à la chaufferie : des vestiges de chasseurs cueilleurs des bords de Seine remontant à plus de 20 000 ans. Les habitants du quartier ont manifesté une grande curiosité à l'égard de ces découvertes, qui leur ont été présentées par l'association Arkéomédia.



1. La Chaufferie (intérieur), Les Tarterêts, Corbeil-Essonne (91)
2. Projet de médiathèque par l'Agence h2o à la Chaufferie des Tarterêts
3. L'île Seguin, Boulogne-Billancourt (92)

2



3

L'île Seguin à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) : du site industriel à l'île créative

Les mutations à l'œuvre sur le secteur Île Seguin et Trapèze à Boulogne-Billancourt constituent un enjeu métropolitain majeur de mutation de 74 ha d'emprises industrielles libérées par la fermeture des usines Renault en 1992. Sur le secteur Trapèze, il s'est agi de réaliser un nouveau quartier urbain de 44 ha sous forme de ZAC comprenant 671 258 m², répartis entre logements (364 680 m² soit 5000 logements), bureaux et activités de bureaux (230 068 m²), une dizaine d'équipements publics, activités et commerces (76 810 m²), des espaces verts dont un grand parc central. La transformation de l'île Seguin (11,5 ha) connaît depuis la fin des années 1990 une succession importante de projets. Sur la pointe aval, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine a porté le projet de la Seine Musicale, élaboré par Shigeru Ban et Jean de Gastines, inaugurée en 2017. Sur la pointe amont, le groupe Emerige a

initié en 2018 la réalisation d'un autre pôle artistique et culturel sur 53 000 m² (fondation d'art, cinéma, commerces et hôtel) confiés à l'agence d'architecture RCR. La fondation Emerige devrait ouvrir ses portes à l'automne 2026. Sur la partie centrale, plusieurs projets se sont succédé également : un campus d'entreprise en 2017 (agence Béchu architectes) un consortium d'entreprise en 2019 (Christian de Portzamparc architecte coordinateur), et depuis 2021, c'est le projet de campus Bouygues, conçu par l'agence BIG qui se développe.

La DRAC a accompagné et suivi l'ensemble de ces projets. De la conception urbaine globale, au dossier de ZAC, l'aménagement des espaces urbains, la conception de chaque îlot et de chacun des bâtiments, jusqu'à la réalisation de chartes sur les enseignes commerciales, ce sont des centaines de dossiers qui ont été accompagnés en lien avec la ville, la Société publique locale Val-de-Seine Aménagement et chacun des opérateurs et architectes, urbanistes et paysagistes.

Un partenariat reconduit avec l'Union régionale des bailleurs sociaux (AORIF)

Dans la continuité d'un premier accord signé en 2021, la DRAC a reconduit en 2025 son partenariat avec l'Union régionale des bailleurs sociaux (AORIF). Cette convention trace une perspective ambitieuse : développer la présence artistique dans les quartiers, encourager les initiatives portées avec les habitants et favoriser les rencontres avec des publics éloignés de l'offre culturelle, mais aussi valoriser le patrimoine

architectural et la place des bailleurs sociaux dans les dynamiques urbaines franciliennes. L'insertion des jeunes, le soutien aux pratiques émergentes et le dialogue entre bailleurs et acteurs culturels complètent cette dynamique. La DRAC mobilise ses réseaux et ses moyens pour accompagner les projets issus des territoires. Les bailleurs, eux, sont invités à ouvrir leurs espaces, impliquer leurs équipes et valoriser les actions menées avec les habitants. Un comité technique commun assure le suivi, favorise le partage d'expériences et met en lumière les démarches les plus innovantes. L'enjeu : faire de la culture un moteur durable de cohésion, de solidarité et de qualité de vie dans le logement social francilien.

Signature de la convention DRAC-AORIF, Porte de Versailles, 23 sept. 2025
Carole Spada, DRAC adjointe et Claude Knapik, président de l'AORIF

Renforcer la présence de l'art dans les quartiers prioritaires en Politique de la ville (QPV)

La rénovation des lieux de spectacle en QPV

→ Le Théâtre de l'Agora à Évry-Courcouronnes (Essonne)

Implantée au Théâtre de l'Agora à Évry-Courcouronnes et au Centre culturel Robert-Desnos à Ris-Orangis, la Scène nationale de l'Essonne se situe au cœur d'un territoire particulièrement concerné par la politique de la ville : Évry-Courcouronnes compte à elle seule neuf quartiers prioritaires et trois projets de renouvellement urbain. Sous la direction de Matthias Tronqual depuis janvier 2023, son projet « L'Art en commun » place la co-construction avec les habitants au centre de son action. Le dispositif « Spectateurs citoyens », élaboré avec l'autrice associée Penda Diouf, confie à un groupe de personnes représentatives

du territoire, déjà spectatrices ou éloignées du théâtre, un rôle actif dans la programmation et la réflexion sur les enjeux de société. En janvier 2025, la « Petite Scène », espace gratuit d'éveil artistique dédié aux enfants de 0 à 6 ans et à leurs parents, a ouvert ses portes en partenariat avec l'IRFASE et la Ville, avec une version mobile permettant d'intervenir directement dans les quartiers. La Scène nationale déploie également une importante programmation hors les murs – dans les MJC, centres sociaux, médiathèques et espaces publics – et s'inscrit dans le dispositif des Cités éducatives d'Évry-Courcouronnes, contribuant ainsi à l'éducation artistique et culturelle sur un territoire où la moyenne d'âge est de 29 ans.

→ Le Théâtre Nanterre-Amandiers (Hauts-de-Seine)

Le Théâtre Nanterre-Amandiers, construit en 1976 sur les plans de l'architecte Michel Écochard, a rouvert ses portes le 18 décembre 2025 après quatre années de travaux de rénovation conduits par l'agence Snøhetta. Seul Centre dramatique national (CDN) de cette envergure implanté non pas en centre-ville mais au cœur d'un



quartier relevant de la politique de la ville, sa rénovation revêt une dimension qui dépasse le seul enjeu culturel. Le nouveau bâtiment, plus visible et ouvert sur son environnement urbain, est désormais accessible depuis le parc départemental André-Malraux et le sera bientôt par le futur tramway. Profondément transformé avec une troisième salle de 200 places, des studios de résidence, une librairie et un restaurant ouverts sur l'extérieur, le théâtre devient un véritable équipement de proximité au service des habitants du quartier. Financée par un partenariat entre l'État, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et la Ville de Nanterre, cette opération illustre l'engagement des partenaires publics en faveur de l'accès à la culture dans les territoires prioritaires.

→ **Le FRAC et les Centres d'art contemporain**

Le maillage territorial des labels dédiés aux arts visuels en Île-de-France – FRAC et centres d'art contemporain d'intérêt national (CACIN) – permet d'inscrire l'art contemporain au plus près des habitants des

quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Plusieurs de ces structures sont directement implantées dans des communes comptant des QPV : les Réserves du FRAC Île-de-France à Romainville (Seine-Saint-Denis), où un quart du bâtiment est ouvert au public pour des actions de médiation autour des œuvres et des métiers de la conservation ; La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), qui développe des projets collaboratifs avec les habitants des quartiers environnants ; ou encore le Crédac à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), installé dans la Manufacture des Œillets, dans une commune qui compte trois quartiers prioritaires. D'autres structures, comme Bétonsalon, labellisé CACIN et implanté au sein de l'Université Paris Cité dans le 13^e arrondissement de Paris, agissent par leur politique de médiation hors les murs en tissant des liens avec des publics et des structures de proximité. Cette présence, qu'elle soit physique ou projetée au-delà des murs, contribue à garantir l'accès de tous à la création contemporaine et à faire de ces lieux des outils de cohésion sociale.

Accompagner l'aménagement des zones périurbaines de grande couronne

Mobilisation de l'UDAP de Seine-et-Marne auprès des collectivités territoriales pour la mise en conformité des documents d'urbanisme

La validation du Schéma directeur de la région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E) au cours du printemps 2025 impose aux collectivités territoriales de procéder à la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme avec les prescriptions de ce document cadre. En Seine-et-Marne, plus de 200 documents d'urbanisme, comprenant des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) et des Plans locaux d'urbanisme (PLU), doivent ainsi faire l'objet de mises à jour, soit par voie de modification, soit par voie de révision.

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Seine-et-Marne (UDAP 77) est sollicitée à ce titre en qualité de personne

publique associée (PPA). Afin de répondre aux demandes dans les délais impartis, ce service s'est organisé en conséquence, notamment par le recrutement, en juillet 2025, d'un ingénieur des services culturels et du patrimoine. À ce jour, sont en cours d'instruction les documents d'urbanisme de trois communautés d'agglomération, deux communautés de communes et cinq communes. Une attention prioritaire est portée aux Plans locaux d'urbanisme des collectivités comportant au moins un monument historique. Le niveau d'exigence est, en outre, adapté aux enjeux propres à chaque territoire communal concerné.

Ces procédures constituent autant d'opportunités pour proposer aux communes l'élaboration de périmètres délimités des abords (PDA) autour de leurs monuments historiques. Par ailleurs, les échanges avec les collectivités territoriales permettent de mieux expliciter le rôle de l'architecte des Bâtiments de France (ABF). Il est notamment rappelé que celui-ci intervient en faveur de la promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité au sein des espaces protégés. Il est également précisé que le recours au pastiche architectural ne constitue pas l'unique réponse envisageable à proximité des monuments historiques. L'objectif de qualité architecturale et urbaine doit être traduit dans les prescriptions des règlements des PLU.



Aménagement de 80 logements
par Collet et Muller architectes,
Marly-la-Ville (95)

Les projets de construction à Marly-la-Ville (Val-d'Oise) : un cas exemplaire de qualité architecturale

Autrefois parc et château du 17^e siècle, le site de l'ancien haras de l'Aga Khan III, constitué presque exclusivement de prairies, représentait jusqu'à récemment un délaissé de 30,5 ha, à proximité immédiate du centre ancien de Marly-la-Ville et de son église, classée au titre des monuments historiques. À la suite d'un travail de concertation important, la commune a proposé un schéma d'aménagement permettant une meilleure prise en compte des enjeux urbains, paysagers et patrimoniaux du site, portant modification du Plan local d'urbanisme. C'est dans ce cadre qu'un premier permis de construire pour 240 logements collectifs a été validé en 2020, puis un second pour la construction d'un équipement médico-social en 2021. À la fin de la même année, l'UDAP a proposé la mise en place d'un comité de projet pour les lots 1 et 2, sur lesquels le bailleur social Immobilière 3F prévoyait la construction de 130 logements par Atelier de Chézy et Fabienne Guérin-Jean, ainsi que 80 logements par Collet et Muller architectes, en collaboration avec l'agence LLTR, architectes et urbanistes du site du Haras. Les réunions à l'hôtel de ville

sont alors devenues un formidable terrain d'expérimentation et d'échanges entre les parties, permettant un enrichissement mutuel des différents projets sur la base des identités de chaque équipe de maîtrise d'œuvre, s'employant collectivement au développement d'un projet d'ensemble cohérent et respectueux de son contexte. Ce comité, salué par l'ensemble des participants, sera remis en place dans une moindre proportion pour la construction d'une école et de 30 logements par Badia Berger architectes, toujours pour le compte d'Immobilière 3F, sur les lots 3 et 4, directement voisins des précédents lots. Aujourd'hui, le suivi par l'UDAP des chantiers en cours sur le site du Haras vient conclure un travail initié de longue date, justifiant pleinement l'intérêt de l'accompagnement des communes par l'architecte des Bâtiments de France.



**Action
de la DRAC
par
département**



Petite enfance

Paris concentre historiquement un grand nombre d'équipes artistiques, d'entreprises culturelles, de musées et de lieux de création, parmi lesquels des établissements nationaux. La capitale abrite aussi la moitié des monuments historiques franciliens (1 935). Plus de 93,5 % de sa superficie est couverte par un périmètre de protection patrimoniale (sites classés, sites inscrits, abords de monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, etc.).

L'année 2025 a aussi vu le musée de la Grande Loge de France obtenir l'appellation Musée de France, portant sur une collection de 3 000 objets retraçant l'histoire de la franc-maçonnerie et de cette obédience. Il devient ainsi la deuxième institution maçonnique reconnue après le musée du Grand Orient de France dans la capitale. Sur le plan archéologique, pas moins de cinq opérations ont été menées au sein du Palais de la Cité, dans son environnement proche et aux abords de Notre-Dame de Paris. Toutes ont confirmé une occupation urbaine continue remontant au 1^{er} siècle de notre ère. Par ailleurs, à l'occasion du projet « Louvre Nouvelle Renaissance », le diagnostic mené dans la cour Carrée et dans les jardins attenants a révélé un nouveau tronçon de l'enceinte de Philippe-Auguste et de premiers vestiges du quartier du Louvre à la période moderne.

Création et action culturelle

Paris compte 21 QPV dans 9 arrondissements, ce qui représente 5,7 % de sa population. Outre l'appel à projets « Culture et Lien social » (13 projets retenus en 2025, pour un total de 112 K€), la DRAC s'appuie sur un partenariat avec les Plateaux sauvages (théâtre et lieu de résidence pour les artistes) pour déployer des actions en direction des jeunes des quartiers prioritaires, et avec l'Intestine Transition pour son projet de permanence chorégraphique à la Porte de la Chapelle. La DRAC soutient aussi trois opérateurs particulièrement engagés auprès des jeunes : l'espace d'exposition Le BAL, qui accompagne la jeune création ; le Théâtre Paris-Villette, dont le programme « Passerelles » permet à environ 600 élèves de 14 établissements franciliens de découvrir des spectacles chaque année ; le Théâtre de la Cité internationale, pour son programme d'ateliers de danse et théâtre.

Livre et lecture, cinéma

L'appui de la DRAC à la Ville de Paris s'est concrétisé en 2025 par la signature d'un nouveau contrat-territoire lecture (CTL) pour quatre ans, ciblé sur deux segments de publics peu pris en compte dans les bibliothèques (publics souffrant de troubles psychiques et publics exilés ou en hébergement d'urgence). L'année a aussi été marquée par l'ouverture de la médiathèque Virginia-Woolf au sein d'un bâtiment partagé avec une résidence universitaire et des logements sociaux dans le quartier prioritaire Kellermann-Paul Bourget (13^e). Enfin, la DRAC a soutenu 26 projets portés par des acteurs en direction de publics jeunes, en situation précaire ou en difficulté d'acquisition de la langue française, pour un total de 179 K€.



Maison-atelier de Jean Lurçat (Paris 14^e), salle à manger

Patrimoine et architecture

Dans le cadre du renforcement du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO « Paris, rives de la Seine », la DRAC et la Ville de Paris ont travaillé à la création d'un nouveau « Site patrimonial remarquable » de Paris. Ce travail vise à doter Paris d'un outil de protection et de gestion cohérent, lisible et adapté à l'ampleur de ses enjeux urbains et paysagers. La DRAC a accompagné la Ville dans cette procédure, la définition et la justification du périmètre, en apportant un avis d'expert sur le tissu urbain, les façades fluviales, les grandes compositions monumentales et les continuités paysagères liées à la Seine, en veillant à l'articulation du projet de SPR avec les dispositifs existants, notamment les deux SPR actuels (Le Marais et le 7^e arrondissement) et le PLU bioclimatique de la Ville de Paris. Le projet de périmètre, couvrant 1 568 ha et intégrant l'ensemble du bien UNESCO, a franchi une étape décisive avec son examen en Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) le 18 décembre 2025. La transition écologique et ses impacts

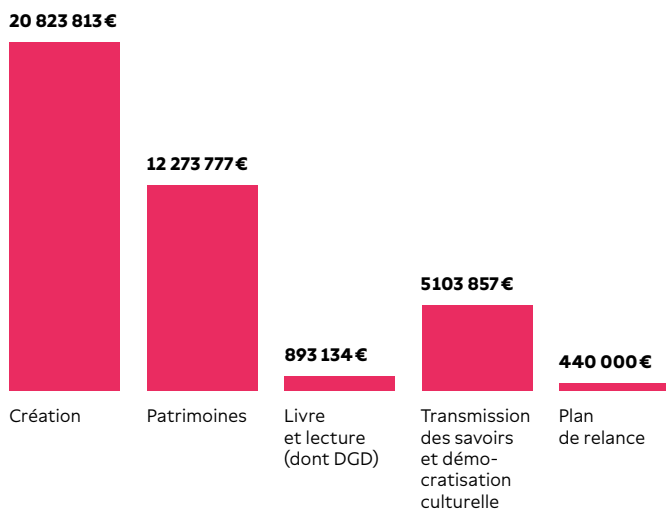
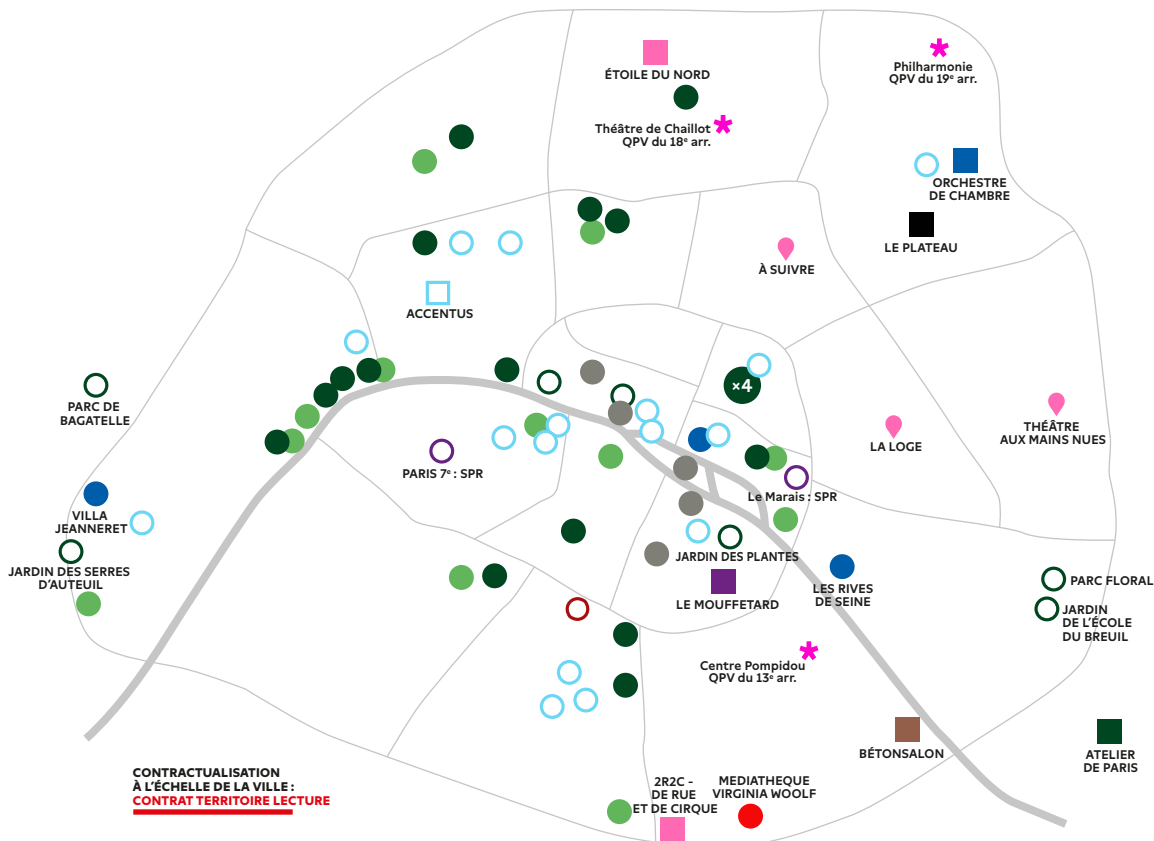
sur le traitement des sujets patrimoniaux à Paris a fait l'objet de nombreux échanges avec les partenaires de la Ville, point de départ d'une réflexion conjointe sur cette thématique majeure.

Au titre des monuments historiques, deux chantiers emblématiques se sont achevés en 2025 :

→ Construite entre 1928 et 1931 par Pierre Chareau pour Annie et Jean Dalsace, la Maison de verre (Paris 7^e) est un chef-d'œuvre de l'architecture moderne. Une restauration engagée en 2022 a permis de restituer l'aspect d'origine de la façade sur cour grâce à des recherches techniques et à la reconstitution des profils métalliques (voir p. 87) ;

→ La Maison-atelier de Jean Lurçat (Paris 14^e), construite en 1925 par l'architecte André Lurçat pour son frère Jean, a rouvert au public en juin 2025 après restauration. Les travaux ont permis de retrouver les polychromies d'origine de cette maison moderniste, de révéler une peinture murale et de conserver mobilier et collections de l'artiste.

L'action de la DRAC à Paris



Chiffres-clés

Patrimoine et architecture

1 935 monuments historiques (dont 26 protégés en 2025)
5 domaines nationaux : Palais du Louvre et jardin des Tuileries ; Palais de l'Élysée ; Palais de la Cité ; Palais-Royal ; Château de Vincennes (partiellement sur Paris 12^e)
4 biens inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO : Rives de Seine ; Tour Saint-Jacques de la Boucherie (Chemins de Compostelle) ; Maisons La Roche et Jeanneret ; Immeuble Molitor (Le Corbusier)
2 Sites patrimoniaux remarquables avec plan de sauvegarde et de mise en valeur : le 7^e arr. et le Marais
62 édifices « Architecture contemporaine remarquable » (dont 1 en 2025)
6 Jardins remarquables (dont 1 en 2025)
19 Musées de France (dont 1 en 2025) suivis par la DRAC
11 Maisons des Illustres
13 628 avis rendus par les ABF
840 rendez-vous des ABF sur le terrain

Archéologie

4 diagnostics préventifs
8 fouilles préventives

Création

1 orchestre national en région : Orchestre de Chambre de Paris
1 centre de développement chorégraphique national : Atelier de Paris
1 centre national de la marionnette : Théâtre Mouffetard
2 scènes conventionnées d'intérêt national : 2R2C et Étoile du Nord
6 lieux de diffusion ou de fabrication : Théâtre de la Bastille, Théâtre de la Cité internationale, Théâtre des Bouffes du Nord, Théâtre de l'Athénée, La Péniche Opéra, Arcal
1 Fonds régional d'art contemporain (FRAC) : Le Plateau
1 centre d'art contemporain d'intérêt national : Bétonsalon

Action culturelle et territoriale

7 résidences d'artistes en milieu scolaire (dont 1 pour 3 ans)
6 Micro-Folies
3 Jumelages culturels 2025-2027 en faveur des QPV du 13^e, du 18^e et du 19^e arr.
21 Établissements publics nationaux parisiens engagés dans un jumelage culturel
13 projets Culture et Lien social
12 projets Été culturel
3 projets Culture-Justice
22 projets Culture-Santé
5 opérateurs culturels conventionnés : Les Plateaux Sauvages, Théâtre Paris Villette, Le 'al, L'Intestine, Cite-Théâtre (théâtre de la Cité Internationale)
1 projet art, sport, éducation populaire (Paris Université Club)

Économie culturelle

1 contrat territoire-lecture
80 projets livre et lecture, archives, patrimoine et langues
5 projets accompagnés au titre de la DGD bibliothèques
24 librairies accompagnées
13 projets « Jeunes en librairies »
74 cinémas dont 39 classés art et essai

Seine-et-Marne

Le territoire de la Seine-et-Marne couvre la moitié de la surface de l'Île-de-France et compte 21 intercommunalités. Sept des douze Communautés de communes franciliennes à dominante rurale se situent dans ce département : elles constituent une priorité d'action pour la DRAC.

Patrimoine et architecture

Des avancées majeures sont à noter en 2025 sur le plan patrimonial :

→ Le plan de gestion de la ville médiévale de Provins, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO, a été validé par la CRPA le 9 décembre 2025, garantissant protection, conservation et mise en valeur du site. La nef et les bas-côtés de l'église Sainte-Croix, classée monument historique, ont rouvert au public. Cette restauration a bénéficié d'un financement de 2 M€ engagé par la DRAC depuis 2021 pour cinq opérations.

→ La halle de Meaux, rare exemple de halle métallique de la seconde moitié du 20^e siècle, conservée avec intégrité et témoignant de l'architecture commerciale de son temps, est désormais protégée au titre des monuments historiques. À Meaux toujours, le chantier de restauration de la Tour noire de la cathédrale a été mené par la DRAC sous maîtrise d'œuvre de l'Architecte en chef des monuments historiques pour construire un projet patrimonial pérenne.

→ Le Site patrimonial remarquable de Melun ne correspondant plus aux enjeux de renouvellement urbain du nouveau Plan local d'urbanisme, la Ville a décidé de renouveler son règlement, en créant un Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) adapté. Ce deuxième PVAP d'Île-de-France a été approuvé par la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture du 7 octobre 2025.

Sur le plan archéologique, des fouilles se sont poursuivies à Hermé, Grisy-sur-Seine, ou Melun. A Marolles-sur-Seine ont été fouillés sur la ZAC du Moulin un site magdalénien et un ensemble funéraire gallo-romain, et sur le site de la Belle Épine un village néolithique danubien.

Création et action culturelle

Un nouvel accord-cadre territorial a été signé en 2025 avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne pour favoriser le développement de projets culturels structurants et un meilleur accès à la culture. Il s'appuie sur une approche territoriale concertée et bénéficie notamment à deux communautés de communes rurales : les Deux Morins et Brie des Rivières et Châteaux. Sur le territoire du sud du département, des partenariats ont été amorcés avec des communes rurales (Souppes-sur-Loing, Beaumont en Gâtinais) et des associations (Réseau des Musiques actuelles d'Île-de-France, Pas Trop Loing de la Seine, Musiqafon, 5^e saison, Cour Commune). Des projets itinérants sur les territoires ruraux ont également été construits avec le Conseil départemental (projet itinérant du Vaisseau sur trois communautés de communes rurales, projet hors les murs du Théâtre-Sénart).

Enfin, L'Envolée (Les Chapelles-Bourbon) a reçu en 2025 l'appellation Scène conventionnée d'intérêt national, mention Art en territoire. Ce lieu porte des actions structurantes de soutien aux artistes, témoignant d'une volonté culturelle ambitieuse ancrée dans un territoire rural en plein développement, la communauté de communes du Val Briard.



Été culturel 2025 : « Les Betteraves musclées en vacances », Foyer rural de Tousson (77), Noisy-sur-École

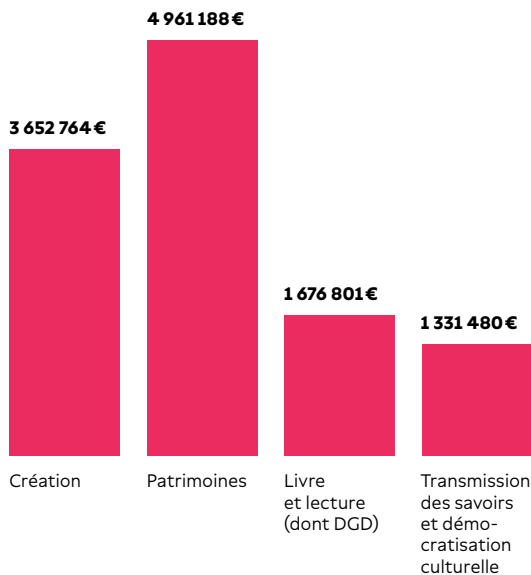
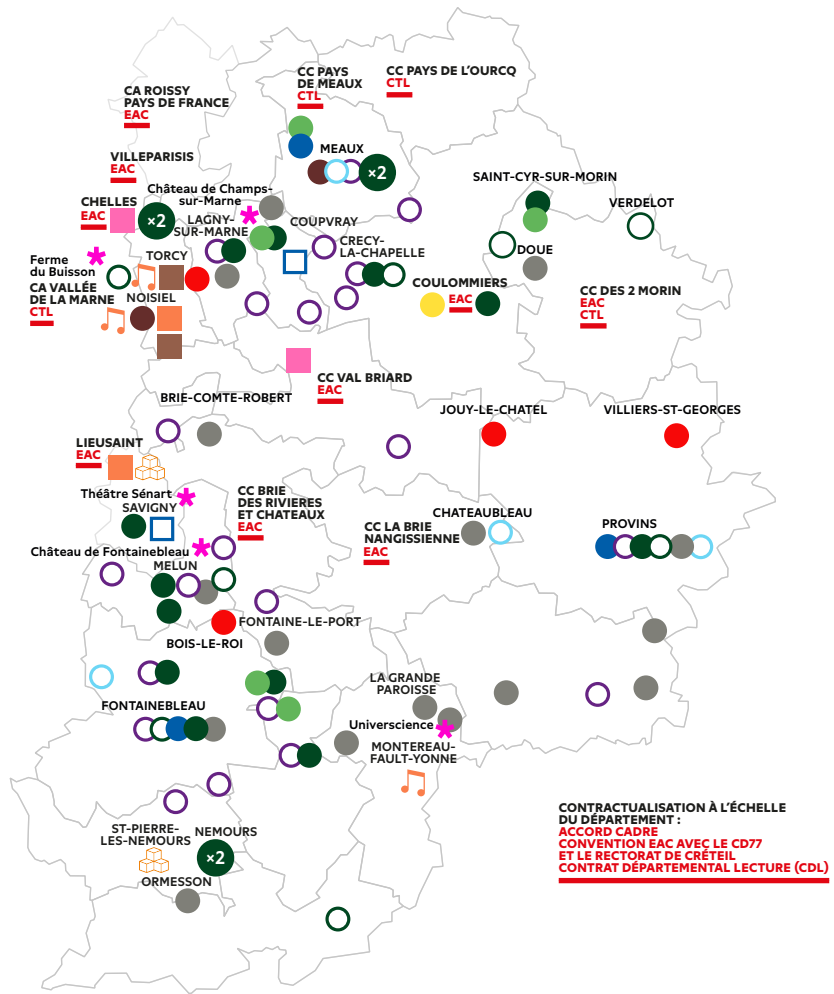
Sur les territoires urbains du territoire, la DRAC a poursuivi des accords conventionnels avec les quartiers économiquement défavorisés de Chelles, Villeparisis et Coulommiers. À Meaux, une résidence de circassiens au cœur des QPV a été mise en œuvre avec la participation des trois bailleurs sociaux. Sept projets d'artistes à l'année ont été déployés dans des quartiers prioritaires, ainsi que sept projets d'artistes dans des établissements scolaires.

Livre et lecture, cinéma

La DRAC a signé un contrat départemental lecture avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne, autour d'objectifs partagés. Quatre contrats territoire-lecture sont par ailleurs en cours, aussi bien avec des réseaux denses en milieu urbain, qu'en milieu rural.

La DRAC a accompagné 24 projets au titre de la DGD bibliothèques pour près de 1,65 M€. En outre, elle continue d'accompagner sur ce département la mise en œuvre du plan de signalement du patrimoine écrit destiné à rendre visibles pour le public les livres anciens, manuscrits et archives conservés dans les bibliothèques de Seine-et-Marne dotées de fonds anciens.

L'action de la DRAC dans la Seine-et-Marne



Chiffres-clés

Patrimoine et architecture

- 602** monuments historiques (dont 4 protégés en 2025)
- 1** domaine national : Château de Fontainebleau
- 3** biens inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO : Château de Fontainebleau et son parc; Provins, ville de foire médiévale; grande Tombe de Villerooy et monument Charles-Péguy à Chauconin-Neufmontiers
- 25** Sites patrimoniaux remarquables
- 2** Villes et Pays d'art et d'histoire
- 1** Quartier de demain : Les Templiers à Coulommiers
- 11** édifices « Architecture contemporaine remarquable »
- 8** Jardins remarquables
- 19** Musées de France
- 5** Maisons des Illustres
- 2** sites archéologiques majeurs : Pincevent, Ormesson
- 9 685** avis rendus par les ABF
- 980** rendez-vous des ABF sur le terrain

Archéologie

- 27** diagnostics préventifs
- 17** fouilles
- 5** prospections thématiques
- 4** projets collectifs de recherche

Création

- 2** scènes nationales : Théâtre-Sénart à Lieusaint; Ferme du Buisson à Noisiel
- 2** scènes de musiques actuelles : File 7 à Magny-le-Hongre; L'Empreinte à Savigny-le-Temple
- 2** scènes conventionnées d'intérêt national : Les Cuizines à Chelles; L'Envolée aux Chapelles-Bourbon (appellation reçue en 2025)
- 2** centres d'art contemporain labellisés d'intérêt national : Centre Photographique d'Île-de-France à Pontault-Combault; Ferme du Buisson à Noisiel
- 1** SOLIMA (Schéma d'orientation

des musiques actuelles) incluant cinq intercommunalités (CA du Pays de Fontainebleau, CC Moret Seine-et-Loing, CC du Pays de Montereau, CC du Pays de Nemours, CC Gâtinais Val-de-Loing)

- 4** conservatoires classés

Action culturelle et territoriale

- 3** contrats territoriaux avec des Communautés de communes : Deux Morin, Brie des Rivières et Châteaux, Brie Nangissienne
- 3** contrats territoriaux d'éducation artistique et culturelle en faveur des populations économiquement fragiles avec Coulommiers, Villeparisis, Chelles
- 5** résidences d'artistes en milieu scolaire (dont 2 pour 3 ans)
- 17** Micro-Folies (dont 2 ouvertes en 2025)
- 5** Jumelages culturels 2025-2027
- 2** projets soutenus par le FIT : Réseau des musiques actuelles d'Île-de-France (RIF); Pas trop Loing de la Seine
- 7** projets Culture et Lien social
- 1** projet cofinancé avec des bailleurs sociaux
- 12** projets Été culturel
- 8** projets Culture-Justice
- 7** projets Culture-Santé
- 5** opérateurs culturels conventionnés : Cour Commune, Fortunella, Musiqafon, Concerts de poche, Pas trop Loing de la Seine
- 1** projet art, sport, éducation populaire (Fédération Française de Randonnée)

Économie culturelle

- 22** projets livre et lecture, archives, patrimoine et langues
- 24** projets soutenus par la dotation aux bibliothèques, pour 1,6 M€
- 1** contrat départemental-lecture
- 4** contrats territoire-lecture : CA du Pays de Meaux, CC des Deux Morin, CC du Pays de l'Ourcq, CA Paris Vallée de la Marne
- 2** librairies accompagnées dont une librairie itinérante
- 14** projets « Jeunes en librairies »
- 31** cinémas dont 18 classés art et essai

Marqué par la présence pluriséculaire du pouvoir royal, le département des Yvelines présente un important et remarquable patrimoine architectural et paysager, préservé grâce à de nombreuses protections : 11 sites patrimoniaux remarquables, 4 Domaines nationaux, 2 biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, ou encore 40 000 ha d'espaces protégés aux abords de ses 539 monuments historiques.

Rural à l'ouest et au sud, urbanisé à l'est, le département attire par son héritage patrimonial de nombreux visiteurs. Économiquement favorisé dans son ensemble, le territoire abrite cependant des poches de grande pauvreté. Les crédits consacrés au patrimoine sont proportionnellement plus importants que dans le reste de l'Île-de-France, ce qui reflète la richesse patrimoniale du territoire.

Patrimoine et architecture

Deux Sites patrimoniaux remarquables (SPR) ont été créés à Marly-le-Roi et Louveciennes, avec un avis favorable unanime de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) le 6 mars 2025. Par ailleurs, le SPR de Saint-Germain-en-Laye a fait l'objet d'une démarche d'extension, portant son périmètre de 64 à 77 ha., ce projet ayant reçu un avis favorable unanime de la CNPA le 13 novembre 2025. Deux Périmètres délimités des abords (PDA) ont en outre été créés à Ablis et Rambouillet, avec des études financées par la DRAC. Enfin, les travaux d'élaboration d'un plan de gestion du bien inscrit au Patrimoine mondial « Château et parc de Versailles » ont été lancés conjointement, en juin 2025, par l'Établissement public de Versailles, la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc et la DRAC, sous l'égide du Préfet des Yvelines.

Dans le département, deux nouveaux sites ont par ailleurs obtenu le label Maisons des Illustres : la Maison du marchand d'art Louis Carré, à Bazoches-sur-Guyonne, chef-d'œuvre de l'architecture scandinave conçu par Alvar Aalto, et la Maison Marta Pan et André Wogenscky, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, maison-atelier d'une sculptrice et d'un architecte, qui illustre le dialogue étroit entre art, nature et architecture.

Sur le plan de l'archéologie, le diagnostic réalisé sur la « Salle des Marronniers » dans le parc du château de Versailles, en amont d'une restauration et d'une replantation complète, a permis de retrouver les vestiges structurels du bosquet dit de la « Galerie d'eau » ou « Salle des Antiques », qui fut l'une des créations les plus spectaculaires et les plus raffinées des jardins de Versailles, mais aussi l'une des plus éphémères (1681-1704).

Création et action culturelle

En 2025, la DRAC a renforcé son soutien aux partenaires culturels porteurs de démarches innovantes, en particulier dans les territoires prioritaires. À ce titre, le Château Éphémère, fabrique sonore et numérique implantée à Carrières-sous-Poissy, a conclu une convention pluriannuelle avec la DRAC, notamment au regard de son engagement dans les quartiers prioritaires relevant de la Politique de la ville. La structure a également bénéficié d'un accompagnement de 40 K€ au titre du Fonds d'innovation territoriale (FIT), afin de soutenir la structuration de son projet de tiers-lieu. Par ailleurs, la signature d'une nouvelle convention quinquennale avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a permis de consolider un réseau d'acteurs culturels et patrimoniaux à l'échelle du territoire et de renforcer la présence artistique au sein du Parc.



Marly-la-Ville (95), Abreuvoir

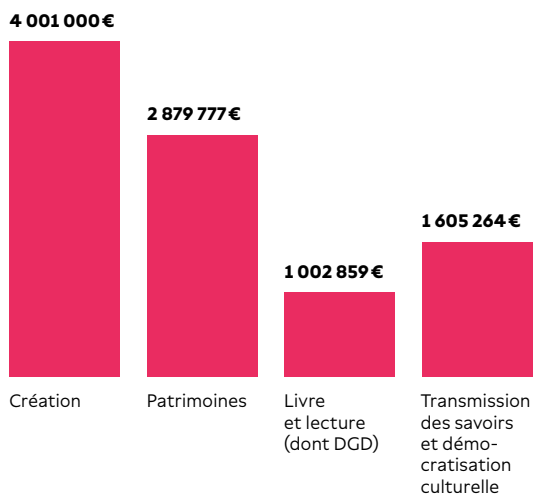
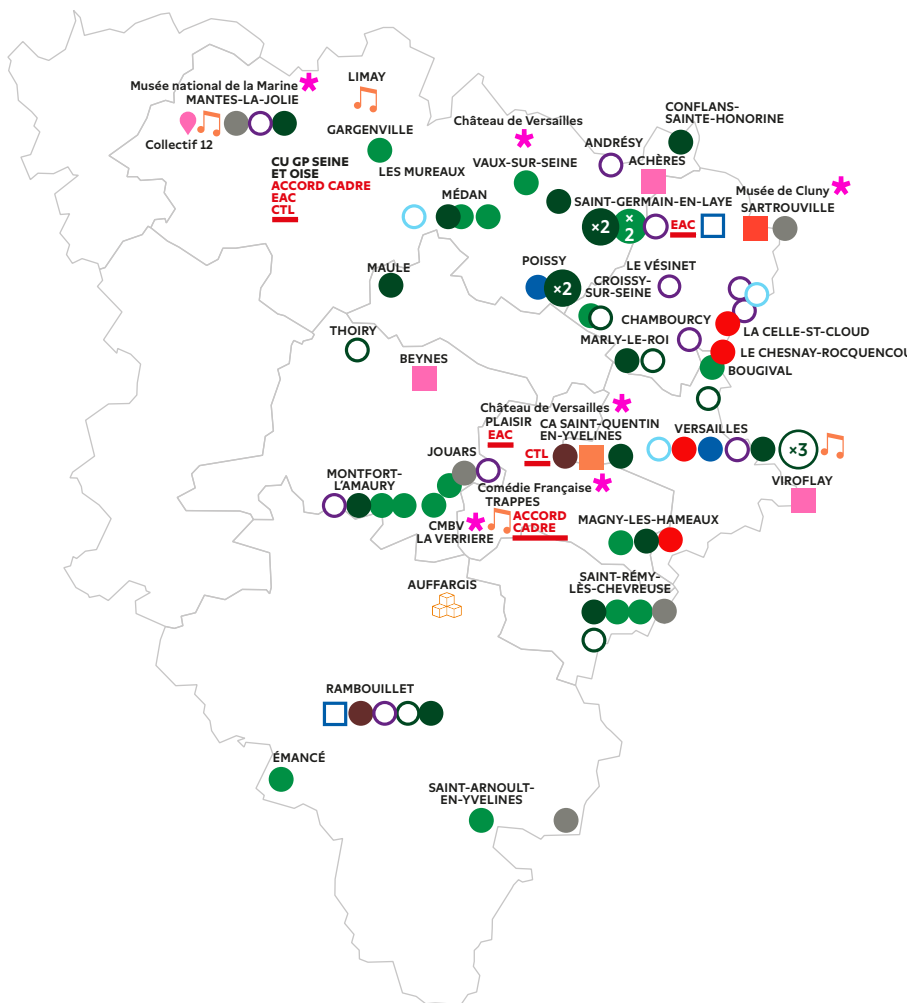
La DRAC a par ailleurs soutenu un projet particulièrement intéressant sur le plan de l'inclusion des personnes en situation de handicap, à travers la résidence de la chorégraphe Gaëlle Bourges et l'association OS au Théâtre Eurydice – ESAT. Sa pièce « La Petite Soldate » a été créée dans une version accessible aux personnes sourdes signantes, malvoyantes ou non-voyantes.

Livre et lecture, cinéma

En 2025, La Maison Elsa Triolet-Aragon a célébré son 30^e anniversaire. Une convention triennale d'objectifs a été signée avec l'association gestionnaire.

Par ailleurs, la communauté urbaine GPSEO a bénéficié d'un important accompagnement DGD (462 K€) pour le déploiement d'un nouveau portail numérique visant à faciliter l'accès à la culture, mutualiser et diversifier les ressources pour les usagers de ce vaste territoire. La DRAC a également soutenu la construction de quatre nouvelles médiathèques : La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Versailles et Magny Les Hameaux.

L'action de la DRAC dans les Yvelines



Chiffres-clés

Patrimoine et architecture

- 539** monuments historiques (dont 2 protégés en 2025)
- 4** domaines nationaux : Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Rambouillet, Marly-le-Roi
- 2** biens inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO : Domaine national de Versailles ; Villa Savoye de Le Corbusier à Poissy
- 11** Sites patrimoniaux remarquables, dont 2 bénéficient d'un Plan de sauvegarde et de mise en valeur : Versailles et Saint-Germain-en-Laye
- 2** Villes et Pays d'art et d'histoire : Rambouillet, Saint-Quentin-en-Yvelines
- 19** édifices « Architecture contemporaine remarquable »
- 9** Jardins remarquables
- 15** Musées de France
- 16** Maisons des Illustres (dont 2 labellisées en 2025)
- 14 452** avis rendus par les ABF
- 910** rendez-vous des ABF sur le terrain

Archéologie

- 5** diagnostics préventifs
- 2** fouilles
- 3** prospections thématiques
- 1** projet collectif de recherche

Création

- 1** centre dramatique national : Théâtre de Sartrouville
- 1** scène nationale : Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines
- 1** atelier de fabrique artistique : Collectif 12 à Mantes-la-Jolie
- 2** scènes de musiques actuelles : L'Usine à Chapeaux à Rambouillet, La Clef à Saint-Germain-en-Laye
- 3** scènes conventionnées d'intérêt national : La Barbacane à Beynes, Le Sax à Achères, L'Onde théâtre et centre d'art de Vélizy-Villacoublay
- 6** conservatoires classés

Action culturelle et territoriale

- 1** accord-cadre : Trappes
- 3** contrats territoriaux d'éducation artistique et culturelle : Plaisir, Saint-Germain-en-Laye, Communauté d'agglomération Grand Paris Seine et Oise
- 10** résidences d'artistes en milieu scolaire (dont 2 pour 3 ans)
- 8** Micro-Folies
- 7** Jumelages culturels 2025-2027
- 2** projets soutenus par le FIT : Le Château Éphémère à Carrières-sous-Poissy et Limpide Illusion dans le PNR du Vexin
- 8** projets Culture et Lien social
- 1** projet cofinancé avec des bailleurs sociaux
- 20** projets Été culturel
- 9** projets Culture-Justice
- 4** projets Culture-Santé
- 11** opérateurs culturels conventionnés : Cie des contraires, Centre culturel Le Chaplin, Le Lieu, Bergerie nationale, PNR Haute-vallée de Chevreuse, La Barbacane, La sève, La Chapelle de Clairefontaine, Le Château Éphémère, Marionnettes-en-Seine, Le Chaplin
- 1** projet art, sport, éducation populaire (MJC/ SMAC L'Usine à Chapeaux)

Économie culturelle

- 24** projets livres et lecture, archives, patrimoine et langues
- 18** projets soutenus par la dotation aux bibliothèques, pour 950 k€
- 2** contrats territoire-lecture (CTL) : Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines
- 15** projets « Jeunes en librairies »
- 30** cinémas dont 17 classés art et essai

L'engagement en faveur de l'Essonne progresse régulièrement (+ 62 % depuis 2021), illustrant la stratégie de rééquilibrage de la DRAC en direction de la grande couronne.

Patrimoine et architecture

À Milly-la-Forêt, la chapelle Saint-Blaise et des Simples, classée monument historique, a rouvert ses portes après restauration, donnant accès aux décors peints par Jean Cocteau. Le Conservatoire national des plantes médicinales, aromatiques et industrielles a par ailleurs reçu la labellisation « Jardin remarquable », reconnaissant l'excellence de ses collections et sa valorisation pédagogique. La restauration du réseau hydrologique du Parc de Méréville a été achevée, avec un soutien majeur de la DRAC.

L'UDAP a suivi de près le projet « Quartier de demain » sur la Chaufferie des Tarterêts à Corbeil-Essonnes, pour défendre les intérêts patrimoniaux et architecturaux du site tout au long du dialogue compétitif. Elle a par ailleurs travaillé à la mise en place des Périmètres délimités des abords (PDA), pour accroître le nombre de ces espaces protégés sur le territoire.

Deux fouilles archéologiques particulièrement intéressantes ont été menées en 2025 : le centre ancien de Corbeil-Essonnes a révélé des vestiges médiévaux et modernes ; à Étampes, un diagnostic du bâti sur le donjon Guinette, construction insigne du domaine royal capétien, a révélé les traces d'un incendie sans doute de la fin du 16^e siècle.

Création et action culturelle

En 2025, un projet original soutenu par le Fonds d'innovation territoriale (FIT) visait à décroisonner l'hôpital par le biais d'un dispositif culturel. Au sein de l'établissement public de santé d'Étampes, spécialisé en santé mentale, la Cité culturelle est à la fois un lieu artistique pour la communauté hospitalière et un tiers-lieu ouvert sur le territoire. Elle est labellisée « Culture et santé » et « Fabrique des territoires ». Parmi ses réalisations, la « Cité mobile », issue d'une résidence du designer Jean Dard, permet à des véhicules modulaires de déployer une programmation culturelle hors les murs dans les quartiers, les structures sociales ou encore les écoles.

Ancré dans cinq communes du territoire Grand-Orly Seine Bièvre (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste et Ablon sur-Seine), le Théâtre des Bords de Scènes accompagne les artistes par des résidences longues, des apports en coproduction, ou encore un soutien logistique et technique. L'attribution en 2025 de l'appellation Scène conventionnée d'intérêt national - mention Art en territoire a permis de reconnaître la qualité du projet artistique et culturel porté par cette structure de diffusion et de création, ainsi que l'intérêt de son travail de territoire (ateliers avec les habitants, projets participatifs, actions en milieu scolaire ou carcéral).

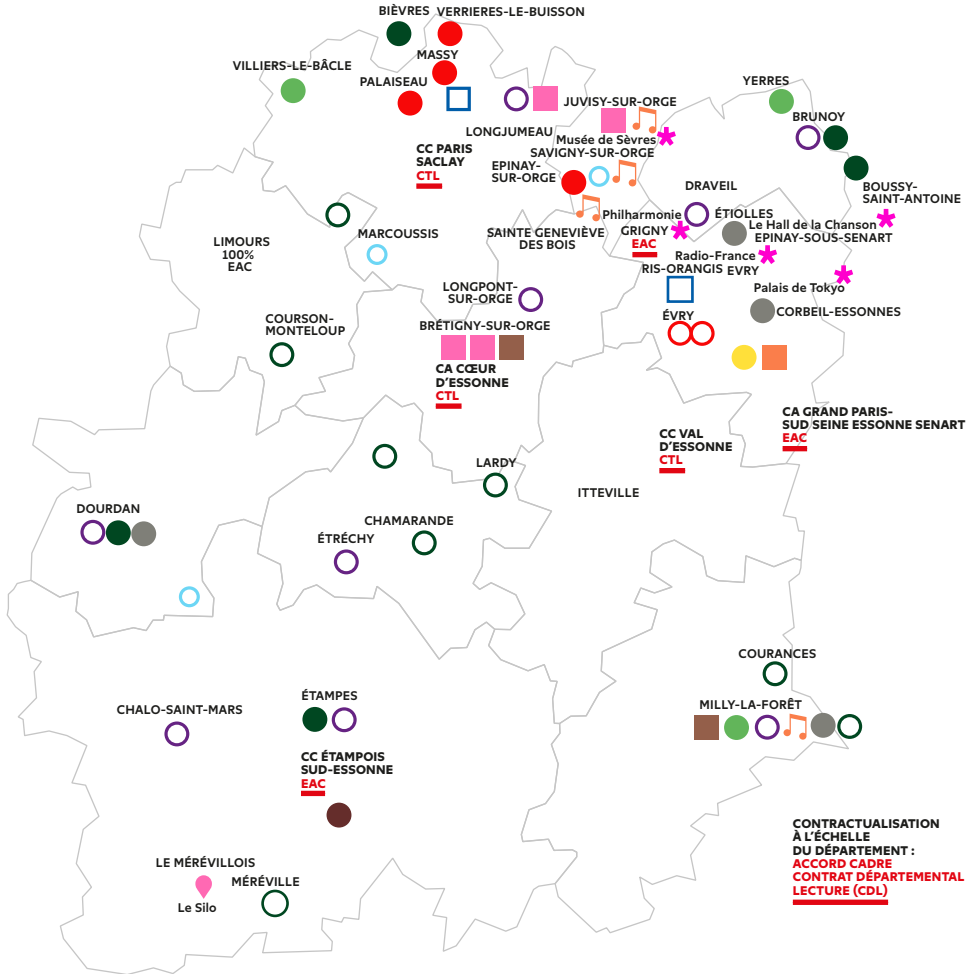


La chapelle Saint-Blaise et des Simples, Milly-la-Forêt (91)

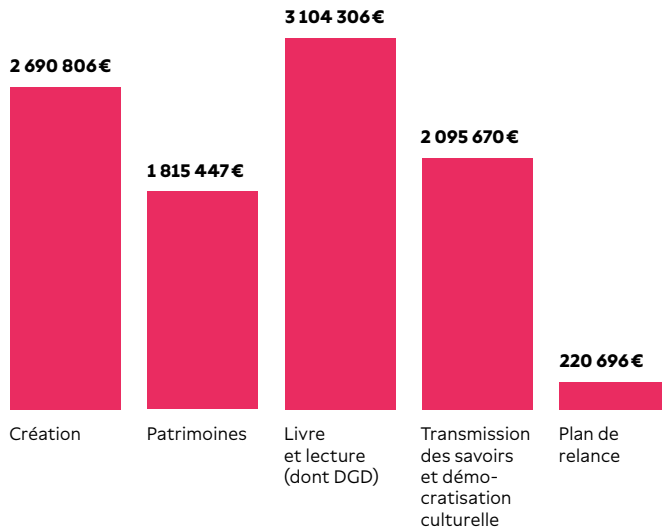
Livre et lecture, cinéma

Quatre contrats de lecture publique sont engagés sur le territoire : un contrat départemental-lecture (CDL) avec le Conseil départemental et trois contrats territoire-lecture (CTL) avec Cœur d'Essonne Agglomération, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et la Communauté de communes Val d'Essonne. En 2025, quatre médiathèques d'envergure ont été inaugurées à Épinay-sur-Orge, Verrières-le-Buisson, Massy et Palaiseau.

L'action de la DRAC en Essonne



CONTRACTUALISATION
À L'ÉCHELLE
DU DÉPARTEMENT :
ACCORD CADRE
CONTRAT DÉPARTEMENTAL
LECTURE (CDL)



Chiffres-clés

Patrimoine et architecture

- 279** monuments historiques (dont 3 protégés en 2025)
- 8** Sites patrimoniaux remarquables
- 1** Ville et Pays d'art et d'histoire : Pays de l'Étampois
- 41** édifices labellisés « Architecture contemporaine remarquable » (dont 2 en 2025)
- 1** Quartier de demain : la Chaufferie des Tarterêts à Corbeil-Essonnes
- 8** Jardins remarquables (dont 1 en 2025)
- 5** Musées de France
- 3** Maisons des Illustres
- 6 956** avis rendus par les ABF
- 180** rendez-vous des ABF sur le terrain

Archéologie

- 7** diagnostics préventifs
- 3** fouilles
- 1** prospection thématique
- 3** projets collectifs de recherche

Création

- 1** scène nationale : l'Agora-Desnos à Évry
- 2** scènes de musiques actuelles : le Plan à Ris-Orangis, Paul B à Massy
- 3** scènes conventionnées d'intérêt national : Théâtre de Brétigny ; Rack'am à Brétigny-sur-Orge ; les Bords de Scène, Grand Orly Seine Bièvre (appellation reçue en 2025)
- 1** atelier de fabrique artistique Danse et Musique : Le Silo à Méréville
- 1** structure d'enseignement supérieur : Centre de formation de musiciens intervenants (CFMI) d'Orsay
- 1** structure de diffusion et de création pour l'art lyrique : Opéra de Massy
- 1** collectif : Essonne Danse (14 structures et 1 festival annuel)
- 1** SOLIMA (Schéma d'orientation pour les musiques actuelles)
- 1** centre d'art contemporain labellisé d'intérêt national, à Brétigny-sur-Orge
- 6** conservatoires classés

Action culturelle et territoriale

- 2** accords-cadres signés en 2025 : Conseil départemental ; CA de l'Étampois Sud-Essonne
- 2** contrats territoriaux d'éducation artistique et culturelle : Ville de Grigny ; CA de l'Étampois Sud-Essonne
- 1** label « 100 % EAC » : Limours
- 10** résidences d'artistes en milieu scolaire (dont 2 pour 3 ans)
- 12** Micro-Folies
- 5** Jumelages culturels 2025-2027
- 3** projets soutenus par le FIT : Réseau des musiques actuelles d'Île-de-France (RIF) ; La Cité mobile à l'Établissement public de santé Barthélemy-Durand à Étampes ; le réseau Accordage avec des acteurs de l'éveil artistique de Grand Paris Sud
- 13** projets Culture et Lien social
- 2** projets cofinancés avec des bailleurs sociaux
- 11** projets Été culturel
- 16** projets Culture-Justice
- 7** projets Culture-Santé
- 4** opérateurs culturels conventionnés : les Frères Kazamaroff et La Constellation à Grigny, Animakt à Saulx-les-Chartreux, le Collectif pour la Culture en Essonne
- 1** projet art, sport, éducation populaire (Cinessonne) + 2 projets pluridépartementaux (Gongle avec le 93 ; Ligue Régionale de Rugby avec le 93 et le 95)

Économie culturelle

- 27** projets livre et lecture, archives, patrimoine et langues
- 20** projets soutenus par la dotation aux bibliothèques, pour 3,1 M€
- 1** contrat départemental-lecture (CDL)
- 3** contrats territoire-lecture (CTL) : Cœur d'Essonne Agglomération, Communauté d'agglomération Paris-Saclay, Communauté de communes du Val d'Essonne
- 2** librairies accompagnées
- 13** projets « Jeunes en librairies »
- 33** cinémas dont 21 classés art et essai

Hauts-de-Seine

Les Hauts-de-Seine bénéficient d'un réseau d'équipements culturels riche et diversifié et de politiques culturelles locales actives. Les 19 quartiers prioritaires du territoire représentent 6,1 % de la population et sont concentrés sur quelques villes (Nanterre, Gennevilliers, Asnières-sur-Seine, Colombes, Villeneuve-la-Garenne, Châtenay-Malabry, Bagneux, Antony), en contraste avec celles où se concentrent les catégories socio-professionnelles supérieures (Neuilly-sur-Seine, Vaucresson, Saint-Cloud, etc.).

Patrimoine et architecture

En 2025, deux événements majeurs sont à noter pour les monuments historiques :

→ Le classement avec servitude de maintien dans les lieux de 34 objets se trouvant dans l'atelier-appartement de Le Corbusier à Boulogne-Billancourt ;

→ L'inauguration du boudoir de la maison Masséna à Bagneux, inscrit au titre des monuments historiques. Sa restauration a été financée par la DRAC à hauteur de 40 % dans le cadre de la Mission patrimoine en péril.

La DRAC a par ailleurs accompagné les collectivités, notamment l'Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, pour faciliter les projets de rénovation énergétique de l'habitat privé dans le respect des caractéristiques patrimoniales du bâti. Elle a proposé à cette fin des formations, des balades urbaines, des réunions de travail, des revues de projets et des publications pédagogiques. Elle a aussi joué un rôle de conseil pour les Sites patrimoniaux remarquables de Suresnes et Châtenay-Malabry, pour adapter les cités-jardins aux enjeux contemporains d'habitabilité, d'attractivité économique et de rénovation énergétique. Enfin, elle a participé au groupe de travail mis en place par le Préfet de département pour penser les évolutions du quartier de La Défense (programmation, urbanisme et grand paysage), et établir

un projet opérationnel aux différentes échelles - de l'international à la vie de quartier.

Sur le plan archéologique, le diagnostic réalisé à l'emplacement des futures réserves de la Cité de la Céramique de Sèvres a mis en évidence quelques structures liées au domaine de Saint-Cloud mais surtout du mobilier lié à la production de la manufacture elle-même, dans une fosse dépotoir livrant à la fois des pièces intermédiaires et des pièces finies ou non : l'ensemble date du premier quart du XX^e siècle et comporte notamment des productions en grès, plusieurs sont liées aux commémorations de la Grande Guerre.

Création et Action culturelle

Le Théâtre Nanterre-Amandiers, construit en 1976, a rouvert ses portes le 18 décembre 2025 après quatre années de travaux de rénovation. Profondément transformé avec une troisième salle de 200 places, des studios de résidence, une librairie et un restaurant ouverts sur l'extérieur, le théâtre se veut un équipement de proximité au service des habitants du quartier, illustrant l'engagement des partenaires publics en faveur de l'accès à la culture dans les territoires prioritaires.

Le Théâtre de Châtillon poursuit son développement artistique et culturel, en se concentrant sur le renouvellement des écritures contemporaines et a obtenu en septembre 2025 l'appellation Scène conventionnée d'intérêt national avec mention Art et Création « marionnette, forme animée et espace public ».

Le Plus Petit Cirque du Monde (PPCM), Centre culturel de rencontre (CCR) en préfiguration, a consolidé en 2025 un modèle d'action culturelle participative, où le cirque devient un outil social et éducatif. Association d'éducation populaire créée en 1992 par des habitants de Bagneux, le PPCM propose des créations artistiques mêlant artistes professionnels et habitants du quartier. Multifacette, il est à la fois une école des arts du cirque et des cultures urbaines (danse,



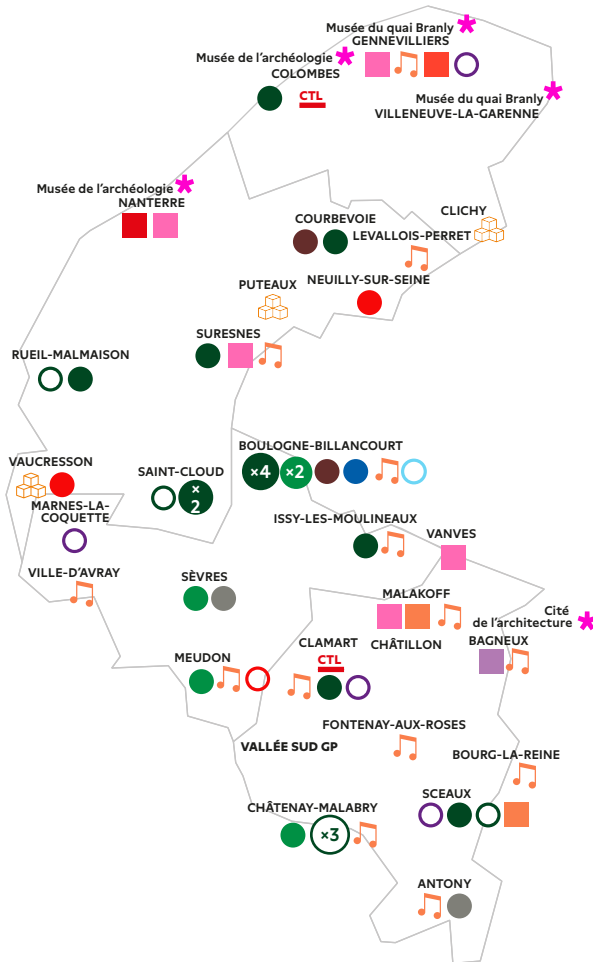
La Petite bibliothèque ronde, Clamart et des Simples, Milly-la-Forêt (91)

notamment), une résidence artistique, une fabrique de spectacles et un lieu de rencontres. Son chapiteau de 28 mètres de haut a été construit par Patrick Bouchain (Grand Prix national d'urbanisme en 2019) et Loïc Julienne.

Livre et lecture, cinéma

Un contrat territoire-lecture s'est prolongé avec la Ville de Colombes (2025). Deux nouvelles médiathèques accompagnées au titre de la DGD ont été inaugurées, à Neuilly-sur-Seine et Vaucresson. La Petite Bibliothèque Ronde de Clamart, symbole de la littérature jeunesse et de l'architecture (bâtiment classé depuis 2009), a fêté ses 60 ans. La DRAC est fortement mobilisée sur les travaux de réhabilitation de ce monument.

L'action de la DRAC dans les Hauts-de-Seine



10 642 202 €



Création

1 518 321 €



Patrimoines

1 407 340 €



Livre et lecture (dont DGD)

1 372 684 €



Transmission des savoirs et démocratisation culturelle

Chiffres-clés

Patrimoine et architecture

- 162** monuments historiques (dont 1 protégé en 2025)
- 3** domaines nationaux : domaines de Meudon, de Saint-Cloud et Château de Malmaison
- 1** bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO : l'immeuble de la porte Molitor à Boulogne
- 7** Sites patrimoniaux remarquables
- 2** Villes et Pays d'art et d'histoire : Boulogne-Billancourt et Courbevoie
- 37** édifices labellisés « Architecture contemporaine remarquable » (dont 1 en 2025)
- 6** Jardins remarquables
- 14** Musées de France
- 5** Maisons des Illustres
- 7 440** avis rendus par les ABF
- 202** rendez-vous des ABF sur le terrain

Archéologie

- 8** diagnostics préventifs

Création

- 2** centres dramatiques nationaux : Théâtre des Amandiers à Nanterre, T2G à Gennevilliers
- 2** scènes nationales : Les Gémeaux à Sceaux, Théâtre 71 à Malakoff
- 1** pôle national du cirque : Antony
- 1** centre de formation professionnelle de comédiens en alternance : l'ESCA à Asnières-sur-Seine
- 5** scènes conventionnées d'intérêt national : Maison de la Musique à Nanterre, Théâtre de Vanves, Théâtre Jean-Vilar à Suresnes, Tamanoir Café à Gennevilliers, Théâtre de Châtillon (appellation reçue en 2025)
- 1** SOLIMA (Schéma d'orientation pour les musiques actuelles)
- 4** conservatoires classés

Action culturelle et territoriale

- 1** centre culturel de rencontre : Le Plus Petit Cirque du Monde à Bagneux
- 6** résidences d'artistes en milieu scolaire (dont 1 pour 3 ans)
- 6** projets Culture et Lien Social
- 13** Micro-Folies (dont 4 ouvertes en 2025)
- 3** Jumelages culturels 2025-2027
- 6** projets Culture et Lien social
- 26** projets Été culturel
- 4** projets Culture-Justice
- 6** projets Culture-Santé
- 1** projet art, sport, éducation populaire (Théâtre Nanterre et l'Entente Sportive)

Économie culturelle

- 28** projets livre et lecture, archives, patrimoine et langues
- 13** projets soutenus par la dotation aux bibliothèques, pour 1,4 M€
- 2** contrats territoire-lecture (CTL) : Colombes, la Petite Bibliothèque ronde de Clamart
- 4** librairies accompagnées
- 14** projets « Jeunes en librairies »
- 92** cinémas dont 23 classés art et essai

Seine-Saint-Denis

La Seine-Saint-Denis reste un des territoires prioritaires d'intervention de la DRAC, avec un tissu artistique et culturel particulièrement dense, des mutations urbaines rapides et importantes, une population jeune et souvent en situation de précarité (41 % des Franciliens vivant en QPV habitent en Seine-Saint-Denis).

Patrimoine et architecture

Le projet de Site patrimonial remarquable (SPR) de Saint-Denis, après deux années d'études, a fait l'objet d'un avis favorable à l'unanimité de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture le 18 décembre 2025. Cette étape importante permet désormais d'envisager une protection patrimoniale du centre urbain. La DRAC a aussi piloté les travaux de préparation de la commission quinquennale de sécurité concernant la Basilique de Saint-Denis. Le rapport final énonce dix recommandations, qui visent l'amélioration continue de la sécurité des biens et des personnes.

À Saint-Denis toujours, la maison Coignet, l'un des premiers édifices au monde à avoir été construit en béton (1853), a été classée au titre des monuments historiques. Ses propriétaires ont accepté, sur demande de la DRAC, de réaliser des interventions visant à conforter et à protéger l'édifice. Ces travaux d'urgence ont débuté le 18 décembre 2025 pour un achèvement prévu à l'été 2026.

Par ailleurs, plusieurs fouilles archéologiques ont concerné le centre-ville de Gagny. Les premières opérations réalisées en 2025 ont mis en évidence des fondations, des caves et des aménagements de jardin d'un château du 17^e siècle. Ils se superposent aux vestiges du bourg médiéval, à proximité de l'église, occupé dès l'époque mérovingienne. Les fouilles ont aussi révélé de manière inattendue une occupation de la fin du Néolithique ou du début de l'âge du Bronze, marquée notamment par la découverte d'un coffre funéraire mégalithique.

Création et action culturelle

Une convention de partenariat entre la DRAC et le Conseil départemental a été signée en juillet 2025. Cette convention permet d'entériner les enjeux communs en matière culturelle : déploiement de l'éducation artistique et culturelle sur tous les temps de la vie, hospitalité artistique, rayonnement culturel, valorisation patrimoniale. 2025 a également permis de renforcer le soutien aux deux scènes conventionnées d'intérêt national mention « art en territoire » (Villes des musiques du monde à Aubervilliers et Théâtre de la Poudrerie à Sevran), en préfiguration d'ambitieux programmes d'implantation dans de nouveaux lieux.

L'année 2025 a aussi été marquée par l'inauguration de l'Académie Fratellini à Saint-Denis, à l'issue d'importants travaux de rénovation et d'extension menés dans le respect de l'esprit architectural d'origine conçu par Patrick Bouchain. Cet équipement, qui abrite à la fois une école supérieure et un centre de formation d'apprentis, a bénéficié d'un partenariat solide entre l'ensemble de ses partenaires publics : l'État, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, la Ville de Saint-Denis, ainsi que la Ville de Paris. Située sur le tracé de la future ligne du Grand Paris Express et déjà très accessible, l'Académie voit ainsi son ancrage territorial renforcé. À la fois centre de formation, lieu de création et de résidence, elle occupe une place centrale dans le schéma pédagogique national conduisant au diplôme national d'artiste circassien.

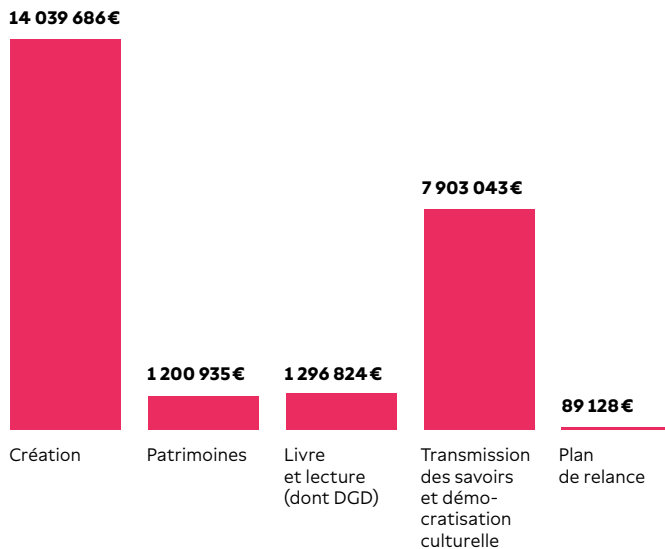
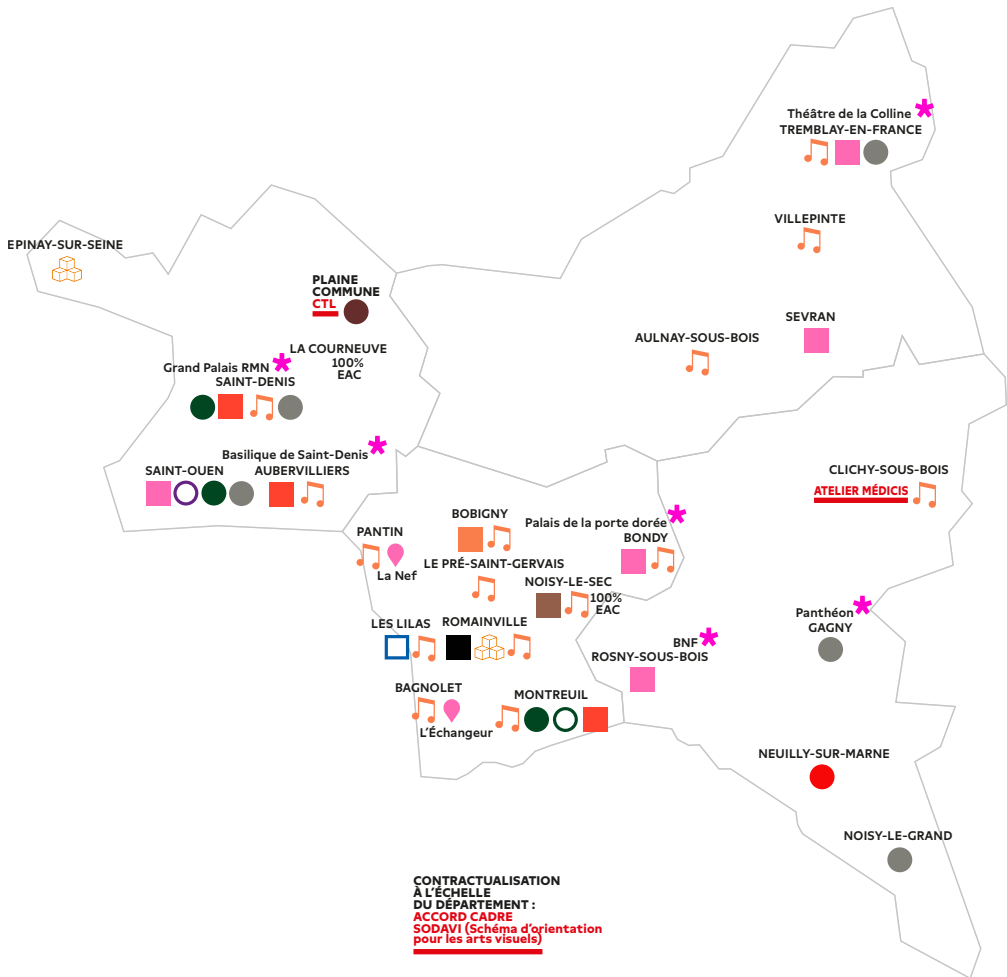


L'Académie Fratellini à Saint-Denis (93)

Livre et lecture, cinéma

La DGD bibliothèque a permis de financer 9 projets pour 1,23 M€. Comme chaque année, la DRAC a accompagné le Centre de promotion du livre jeunesse (CPLJ) qui met en œuvre le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil et développe tout au long de l'année des actions d'éducation artistique et culturelle, des projets d'action sociale et de parentalité, des formations, des temps interprofessionnels ainsi que le festival littéraire Hors Limites organisé par l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis.

L'action de la DRAC dans la Seine-Saint-Denis



Chiffres-clés

Patrimoine et architecture

- 75** monuments historiques
- 2** Sites patrimoniaux remarquables
- 43** édifices « Architecture contemporaine remarquable »
- 6** Jardins remarquables
- 4** Musées de France
- 586** avis rendus par les ABF
- 250** rendez-vous des ABF sur le terrain

Archéologie

- 12** diagnostics préventifs
- 2** fouilles
- 1** prospections thématiques
- 3** projets collectifs de recherche

Création

- 1** lieu de résidences : Les Ateliers Médicis à Clichy-Montfermeil
- 3** centres dramatiques nationaux : Théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis; Nouveau Théâtre de Montreuil; Théâtre de la Commune à Aubervilliers
- 1** scène nationale : MC93 à Bobigny
- 1** scène de musiques actuelles : Le Triton aux Lilas
- 6** scènes conventionnées d'intérêt national : Maison des Jonglages à Bondy; Théâtre de la Poudrerie à Sevrans; Espace 1789 à Saint-Ouen; Théâtre Louis-Aragon à Tremblay-en-France; Théâtre et cinéma Georges-Simenon à Rosny-sous-Bois; Villes et Musiques du monde à Aubervilliers
- 1** atelier de fabrique artistique : la Nef, à Pantin
- 1** Fonds régional d'art contemporain : les Réserves à Romainville
- 1** centre d'art contemporain d'intérêt national : la Galerie à Noisy-le-Sec
- 9** conservatoires classés

Action culturelle et territoriale

- 1** accord-cadre avec le Conseil départemental
- 2** labels « 100 % EAC » : La Courneuve, Noisy-le-Sec
- 7** résidences d'artistes en milieu scolaire (dont 1 pour 3 ans)
- 22** Micro-Folies (dont 2 ouvertes en 2025)
- 6** Jumelages culturels 2025-2027
- 1** projet soutenu par le FIT : Making Waves
- 27** projets Culture et Lien social
- 3** projets cofinancés avec des bailleurs sociaux
- 13** projets Été culturel
- 7** projets Culture-Justice
- 9** projets Culture-Santé
- 6** opérateurs culturels conventionnés : Un neuf trois soleil, Ville des musiques du monde, 093 Lab, Divertimento, Théâtre de la Poudrerie, Archéologie des Nécropoles
- 2** projets art, sport, éducation populaire (Maison des Jonglages et Cinémas 93)

Économie culturelle

- 30** projets livre et lecture, archives, patrimoine et langues
- 9** projets soutenus par la dotation aux bibliothèques, pour 1,2 M€
- 1** contrat territoire-lecture (CTL) : Plaine Commune
- 1** convention pluriannuelle d'objectifs avec le CPLJ
- 6** libraires accompagnées
- 15** projets « Jeunes en librairies »
- 31** cinémas dont 20 classés art et essai

Le Val-de-Marne est un département particulièrement dynamique sur le plan culturel avec plus de 50 salles de spectacles, théâtres, centres culturels et musées, dont le MAC VAL, musée d'art contemporain qui a fêté ses vingt ans en 2025.

Patrimoine et architecture

La restauration des abords nord du château de Vincennes, engagée fin 2024, a été inaugurée en décembre 2025. L'UDAP a assuré le suivi du chantier et l'arbitrage des choix d'aménagement.

D'autre part, la première phase de la restauration des intérieurs de l'église Saint-Louis de Vincennes a été achevée en 2025. C'est l'une des rares églises Art Déco en France entièrement conservée. Cette étape a nécessité un nettoyage minutieux et la reprise complète des fresques de Maurice Denis, frises et badigeons ocres.

Enfin, sur le plan archéologique, la fouille préventive d'un site néolithique à Champigny a mis au jour des tombes aménagées, une structuration de l'espace funéraire en bois, terre et pierre, des blocs mégalithiques dont un entièrement façonné et gravé, dite « statue-menhir ». À Thiais, cours Sainte-Marthe, une autre fouille a documenté une occupation antique centrée sur l'agriculture ou l'artisanat. Parmi les diagnostics, celui réalisé à Vincennes aux abords du château a retrouvé des vestiges de la barbacane du 18^e siècle.

Création et action culturelle

Julie Sanerot a été nommée à la direction de la Maison des arts et de la culture de Créteil en 2025. Son projet « Tisser des liens, faire territoire » affirme une scène nationale ouverte, ancrée et innovante. Il renforce la place de la danse et du cirque, développe les croisements artistiques (dont arts visuels et numériques), et favorise l'élargissement des publics via des formats participatifs, des actions hors-les-murs et une attention accrue au jeune public.

Le Centre national de création musicale La Muse en Circuit (Alfortville) a été labellisé en mai 2025 « Pôle international de production et de diffusion » (PIPD) pour cinq ans dans le cadre du Réseau International de Sonorités Expérimentales. Porté avec le Festival Musica, ce dispositif vise à renforcer la diffusion en France et à l'international, soutenir les artistes émergents, développer de nouvelles scènes (espace public, jeune public, pluridisciplinaire) et structurer un réseau européen.

De même, le Centre de développement chorégraphique national La Briqueterie (Vitry-sur-Seine) a intégré le pôle international de production et de diffusion « Ailleurs et Ici ». Ce dispositif soutient chaque année deux projets de performance (un français et un issu du Sud global) et en favorise la diffusion à l'international. La Biennale de danse a proposé 22 projets pour 65 représentations en 2025 : à dimension internationale, elle valorise une grande diversité d'œuvres (Europe du Sud, Afrique, Asie) et soutient aussi de jeunes compagnies européennes.

Quatre collectifs d'artistes – Pôle K, Cie Sabdag, In Itinere et NKG – ont mené des résidences-missions dans les seize communes de Grand Paris Sud Est Avenir. Soutenu par la DRAC dans le cadre d'un contrat triennal en faveur de l'inclusion territoriale, le dispositif s'est achevé le 27 novembre 2025 à Créteil par une dernière



Statue de Saint-Louis et abords du Château de Vincennes (94)

restitution publique. Les quatre compagnies, sélectionnées sur appel à projets, ont développé à l'échelle de l'intercommunalité des actions culturelles autour de la thématique choisie : « Pulsations naturelles et culture vivante ».

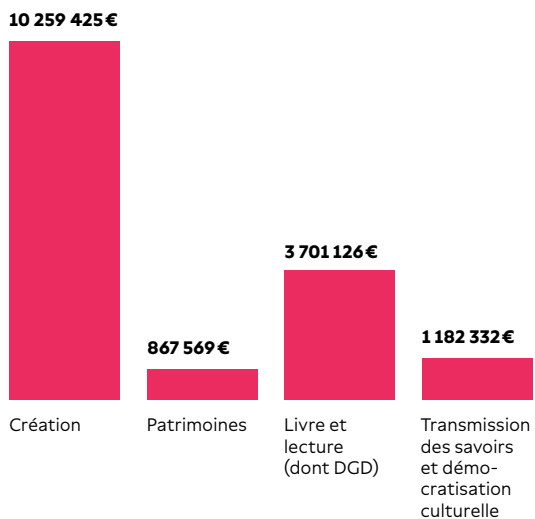
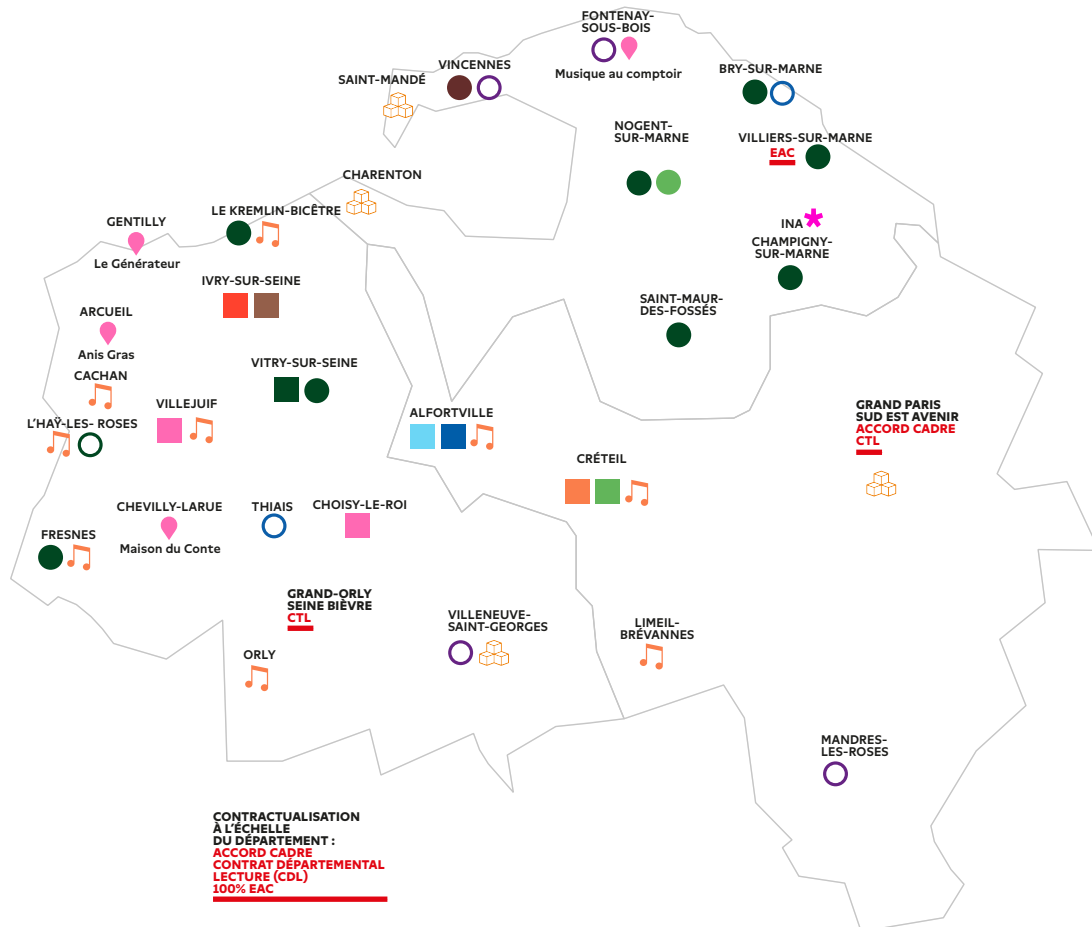
Ce dispositif des résidences-mission a permis d'expérimenter de nouvelles manières de rapprocher les habitants de la création artistique, en investissant des lieux inattendus et en favorisant des rencontres originales avec les artistes. Il a mis en lumière l'énergie et l'engagement des acteurs locaux, qui contribuent à façonner des projets collectifs et durables.

Ainsi, 7 000 habitants, dont 2 900 jeunes, ont bénéficié de spectacles ou d'ateliers d'éducation artistique et culturelle. Dans un souci d'équité territoriale, toutes les villes du territoire ont pu accueillir, à un moment ou à un autre, ces collectifs d'artistes. Au total, entre début 2023 et fin 2025, ce ne sont pas moins de 70 actions qui se sont concrétisées.

Livre et lecture, cinéma

La médiathèque de Fontenay-sous-Bois a été inaugurée en 2025 avec le centre de santé municipal, illustrant la mixité des usages actuels. Chaque structure dispose d'une entrée séparée mais le bâtiment a été conçu pour devenir un pôle de vie partagé. Trois contractualisations en faveur de la lecture publique sont en cours en 2025 : un contrat territoire-lecture avec l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, un autre avec l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir et un contrat départemental lecture avec le Conseil départemental. Ce dernier est particulièrement impliqué auprès de la petite enfance et s'appuie notamment sur le programme « Première Pages » soutenu par la DRAC.

L'action de la DRAC dans le Val-de-Marne



Chiffres-clés

Patrimoine et architecture

- 114** monuments historiques
- 1** domaine national : Château de Vincennes
- 4** Sites patrimoniaux remarquables
- 1** Ville et Pays d'art et d'histoire : Vincennes
- 21** édifices labellisés « Architecture contemporaine remarquable »
- 8** Musées de France
- 1** Maison des Illustres
- 5 395** avis rendus par les ABF
- 502** rendez-vous des ABF sur le terrain

Archéologie

- 17** diagnostics préventifs
- 3** fouilles
- 1** prospection thématique
- 2** projets collectifs de recherche

Création

- 1** centre dramatique national : Théâtre des Quartiers d'Ivry
- 1** scène nationale : MAC à Créteil
- 1** centre national de création musicale : La Muse en Circuit à Alfortville
- 2** ateliers de fabrique artistique : Anis Gras à Arcueil, Le Générateur à Gentilly
- 1** centre chorégraphique national : CCN de Créteil et du Val-de-Marne
- 1** centre de développement chorégraphique national : La Briqueterie à Vitry-sur-Seine
- 2** scènes conventionnées d'intérêt national : Théâtre Romain-Roland à Villejuif, Théâtre-Cinéma Paul-Éluard à Choisy-le-Roi
- 1** centre d'art contemporain : Crédac à Ivry-sur-Seine
- 5** conservatoires classés

Action culturelle et territoriale

- 1** convention-cadre de coopération culturelle avec le Conseil départemental
- 1** convention-cadre et 1 contrat en faveur de l'inclusion territoriale avec GPSEA
- 2** labels « 100 % EAC » : Conseil départemental du Val-de-Marne, Nogent-sur-Marne
- 6** résidences d'artistes en milieu scolaire
- 9** Micro-Folies (dont 2 ouvertes en 2025)
- 7** projets Culture et Lien social
- 4** projets cofinancés avec des bailleurs sociaux
- 18** projets Été culturel
- 10** projets Culture-Justice
- 5** projets Culture-Santé
- 1** opérateur conventionné : Puce Muse
- 1** projet art, sport, éducation populaire (Cultures du Cœur 94)

Économie culturelle

- 13** projets livre et lecture, archives, patrimoine et langues
- 19** projets soutenus par la dotation aux bibliothèques, pour 3,6 M€
- 1** Contrat départemental-lecture
- 2** CTL : EPT Grand Orly Seine Bièvre, EPT Grand Paris Sud Est Avenir
- 1** librairie accompagnée
- 14** projets « Jeunes en librairies »
- 38** cinémas dont 18 classés art et essai

Le Val-d'Oise se caractérise par une dualité entre l'Est, limitrophe de Paris et fortement urbanisé, et l'Ouest rural, avec ses deux Parcs naturels régionaux. Le département compte 42 quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV) pour 18,5 % de la population, et se distingue par sa jeunesse : plus de 28 % de ses habitants ont moins de 20 ans. Face à ces enjeux, le budget de la DRAC consacré au Val-d'Oise a progressé en trois ans, passant de 7,7 M€ en 2022 à 11,4 M€ en 2025.

Patrimoine et architecture

En 2025, la DRAC a renforcé son rôle de conseil auprès des collectivités et des porteurs de projets pour promouvoir une architecture et un urbanisme de qualité. Ainsi, 133 permanences ont été assurées par les architectes des Bâtiments de France, représentant un total d'environ 550 rendez-vous pour l'année.

De nombreuses opérations sur monuments historiques ont été lancées au titre du Fonds incitatif partenarial : Magny-en-Vexin, Le Bellay-en-Vexin, Épiais-Rhus, Presles, Auvers-sur-Oise, Ézanville, ou encore Luzarches.

Sur le plan archéologique, plusieurs diagnostics ont concerné des centres de bourg, comme à Villiers-le-Bel ou Gonesse. Les compléments d'investigation du « Nouveau Triangle » de Gonesse ont mis au jour un imposant fossé protohistorique et un secteur d'inhumation antique. À Fosses, une importante fouille préventive a mis en évidence un habitat carolingien comportant deux fours domestiques collectifs, ainsi qu'un four à l'origine de la production céramique locale dès le 11^e siècle et une soixantaine de tombes.

Création et action culturelle

Le Forum de Vauréal, situé dans la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, est un acteur majeur des musiques actuelles. Labellisé SMAC en reconnaissance de son engagement artistique et social, il dispose depuis 2023 de deux salles de concert (800 et 140 places), de studios de répétition et d'espaces dédiés. Sa programmation, centrée sur le métal, le punk, les musiques du monde et les cultures urbaines, s'adresse à tous les publics. Engagé pour la parité, l'accessibilité et les droits culturels, Le Forum est la 9^e SMAC d'Île-de-France et la 97^e de France, salué pour son projet cohérent et ancré dans le territoire.

Une convention de coopération quadriennale (2024-2028) lie par ailleurs le Conseil départemental et la DRAC. Elle s'articule autour de cinq axes prioritaires : soutien à la présence artistique ; structuration des politiques culturelles locales ; éducation artistique et culturelle tout au long de la vie ; valorisation du patrimoine et soutien à la lecture publique. La DRAC poursuit en outre son engagement pour les territoires ruraux, avec par exemple une résidence du plasticien Jonathan Bernard autour de la sculpture sur bois en taille directe, sur quatre sites du Vexin français, qui a réuni près de 200 participants.

La DRAC accompagne enfin la structuration de réseaux grâce à la mobilisation du Fonds d'innovation territoriale (FIT), notamment autour de l'éveil artistique et culturel et du Projet économique de Territoire "Limpide Illusion", qui consiste à rencontrer des habitants du Vexin français pour récolter leurs sensations, récits, imaginaires et questionnements autour de l'eau.



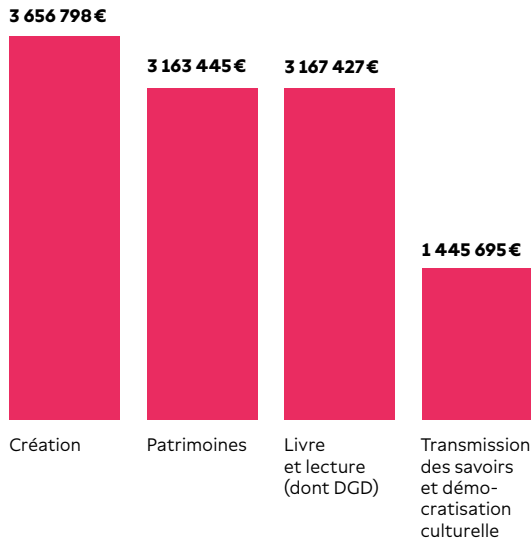
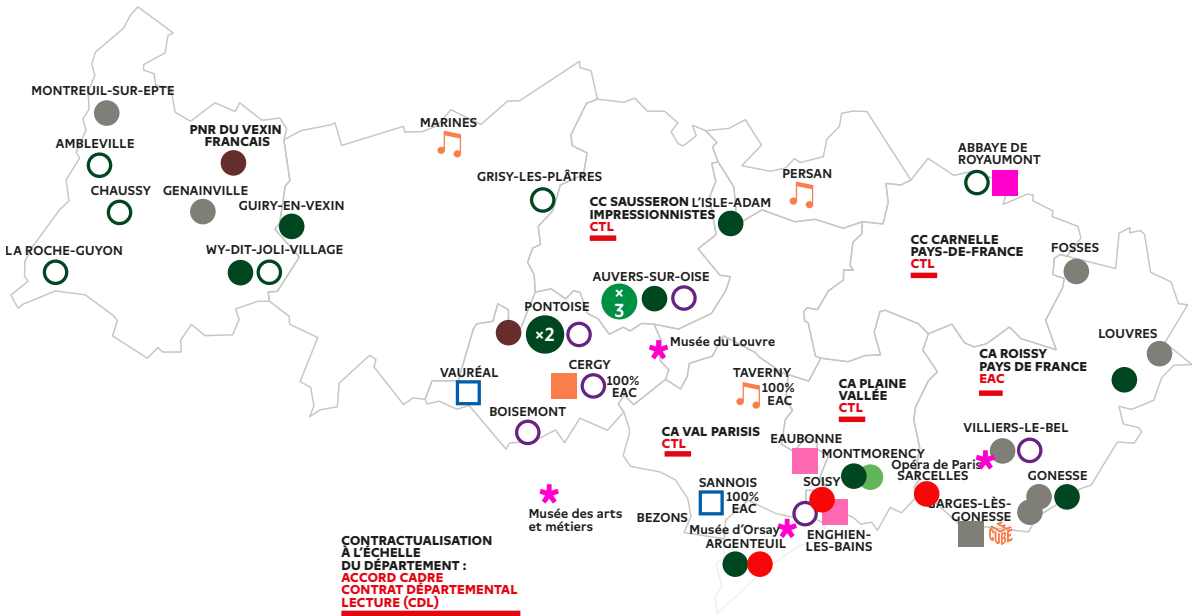
Résidence du plasticien Jonathan Bernard dans le Vexin français

Livre et lecture, cinéma

Le Val-d'Oise bénéficie d'un contrat départemental-lecture (CDL) depuis 2022, pour une durée de quatre ans. Ce contrat a pour objectifs de soutenir la structuration du nouveau schéma départemental de lecture publique et son déploiement sur tout le territoire, en particulier dans les zones les plus fragiles, grâce à un renforcement du programme pluriannuel de formation des professionnels des bibliothèques et un développement des actions en direction du champ social et de la petite enfance.

Trois contrats territoire-lecture tripartites (CTL) sont par ailleurs actifs dans le Val-d'Oise : sur la CC Sausseron Impressionnistes, la CC Carnelle Pays-de-France et la CA Plaine Vallée. La DRAC soutient aussi des festivals littéraires, tels que ceux portés par le réseau des bibliothèques de Roissy-Pays-de-France. En 2025, le Département du Val d'Oise, la commune de Pontoise et la CA Plaine Vallée ont rejoint le programme national Premières Pages dont l'objectif est de développer la lecture et la présence du livre auprès des tout-petits de 0 à 3 ans.

L'action de la DRAC dans le Val-d'Oise



Chiffres-clés

Patrimoine et architecture

- 299** monuments historiques
- 6** Sites patrimoniaux remarquables
- 2** Villes et Pays d'art et d'histoire : Parc naturel régional du Vexin français, Pontoise
- 19** édifices « Architecture contemporaine remarquable »
- 6** Jardins remarquables
- 9** Musées de France
- 4** Maisons des Illustres
- 7 479** avis rendus par les ABF
- 550** rendez-vous des ABF sur le terrain

Archéologie

- 11** diagnostics préventifs
- 3** fouilles
- 1** prospection thématique
- 2** projets collectifs de recherche

Création

- 1** scène nationale : Points Communs – scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val-d'Oise
- 1** centre national des arts de la rue et de l'espace public : Le Moulin fondu à Garges-lès-Gonesse
- 1** centre culturel de rencontre : Fondation Royaumont à Asnières-sur-Oise
- 2** scènes de musiques actuelles : Espace Michel-Berger à Sannois, Le Forum à Vauréal
- 2** scènes conventionnées d'intérêt national : PIVO - Pôle itinérant en Val-d'Oise (Art en territoire), Centre des arts d'Enghien-les-Bains (Arts numérique et spectacle vivant)
- 6** conservatoires classés

Action culturelle et territoriale

- 1** accord-cadre avec le Conseil départemental
 - 1** Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA) : Roissy-Pays-de-France
 - 3** labels « 100 % EAC » : Taverny, Sannois et Cergy
 - 9** résidences d'artistes en milieu scolaire (dont 2 pour 3 ans)
 - 14** Micro-Folies
 - 4** Jumelages culturels 2025-2027
 - 2** projets soutenus par le FIT : Accordage en Val-d'Oise et Limpide Illusion dans le Vexin
 - 15** projets Culture et Lien social
 - 1** projet cofinancé avec des bailleurs sociaux
 - 19** projets Été culturel
 - 4** projets Culture-Justice
 - 5** projets Culture-Santé
 - 8** opérateurs culturels conventionnés : CommunExpo, Musée Sauvage, Cinéma Les Toiles, Espace Germinal, La source Villarceaux, L'oeil du Baobab, Cirqu'évolution, Acta
 - 2** projets art, sport, éducation populaire (Espace Germinal et Escales Danse)
- ### Économie culturelle
- 29** projets livre et lecture, archives, patrimoine et langues
 - 13** projets soutenus par la dotation aux bibliothèques, pour 3,1 M€
 - 1** Contrat départemental-lecture
 - 4** CTL : CA Plaine Vallée, CC Sausseron Impressionnistes, CC Carnelle Pays-de-France et CA Val Parisis (ces deux derniers ont été signés en 2025)
 - 3** librairies accompagnées
 - 14** projets « Jeunes en librairies »
 - 29** cinémas dont 14 classés art et essai





Crédits photographiques
Images : © DRAC Île-de-France
(sauf mentions contraires)

Couverture
 Montage graphique de La
 Chaufferie, Les Tarterêts,
 Corbeil-Essonne (91) et de
 l'Académie-Fratellini (détail)
 © Valerie Frossard
 p. 6 "Nature Partagée,
 la possibilité d'un Eden",
 Communexpo, PNR du Vexin
 français (95)
 p. 8 Rencontres de la DRAC
 p. 12-13
 1. © Faustine Levin
 2. © Scène nationale
 de l'Essonne
 3. © David Muhire
 p. 14-15
 1., 2., 3. © DR
 p. 26-27, 33, 77, 139
 1, 2. © DRAC Île-de-France –
 Nadège Le Lézec
 p. 35 2. © Fabrice Besson
 p. 37 © Jean-Baptiste Gurliat /
 Ville de Paris
 p. 39 © archives
 p. 41 © Ariane Mestre
 p. 43 © Puce Muse
 p. 47
 1. © Sarah Toquereau-Dekarz
 2. © Mathile Ferrier
 p. 49 © Marie Dubuc
 p. 52, 64
 © Valerie Frossard
 P. 55 © DRAC Île de France_
 Nadège Le Lézec
 p. 61
 1. © Thibault upaert
 2. © christian-lambin
 p. 62 © BDS
 p. 63 © Dans6T9
 p. 67 © Daniele Genadry, DR
 p. 68 © L'Envolée, DR
 p. 70 © Communexpo
 p. 73
 1, 2 © Commune
 de Saint-Forget
 p. 86 © Laurent Kruszyk,
 Région Île-de-France
 p. 90-91
 © DRAC IDF_
 Nicolas Thouvenin
 p. 95
 1 © Natalia Khoroshayeva
 2 © Jari Jetsonen
 p. 104
 © Jacques Leroy APUR,
 Ville de Paris
 p. 105
 © Matgrt, Creative Commons
 p. 108
 1, 2, 3 © DRAC IDF
 p. 111 © Archives
 départementales
 du Val-d'Oise
 p. 114
 1, 2 © DRAC IDF
 p. 116 © PDAA Atelier Pranas-
 Descours Architectes
 Urbanistes, EPA Paris-Saclay
 2025
 p. 115 © Jean-Christophe
 Quinton – Atelier Régis Roudil
 – Edelis
 p. 117 2 © Agences archikubik
 et YAP Architecture
 p. 119
 3. © Stéphane Asseline
 4. © La Manufacture du
 patrimoine / DRAC Île-de-
 France
 p. 123
 1 © Sandrine Marc / ministère
 de la Culture
 2 © Mario Pignata-Monti /
 DRAC Île-de-France
 p. 125
 2 © h2o
 3 © Philippe Guignard - Val de
 Seine Aménagement, 2017
 p. 127 © Erwann-Le-Gars
 p. 129 © Collet Muller
 Architectes
 p. 130, 131 © Louise Eveno
 p. 141 © moonik / Wikimedia
 Commons
 p. 149 © Aurélie de Rolland,
 PBR
 p. 153 © Camille Gharbi
 4^e de couverture
 Festival petits tout petits
 théâtre de la vallée, Val d'Oise





Patrimoine

Patrimoine monumental

-  Monument historique classé ou inscrit en 2025
-  Unesco
-  Architecture contemporaine remarquable labellisée en 2025
-  Quartier de demain




Architecture et patrimoine

-  Site patrimonial remarquable
-  Ville et Pays d'art et d'histoire

Archéologie

-  Site archéologique

Lieu de visite





-  Musée de France
-  Maison des Illustres
-  Jardin remarquable

Démocratisation culturelle





-  Micro-Folie inaugurée en 2025
-  Conservatoire soutenu en 2025
-  Jumelage EPN/QPV (Pilotage PRIF)
-  Contractualisation
-  Centre de création numérique
-  Médiathèque inaugurée en 2025 (DGD)

Création



Théâtre

-  Centre dramatique national
-  Centre national des arts de la rue et de l'espace public
-  Pôle national cirque
-  Centre national de la marionnette

Musique

-  Centre national d'art vocal
-  Centre national de création musicale
-  Orchestre national en région
-  Scène de musiques actuelles



Danse

-  Centre de développement chorégraphique national
-  Centre chorégraphique national

Pluridisciplinaire

-  Scène nationale
-  Centre culturel de rencontre
-  Scène conventionnée d'intérêt national
-  Atelier de fabrication artistique

Arts visuels

-  Centre d'art contemporain
-  Fonds régional d'art contemporain

La Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, service déconcentré du ministère de la Culture placé sous l'autorité du préfet de région, met en œuvre les politiques du ministère sur le territoire régional, principalement dans les champs du patrimoine, de la création, de l'action culturelle et territoriale et de l'économie culturelle. Ce bilan d'activité donne un aperçu des actions menées en 2025. Pour suivre les actualités de la DRAC, consultez son site internet, abonnez-vous à ses infolettres, et découvrez ses vidéos et podcasts.

Pour suivre les actualités de la DRAC, consultez son site internet, abonnez-vous à ses infolettres, et découvrez ses vidéos et podcasts.



